



First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

HUMAN RIGHTS

Chair:
The Honourable MOBINA S. B. JAFFER

Wednesday, November 21, 2012

Issue No. 20

Fifth meeting on:
Issues pertaining to the human rights
of First Nations band members
who reside off-reserve, with an emphasis
on the current federal policy framework

WITNESSES:
(See back cover)

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

DROITS DE LA PERSONNE

Présidente :
L'honorabile MOBINA S. B. JAFFER

Le mercredi 21 novembre 2012

Fascicule n° 20

Cinquième réunion concernant :
Des questions concernant les droits de la personne
des membres des Premières nations qui vivent
à l'extérieur des réserves, une attention particulière
étant portée au cadre stratégique fédéral actuel

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON HUMAN RIGHTS

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Chair*

The Honourable Patrick Brazeau, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Andreychuk	Hubley
Ataullahjan	* LeBreton, P.C.
* Cowan	(or Carignan)
(or Tardif)	
Dyck	Ngo
Harb	White

*Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

Vice-président : L'honorable Patrick Brazeau
et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Hubley
Ataullahjan	* LeBreton, C.P.
* Cowan	(ou Carignan)
(ou Tardif)	
Dyck	Ngo
Harb	White

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

SASKATOON, Wednesday, November 21, 2012
(27)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, at 9:07 a.m. in the Saskatoon Indian and Metis Friendship Centre, the chair, the Honourable Mobina S. B. Jaffer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Brazeau, Dyck, Harb, Hubley, and Jaffer (5).

In attendance: Julian Walker and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 15, 2012, the committee continued its examination pertaining to the human rights of First Nations band members who reside off-reserve, with an emphasis on the current federal policy framework. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 17.*)

WITNESSES:

Federation of Saskatchewan Indian Nations:

Vice-Chief Simon Bird.

Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan:

Gwen Bear, Executive Director;

Dylan Rose, Regional Desk Coordinator, Cultural Connections for Aboriginal Youth.

Saskatoon Indian and Metis Friendship Centre:

William Mintram, Acting Assistant Director.

Indian and Metis Friendship Centre of Prince Albert:

George Sayese, President.

Kinkinak Friendship Centre:

Kayle Brown, Board Member.

Walk-Ons:

Jessica Gordon, as an individual;

Jacqueline Anaquod, as an individual;

Kevin Daniels, as an individual;

Kim Beaudin, as an individual.

The chair and deputy chair each made an opening statement and presided jointly over the meeting.

vice chief Bird made a statement and answered questions.

At 10:10 a.m., the committee suspended.

PROCÈS-VERBAL

SASKATOON, le mercredi 21 novembre 2012
(27)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd’hui, à 9 h 7, au Saskatoon Indian and Metis Friendship Centre, sous la présidence de l’honorable Mobina S. B. Jaffer (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Brazeau, Dyck, Harb, Hubley et Jaffer (5).

Également présents : Julian Walker et Martha Butler, analystes, Service d’information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 mars 2012, le comité poursuit son examen des questions concernant les droits de la personne des membres des Premières nations qui vivent à l’extérieur des réserves, une attention particulière étant portée au cadre stratégique fédéral actuel. (*Le texte intégral de l’ordre de renvoi figure au fascicule n° 17 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Federation of Saskatchewan Indian Nations :

Chef adjoint Simon Bird.

Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan :

Gwen Bear, directrice exécutive;

Dylan Rose, coordonnateur régional, Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone.

Saskatoon Indian and Metis Friendship Centre :

William Mintram, directeur adjoint par intérim.

Indian and Metis Friendship Centre of Prince Albert :

George Sayese, président.

Kinkinak Friendship Centre :

Kayle Brown, membre du conseil.

Tribune ouverte :

Jessica Gordon, à titre personnel;

Jacqueline Anaquod, à titre personnel;

Kevin Daniels, à titre personnel;

Kim Beaudin, à titre personnel.

La présidente et le vice-président font chacun une déclaration d’ouverture et présentent ensemble la séance.

Le chef adjoint Bird fait un exposé, puis répond aux questions.

À 10 h 10, la séance est suspendue.

At 10:21 a.m., the committee resumed.

Ms. Bear, Mr. Mintram, Mr. Sayese, Ms. Brown and Mr. Rose each made a statement and, together, answered questions.

At 11:43 a.m., the committee suspended.

At 11:45 a.m., the committee resumed.

Ms. Gordon, Ms. Anaquod, Mr. Daniels and Ms. Beaudin each made a presentation.

At 12:12 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 10 h 21, la séance reprend.

Mme Bear, M. Mintram, M. Sayese, Mme Brown et M. Rose font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

À 11 h 43, la séance est suspendue.

À 11 h 45, la séance reprend.

Mme Gordon, Mme Anaquod, M. Daniels et M. Beaudin font chacun un exposé.

À 12 h 12, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

EVIDENCE

SASKATOON, Wednesday, November 21, 2012

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 9:07 a.m. to study issues pertaining to the human rights of First Nations band members who reside off-reserve, with an emphasis on the current federal policy framework.

Senator Mobina S.B. Jaffer (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: I would like to thank the Indian and Metis Friendship Centre for giving us the opportunity to use their facilities, and also for being such good hosts to us today.

My name is Mobina Jaffer, and I am the chair of the committee. I will ask committee members to introduce themselves.

Senator Brazeau: Senator Patrick Brazeau from Quebec.

Senator Dyck: Senator Lillian Dyck from Saskatoon, member of Gordon First Nation.

Senator Hubley: Senator Elizabeth Hubley from Prince Edward Island.

Senator Harb: Mac Harb from Ontario.

The Chair: We are here to listen to you today and learn from you. Hopefully, we will be doing more listening than asking questions.

I now give the floor to Deputy Chair Brazeau to make some formal welcoming comments.

Senator Brazeau: Honourable senators, this is the twenty-sixth meeting of the Forty-first Parliament of the Standing Senate Committee on Human Rights.

I want to start by acknowledging that we are in Treaty 6 territory traditionally occupied by the Cree, the Saulteaux, the Assiniboine and the Dakota.

The committee is very pleased to be in Saskatoon today. Thank you for your warm welcome. I also thank the elder for the smudging ceremony and the opening prayer.

On a personal note, even though we are in Saskatoon, I would like to acknowledge a friend of mine who unfortunately passed away several days ago, Jim Sinclair, who was an ardent and strong advocate for Aboriginal peoples with the Native Council of Canada and also with the Congress of Aboriginal Peoples. I would just like to acknowledge his passing.

We are here because we have been entrusted by the Senate with a mandate to study issues respecting human rights in Canada and elsewhere in the world.

TÉMOIGNAGES

SASKATOON, le mercredi 21 novembre 2012

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 9 h 7, pour étudier des questions concernant les droits de la personne des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves, une attention particulière étant portée au cadre stratégique fédéral actuel.

Le sénateur Mobina S.B. Jaffer (présidente) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Je voudrais remercier l'Indian and Metis Friendship Centre de nous avoir permis d'utiliser ses locaux et de nous réserver un si bon accueil aujourd'hui.

Je m'appelle Mobina Jaffer, et je suis la présidente du comité. Je vais demander aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Brazeau : Le sénateur Patrick Brazeau, du Québec.

Le sénateur Dyck : Le sénateur Lillian Dyck, de Saskatoon, membre de la Première nation Gordon.

Le sénateur Hubley : Le sénateur Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Harb : Mac Harb, de l'Ontario.

La présidente : Nous sommes ici aujourd'hui pour vous écouter et apprendre. J'espère que nous écouterons davantage que nous ne vous poserons de questions.

Je vais donner la parole au vice-président, le sénateur Brazeau, qui va faire une déclaration de bienvenue.

Le sénateur Brazeau : Honorables sénateurs, cette séance du Comité sénatorial permanent des droits de la personne est la 26^e de la 41^e législature.

Je voudrais d'abord reconnaître que nous sommes dans le territoire du Traité 6 traditionnellement occupé par les Cris, les Saulteaux, les Assiniboines et les Dakotas.

Le comité se réjouit d'être à Saskatoon aujourd'hui. Merci pour votre chaleureux accueil. Je remercie également l'aîné pour la cérémonie de purification et la prière d'ouverture.

Même si nous sommes à Saskatoon, je voudrais rendre hommage à un de mes amis qui nous a malheureusement quittés il y a quelques jours, Jim Sinclair, qui était un ardent champion des peuples autochtones, au sein du Conseil autochtone du Canada et du Congrès des peuples autochtones. Je désire simplement lui rendre hommage.

Nous sommes ici parce que le Sénat nous a confié pour mandat d'étudier les questions concernant les droits de la personne au Canada et ailleurs dans le monde.

[Translation]

The committee was set up by the Senate to create a forum to discuss human rights at both the federal and provincial levels, and to monitor and guarantee equal treatment of members of minorities.

Over the years, it has submitted reports on such subjects as Canadians, the United Nations Human Rights Council, children, matrimonial real property on reserves and employment equity within the public service.

[English]

In March 2012, the Standing Committee on Human Rights was authorized to examine and report on issues pertaining to the human rights of First Nations band members who reside off reserve placing an emphasis on the current federal policy framework.

In particular, the committee will examine: (a) rights relating to residency; (b) access to those rights; (c) participation in community-based decision-making processes; (d) portability of rights; (e) existing remedies.

According to census data collected in 2006, it is estimated that Aboriginal people represent 3.8 per cent of the Canadian population. In the 1940s, nearly all Aboriginal people lived on reserve or in rural areas but this is no longer the case. In fact, in 2006, 54 per cent of Aboriginal people lived in cities off reserve, and this number continues to grow today.

With more and more Aboriginal and First Nations people living off reserve, there is a growing need to ensure that all First Nations people, regardless of whether or not they live on or off reserve, have access to the same human rights and protections as every other Canadian.

I would like to welcome our first panelist from the Federation of Saskatchewan Indian Nations, Vice-Chief Simon Bird.

Vice-Chief Simon Bird, Federation of Saskatchewan Indian Nations: Greetings. My name is Simon Bird, Fourth Vice-Chief of the Federation of Saskatchewan Indian Nations, which represents 74 First Nations in Saskatchewan.

The federation is committed to honouring the spirit and intent of the treaties as well as the promotion and protection of the implementation of those treaties that were made with the First Nations more than a century ago.

With that, I just want to welcome senators and members of the audience to Treaty 6 territory, and I thank you for taking the time to listen to the issues. Hopefully this exercise will benefit everybody, not only those in First Nations treaty territories but those living in urban areas.

[Français]

Le comité a été mis sur pied par le Sénat pour constituer un forum de discussion sur les droits de la personne, tant au niveau fédéral que provincial, et pour surveiller et garantir l'égalité de traitements des membres des minorités.

Au fil des ans, il a déposé des rapports concernant notamment les Canadiens, le conseil des droits de l'homme des Nations Unies, les enfants, les biens immobiliers matrimoniaux dans les réserves et l'équité en matière d'emploi au sein de la fonction publique.

[Traduction]

En mars 2012, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a reçu l'autorisation d'étudier les questions concernant les droits de la personne des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves, une attention particulière étant portée au cadre stratégique fédéral actuel, et d'en faire rapport.

En particulier, le comité va étudier les droits ayant trait à la résidence, à l'accès aux droits, à la participation au processus de prises de décision dans la communauté, à la transférabilité des droits ainsi qu'aux recours existants.

Selon les données du recensement de 2006, les Autochtones représentent environ 3,8 p. 100 de la population canadienne. Dans les années 1940, pratiquement tous les Autochtones vivaient dans les réserves en milieu rural. Ce n'est toutefois plus le cas. En fait, en 2006, 54 p. 100 des Autochtones vivaient dans des villes à l'extérieur des réserves et ce chiffre continue d'augmenter aujourd'hui.

Comme le nombre d'Autochtones et de membres des Premières nations habitant à l'extérieur des réserves va croissant, il faut de plus en plus s'assurer que tous les membres des Premières nations, qu'ils habitent dans les réserves ou à l'extérieur, ont accès aux mêmes droits de la personne et aux mêmes protections.

Je souhaite la bienvenue à notre premier témoin de la Federation of Saskatchewan Indian Nations, le chef adjoint Simon Bird.

Le Chef adjoint Simon Bird, Federation of Saskatchewan Indian Nations : Bonjour. Je m'appelle Simon Bird et je suis le quatrième chef adjoint de la Federation of Saskatchewan Indian Nations, qui représente 74 Premières nations de la Saskatchewan.

La fédération s'est engagée à honorer l'esprit et l'intention des traités ainsi qu'à promouvoir et protéger la mise en œuvre des traités qui ont été conclus avec les Premières nations il y a plus d'un siècle.

Cela dit, je désire seulement souhaiter la bienvenue aux sénateurs et aux membres de l'auditoire dans le territoire du Traité 6 et je vous remercie de prendre le temps de nous écouter. J'espère que ce sera bénéfique pour tout le monde, non seulement ceux qui vivent dans les territoires des Premières nations visées par le traité, mais aussi ceux qui vivent en milieu urbain.

I understand that as the Standing Senate Committee on Human Rights, you will submit your final report regarding issues pertaining to the human rights of First Nations band members who reside off reserve no later than February 28, 2013, as well as publish your findings 30 days thereafter. I also understand that you are examining access to rights and the portability of rights among other matters.

With that said, I want to also thank our elders for the smudging ceremony. We want to make sure that we start everything in a good way.

[Mr. Bird spoke in his native language.]

I also want to thank our Creator for giving us the opportunity to meet like this so we can try and work to benefit those who come ahead of us.

All of Saskatchewan's peoples are treaty peoples, First Nations and non-First Nations alike. What is now Saskatchewan is situated within the territories of Treaties 2, 4, 6, 8 and 10. Treaties are sacred from a First Nations' perspective. The way I explained it to the Standing Committee on Aboriginal Affairs and Northern Development two days ago in the House of Commons was that the treaties were made between two nations, and more importantly, the agreement was made under and witnessed by our Creator. No government or one person has authority to break those treaties because they are very sacred. They have been acknowledged as sacred by the Supreme Court of Canada and must be treated as such. An integral part of the treaty process is that any violation of such key principles as honour, trust, respect, justice, peace, friendship, sharing, and good faith violates the sacredness of the treaties.

At the time of the negotiations of treaties, the First Nations concerned were facing scarcity of food. Incoming settlers were threatening our peace and our security. A common objective appeared to include their security and protection.

During your study, I am certain you will compile statistical profiles demonstrating that the same is true today. In February 2012, Chief Perry Bellegard stated to the United Nations Committee for the Elimination of Racial Discrimination that while Canada is rated number 6 on the United Nations Human Development Index, when First Nations statistics are applied to the same index, indigenous peoples in Canada are rated sixty-third. Obviously there exists a huge socioeconomic gap between First Nations people in Canada and the rest of the Canadian society.

This must be addressed by our direct and full meaningful participation with governments and industries in resource development so that we all benefit and see the socio-economic gap close.

Treaty First Nations need to be directly involved in the creation of formal resource revenue sharing agreements. Monies from resource revenues could alleviate poverty and improve the

Je crois savoir que le Comité sénatorial permanent des droits de la personne doit soumettre son rapport final au sujet des questions concernant les droits de la personne des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves d'ici le 28 février 2013 et publier ses conclusions 30 jours plus tard. Je sais aussi que vous étudiez l'accès aux droits et la transférabilité des droits, entre autres questions.

Cela dit, je tiens également à remercier nos aînés pour la cérémonie de purification. Nous voulons faire en sorte de commencer sur le bon pied.

[M. Bird parle dans sa langue maternelle.]

Je tiens aussi à remercier notre Créateur de nous donner l'occasion de nous rencontrer afin que nous puissions travailler dans l'intérêt des générations futures.

Tous les peuples de la Saskatchewan sont des peuples signataires d'un traité, qu'ils fassent partie des Premières nations ou non. Ce qui constitue maintenant la Saskatchewan est situé dans les territoires des Traités 2, 4, 6, 8 et 10. Les traités sont sacro-saints pour les Premières nations. Comme je l'ai expliqué, il y a deux jours, au Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord de la Chambre des communes, les traités ont été conclus entre deux nations et surtout, avec notre Créateur pour témoin. Aucun gouvernement ni aucune personne n'a le pouvoir de rompre ces traités, car ils sont sacro-saints. La Cour suprême du Canada a reconnu qu'ils étaient sacro-saints et ils doivent être considérés comme tels. Toute violation de principes fondamentaux comme l'honneur, la confiance, le respect, la justice, la paix, l'amitié, le partage et la bonne foi viole le caractère sacro-saint des traités.

Au moment où les traités ont été négociés, les Premières nations touchées manquaient de nourriture. Les colons qui arrivaient menaçaient notre paix et notre sécurité. Un objectif commun semble avoir été d'assurer leur sécurité et leur protection.

Au cours de votre étude, je suis certain que vous réunirez des statistiques démontrant que la situation est la même aujourd'hui. En février 2012, le chef Perry Bellegard a déclaré au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations Unies que même si le Canada se classe au sixième rang de l'Indice de développement des Nations Unies, lorsqu'on applique les statistiques relatives aux Premières nations à ce même indice, les peuples autochtones du Canada y occupent la 63^e place. De toute évidence, il y a un fossé socioéconomique énorme entre les peuples des Premières nations du Canada et le reste de la société canadienne.

Nous devons y remédier en participant directement et pleinement avec les gouvernements et l'industrie à la mise en valeur des ressources afin que nous puissions tous en bénéficier et voir le fossé socioéconomique se combler.

Les Premières nations visées par les traités doivent participer directement à l'établissement d'accords officiels de partage des revenus des ressources. L'argent tiré des ressources pourrait

third world conditions that many of our people continue to live in within their treaty territories and communities located both on and off reserve, including urban centers.

First Nations people, as indigenous peoples, are distinct peoples and not simply minorities. Therefore, it is more important to treat the protection of inherent and treaty rights as a separate constitutional principle. The protection, security, and well-being of indigenous peoples have been reflected in Canada's constitutional instruments from the Royal Proclamation of 1763 to section 35 of the Constitution Act, 1982.

Section 43 of the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples provides that the rights recognized thereby constitute the minimum standards for the survival, dignity, and well-being of the indigenous peoples of the world. The declaration also affirms indigenous peoples' right to collective and individual security — section 7. When section 7 is read together with other provisions, the declaration affirms the right to environmental security, food security, human security and territorial security.

Existing processes are not sufficient to fully implement Treaties 2, 4, 6, 8, and 10 so as to ensure First Nations peoples' rights, security and well-being.

The principle of portability is used throughout legislation and policy in Canada. For example, the principle of portability is written into the Canada Health Act. It is possible for governments in Canada to uphold the principle of portability where treaty rights are concerned.

During your hearings and study, I am certain that others will share the statistical profiles of urban First Nations, and I urge you to draw upon that valid, reliable and relevant evidence base in your analysis. We know that an aggregate of 50 per cent or more of our people reside in urban areas. We know that people leave their reserves because of a lack of adequate housing and domestic violence. Very little new First Nations housing off reserve has been funded in recent years when compared to the need. We know that a significant number of homeless people in the treaty territories of Saskatchewan are of First Nations ancestry. We also know that the educational levels are relatively lower than those of the general Canadian population. The rates of children in care are higher and driven in part by inadequate housing. The incidence of HIV and AIDS is particularly high in Saskatchewan.

Our people maintain a strong connection with their home communities and treaty territories. While our people reside in urban areas, the nature of the movement and maintaining a connection to our home communities and what all that means could be the subject of a further study.

remédier à la pauvreté et améliorer les conditions comparables à celles du tiers monde dans lesquelles une bonne partie de notre population continue de vivre dans ses territoires et communautés situés dans les réserves et hors réserve, y compris dans les villes.

Les Premières nations sont, en tant que peuples autochtones, des peuples distincts et pas seulement des minorités. Par conséquent, il est plus important de considérer la protection des droits inhérents et issus des traités comme un principe constitutionnel distinct. La protection, la sécurité et le bien-être des peuples autochtones ont été mentionnés dans les instruments constitutionnels du Canada, depuis la Proclamation royale de 1763 jusqu'à l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

L'article 43 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones porte que : les droits reconnus dans la présente déclaration constituent les normes minimales nécessaires à la survie, à la dignité et au bien-être des peuples autochtones du monde. La déclaration affirme également, à l'article 7, le droit des peuples autochtones à la sécurité collective et personnelle. Lorsqu'on lit l'article 7 en tenant compte des autres dispositions, la déclaration affirme leur droit à la sécurité environnementale, à la sécurité alimentaire, à la sécurité humaine et à la sécurité territoriale.

Les processus existants ne sont pas suffisants pour assurer la mise en œuvre pleine et entière des Traité 2, 4, 6, 8 et 10 de façon à garantir les droits des peuples des Premières nations, leur sécurité et leur bien-être.

Le principe de la transférabilité se retrouve dans toutes les lois et politiques, au Canada. Par exemple, le principe de la transférabilité est inscrit dans la Loi canadienne sur la santé. Les gouvernements du Canada peuvent appliquer le principe de la transférabilité à l'égard des droits issus des traités.

Au cours de vos audiences et de votre étude, je suis certain que d'autres témoins vous parleront du profil statistique des membres des Premières nations vivant en milieu urbain et je vous exhorte à tenir compte de ces témoignages valides, fiables et pertinents dans votre analyse. Nous savons que 50 p. 100 ou plus des membres de notre peuple résident en milieu urbain. Nous savons que les gens quittent leur réserve à cause de la pénurie de logements adéquats et de la violence familiale. On a financé très peu de logements hors réserve pour les Premières nations ces dernières années par rapport aux besoins. Nous savons qu'un bon nombre de sans-abri vivant dans les territoires de la Saskatchewan visés par un traité sont issus des Premières nations. Nous savons aussi que le niveau d'instruction est plus bas que celui du reste de la population canadienne. Le pourcentage d'enfants pris en charge par l'État est plus élevé et cela en partie à cause de la pénurie de logements. L'incidence du VIH et du sida est particulièrement élevée en Saskatchewan.

Les membres des Premières nations gardent des liens solides avec leurs communautés et les territoires visés par les traités. Même s'ils résident dans les centres urbains, leurs déplacements, les liens qu'ils maintiennent avec leurs communautés et tout ce que cela signifie pourraient faire l'objet d'une étude plus approfondie.

Our individual and collective rights to security and well-being as promised in the treaties remain unfulfilled. While we are all treaty people, we have not benefited equally as treaty signatories. Once again, Canadians are sixth and we as First Nations people are sixty-third.

In October 2007, all our tribal councils — Prince Albert Grand Council, Saskatoon Tribal Council, Touchwood Agency Tribal Council, File Hills Qu'Appelle Tribal Council, Yorkton Tribal Council, Agency Chiefs Tribal Council, Battleford Agency Tribal Council, Meadow Lake Tribal Council, and Southeast Tribal Council Number 4 — entered into an intergovernmental relations protocol agreement for urban service delivery. Here, our tribal councils agreed to work together to provide services to urban First Nations. While there are examples of urban service delivery by tribal councils, glaring gaps in urban service delivery in keeping with the portability of treaty rights remains, and we see this in the daily lived experiences of our people and the statistical profiles which you will compile. Given this, the Federation of Saskatchewan Indian Nations recommends that Canada act in accordance with the Treaties 2, 4, 6, 8 and 10 and the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and uphold the honour of the Crown by engaging in good faith negotiations regarding overall implementation of treaties, including processes which lead to resource revenue sharing agreements, without resorting to legal action.

Canada and the provinces must ensure that indigenous peoples' collective and individual rights to security and well-being are acknowledged as portable rights. Canada and the provinces ensure that the international norms, standards, and laws are followed in the implementation of inherent treaty rights, such as the issues of inadequate housing, education, child welfare, violence against women, and the health, for example, are addressed.

Once again, poverty looks the same off and on reserve.

Senator Dyck: I would really like to thank you for your presentation, Vice-Chief Bird. I know that you have spent your life in the field of education. You were, I believe, a principal of a school and now you have become a political leader.

You gave a very good overview of some of the implications of the treaties, of the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and so on. You talked about a number of political agreements with a number of different tribal councils across the province to ensure that urban First Nation people get service delivery.

I wondered if you could elaborate a little bit on that. For instance, we know that often times there are problems with health delivery. Who were those agreements made between? Would it be

Nos droits individuels et collectifs à la sécurité et au bien-être que nous promettaient les traités ne sont pas respectés. Nous sommes tous des peuples signataires d'un traité, mais nous n'en avons pas tiré les mêmes avantages. Encore une fois, les Canadiens se classent au sixième rang tandis que les peuples des Premières nations se classent au 63^e rang.

En octobre 2007, tous nos conseils tribaux — le Prince Albert Grand Council, le Saskatoon Tribal Council, le Touchwood Agency Tribal Council, le File Hills Qu'Appelle Tribal Council, le Yorkton Tribal Council, l'Agency Chiefs Tribal Council, le Battleford Agency Tribal Council, le Meadow Lake Tribal Council et le Southeast Tribal Council Number 4 — ont conclu un protocole d'entente de relations intergouvernementales pour la prestation de services en milieu urbain. Ici, nos conseils tribaux ont accepté de travailler ensemble pour fournir des services aux membres des Premières nations qui vivent en ville. Même s'il y a des exemples de services offerts à ces personnes par les conseils tribaux, il y a encore de grosses lacunes dans la prestation de services aux Autochtones vivant en milieu urbain, suivant le principe de la transférabilité des droits issus des traités, comme en témoignent la vie quotidienne des personnes de notre peuple et les statistiques que vous allez compiler. Compte tenu de cette situation, la Federation of Saskatchewan Indian Nations recommande que le Canada agisse conformément aux Traités 2, 4, 6, 8 et 10 et à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et qu'il préserve l'honneur de la Couronne en participant de bonne foi à des négociations concernant la mise en œuvre des traités, y compris des processus menant à des ententes de partage des revenus et des ressources, sans recourir à une action en justice.

Le Canada et les provinces doivent faire en sorte que les droits collectifs et individuels des peuples autochtones à la sécurité et au bien-être soient reconnus comme des droits transférables. Le Canada et les provinces doivent veiller à ce que les normes et les lois internationales soient respectées pour la mise en œuvre des droits inhérents issus des traités, notamment en ce qui concerne la pénurie de logements adéquats, l'éducation, le bien-être de l'enfance, la violence faite aux femmes et la santé, par exemple.

Encore une fois, la pauvreté a le même visage hors réserve et dans les réserves.

Le sénateur Dyck : Je voudrais vraiment vous remercier de votre exposé, chef adjoint Bird. Je sais que vous avez travaillé toute votre vie dans le domaine de l'éducation. Vous avez été, je crois, directeur d'une école et maintenant vous êtes devenu un dirigeant politique.

Vous nous avez donné un excellent aperçu de certaines des incidences des traités, de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et cetera. Vous avez parlé d'un certain nombre d'accords politiques avec divers conseils tribaux de la province visant à faire en sorte que les membres des Premières nations vivant en milieu urbain obtiennent des services.

Je me demande si vous pourriez nous en parler un peu plus. Par exemple, nous savons que la prestation des services de santé pose souvent des problèmes. Entre qui les ententes ont-elles été conclues?

Saskatoon Tribal Council, the provincial government and the federal government? Has that agreement been useful in terms of getting better services for people who live within cities?

Mr. Bird: I am not privy to or knowledgeable of the exact details of all the agreements in place by each tribal council and the respective city. I do know that services provided by the tribal councils are much needed, and First Nations have utilized the agreements in place accordingly.

I can give you the example of Regina that I learned about from talking to one of our chiefs. One of the interesting things that came about was the rapid growth of non-profit organizations delivering services in urban areas. Our chief mentioned that those services were not geared to benefit our First Nations people. That is why the protocol agreements were born, because First Nations wanted to make sure that they took care of those coming from reserves or their respective First Nations bands and those living in urban areas.

Senator Dyck: You mentioned a number of issues, housing, education, child welfare and so on, but one of the issues that has come up in the Aboriginal Peoples Committee, of which I am a member, is when it comes to off-reserve First Nations — and I fall within that category — is there in your view a good communication between the people on reserve and off reserve?

For instance, when it comes to elections, do off-reserve people know their rights with respect elections in terms of being able to vote? Are they informed when there are big decisions? For instance, you talked about resource development. Do they know about what is happening so that they can express their viewpoints to the band council and the chief so that their input is taken into consideration? Would you say that it is a good system overall here?

Mr. Bird: You are talking about 74 First Nations within Saskatoon. I can tell you that I, as a member of the Peter Ballantyne Cree Nation, have access to one of the band councillors in charge of an urban area, and I receive information as to what happens back home.

The Chair: I also want to recognize the fact that you had to give up some appointments in Ottawa to be here, and so we really appreciate your presence here today. . .

From your presentation and knowing the kind of work you do, you are familiar with on-reserve access to services. In your opinion, are those services comparable to services available to First Nations people living off reserve? Is there a gap? What is the difference in services?

Mr. Bird: Sorry, but I am going to have to repeat your question so I know exactly what you are asking. Off reserve, on reserve, are they comparable in terms of services?

The Chair: Yes.

S'agit-il du Saskatoon Tribal Council, du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral? Cet accord a-t-il été utile pour que les personnes qui vivent dans les villes obtiennent de meilleurs services?

M. Bird : Je ne connais pas en détail tous les accords conclus par chaque conseil tribal et la municipalité. Je sais que les services fournis par les conseils tribaux sont en grande demande et que les Premières nations se sont prévalués des accords en place.

Je peux vous citer l'exemple de Regina dont un de nos chefs m'a parlé. Un des changements intéressants a été la croissance rapide des organismes sans but lucratif qui fournissent des services dans les villes. Notre chef a mentionné que ces services n'avaient pas été mis sur pied pour les membres des Premières nations. C'est pourquoi il y a eu un protocole d'entente, parce que les Premières nations voulaient la certitude que ces organismes répondraient aux besoins des personnes venant des réserves ou de leur bande des Premières nations ainsi que les personnes vivant en milieu urbain.

Le sénateur Dyck : Vous avez mentionné un certain nombre de problèmes au niveau du logement, de l'éducation, du bien-être de l'enfance, et cetera, mais une des questions qui ont été soulevées au Comité des peuples autochtones dont je fais partie concerne les membres des Premières nations vivant hors réserve — et j'entre dans cette catégorie. À votre avis, y a-t-il une bonne communication entre la population des réserves et celle qui vit hors réserve?

Par exemple, lorsqu'il y a des élections, les gens qui vivent hors réserve connaissent-ils leurs droits en ce qui concerne l'exercice de leur droit de vote? Lorsque des décisions importantes sont prises, en sont-ils informés? Par exemple, vous avez parlé de la mise en valeur des ressources. Sont-ils au courant de ce qui se passe afin de pouvoir exprimer leur point de vue au conseil de bande et au chef pour qu'il en soit tenu compte? Diriez-vous que le système est satisfaisant dans l'ensemble?

M. Bird : Environ 74 Premières nations sont présentes à Saskatoon. Je peux vous dire qu'en tant que membre de la Nation crie Peter Ballantyne, j'ai accès à l'un des conseillers de bande chargés d'une région urbaine et que je suis informé de ce qui passe chez moi.

La présidente : Je tiens également à mentionner que vous avez renoncé à des rendez-vous à Ottawa pour venir ici et nous apprécions donc vivement votre présence parmi nous aujourd'hui.

À en juger par votre déclaration et le genre de travail que vous faites, vous êtes bien renseigné sur l'accès aux services dans les réserves. À votre avis, ces services se comparent-ils aux services à la disposition des membres des Premières nations qui vivent hors réserve? Y a-t-il un décalage important? Quelle est la différence?

M. Bird : Désolé, mais je vais devoir répéter votre question pour m'assurer d'avoir bien compris. Hors réserve et dans les réserves, les services sont-ils comparables?

La présidente : Oui.

Mr. Bird: Could you give me an example of what kind of services you are asking about?

The Chair: For example, let us say the education provided on reserve and the education provided for people off reserve, health on reserve and off reserve.

Mr. Bird: I will talk about education first since that is my portfolio and I have a background in education.

Right now, the education system on First Nations is severely underfunded, and you can expect the comparability level to be as such. It is different. I have always made the statement, and I stand by it, when I talk to our own people, especially in our own schools, that no other people work harder for our people than our own people. I have seen this time and time again. I definitely feel as though there is a different standard when it comes to comparability because both are not resourced the same. I believe it was the Auditor General who stated that schools are severely underfunded.

In regard to health, just as many rural areas may not have doctors within their immediate vicinity, First Nations face the same issue. I believe that the Medicine Chest in Treaty 6 was one of the guarantees that we would have access to health care, and yet again, here we are, 2012, and our treaty rights have not been fully implemented. Instead, we have become a program that always takes a look at the bottom dollar, I guess you could say. When you go into an agreement, for as long as the sun shines, the rivers flow, and the grass grows, you expect that agreement to be fulfilled.

Senator Dyck: On the question of education, what about language instruction? You are probably one of a few people who speaks your own language. Is there good enough language instruction? Is the language instruction on and off reserve comparable? Is there a gap? What sort of situation are we in with respect to retention of First Nation languages?

Mr. Bird: From my experience, language instruction is really at the mercy of the available resources, and I know that some of our First Nations off reserve in urban areas may have gotten the local school board to invest in language development and cultural protocols, which is what our grassroots people have always pushed for.

On reserve, language development is resourced by the creativity by the school or the First Nations itself or the available resources, but I do know that it is a very high priority. Our treaty elders have always stated that treaty rights on education is one of the areas that should have included, but does not include, the development and retention of language and culture. Currently we do not have adequate resourcing for education itself without including languages and culture.

M. Bird : Pourriez-vous me donner un exemple du genre de services dont vous parlez?

La présidente : Par exemple, l'éducation assurée dans les réserves et l'éducation offerte aux personnes vivant hors réserve, la santé dans les réserves et hors réserve.

M. Bird : Je vais d'abord parler de l'éducation étant donné que c'est mon portefeuille et que j'ai des antécédents dans ce domaine.

À l'heure actuelle, le système d'éducation des Premières nations est gravement sous-financé et comme vous pouvez vous y attendre, cela se reflète sur la comparabilité. Ce n'est pas la même chose. J'ai toujours dit, et je le maintiens, quand je parle à notre peuple, surtout dans nos propres écoles, que personne d'autre ne travaille plus fort pour nous que notre propre peuple. Je l'ai toujours constaté. Je suis convaincu que la norme est différente en ce qui concerne la comparabilité étant donné que les deux systèmes n'ont pas les mêmes ressources. C'est le vérificateur général qui a dit, je crois, que nos écoles étaient gravement sous-financées.

En ce qui concerne la santé, tout comme un grand nombre de régions rurales n'ont pas toujours des médecins dans leur voisinage immédiat, les Premières nations connaissent les mêmes problèmes. Je crois que le coffret de remèdes prévu dans le Traité 6 était une des garanties que nous aurions accès aux soins de santé et pourtant, en 2012, nos droits issus des traités n'ont pas encore été entièrement respectés. C'est plutôt devenu un programme qui se préoccupe toujours du financement, pourrait-on dire. Lorsque vous concluez un accord, vous vous attendez à ce que cet accord soit respecté aussi longtemps que le soleil brille, que les rivières coulent et que l'herbe pousse.

Le sénateur Dyck : À propos de l'éducation, qu'en est-il de l'enseignement des langues? Vous êtes sans doute l'une des rares personnes qui parlent leur propre langue. La qualité de l'enseignement des langues est-elle suffisante? L'enseignement des langues dans la réserve et hors réserve est-il comparable? Y a-t-il une lacune sur ce plan? Dans quelle situation sommes-nous en ce qui concerne la préservation des langues des Premières nations?

M. Bird : D'après mon expérience, l'enseignement des langues est vraiment à la merci des ressources disponibles et je sais que certains des membres de nos Premières nations qui vivent hors réserve en milieu urbain ont peut-être obtenu de la commission scolaire locale qu'elle investisse dans l'enseignement des langues et les protocoles culturels, comme nous l'avons toujours demandé.

Dans la réserve, l'enseignement de la langue dépend de la créativité de l'école ou de la Première nation ou encore des ressources disponibles, mais je sais que c'est une grande priorité. Nos aînés ont toujours dit que les droits issus des traités concernant l'éducation auraient dû inclure l'enseignement et la préservation de la langue et de la culture. À l'heure actuelle, nous n'avons pas de ressources suffisantes pour l'éducation comme telle et ne parlons même pas des langues et de la culture.

The Chair: Before I ask my second question, yesterday we were at a powwow ceremony in Winnipeg in honour of the children. As a grandmother, I was so proud to see the little children dancing the cultural dances with pride, wearing the dresses with real pride. It is something we will always remember.

The Supreme Court has recognized that in some of its significant decisions relating to First Nations people, that a decision to leave a reserve does not mean a decision to abandon one's culture, and yesterday we saw a real expression of that. I would like to hear from you in your experience how our local First Nations people are maintaining their cultural ties, and is it through contact with their reserves or establishing First Nation communities within urban or rural areas, or is it a combination of the two?

Mr. Bird: In my experience, First Nations relate to one another by the commonalities. I have been to university, and I am never surprised how much First Nations will sit in sections with each other — common last names, family ties, First Nations areas, treaty territories, bands, tribal councils — and the same applies for the urban centers.

You become more engaged with your own culture the more you know about it, and it is institutions or facilities such as this that provide an opportunity for a common meeting ground. That is why a lot of our people who maybe do not have a strong background in their own culture will go to such places and seek out the teachings that they may be wondering about.

For example, not all First Nations have the family background to engage in the smudge ceremony or the powwow that you talked about, so it is more of a development process and it is each to its own. Each person is on their own journey to find or to relate or to go back home to learn about their language, their family members and their culture.

Senator Hubley: I would like to first thank you for your presentation this morning, Vice-Chief Bird, and for the warm welcome that we have received here in Saskatoon.

I am going to revert now to the portability of rights and the gaps that we see exist. Statistics Canada in 2006 indicated that when they looked at the social issues, which would be health, education, housing, they saw a gap between the on-reserve and off-reserve Aboriginals. They also saw a gap between those two groups and the rest of the Canadian population.

I do not know if that is an issue of being able to access more things in an urban setting or not, but I am wondering if you have any thoughts in that regard?

Mr. Bird: You are asking me if the gap between off reserve and on reserve has anything to do with the available —

La présidente : Avant de poser ma deuxième question, hier, nous avons participé, à Winnipeg, à un pow-wow en l'honneur des enfants. En tant que grand-mère, j'étais très fière de voir les petits enfants danser fièrement les danses traditionnelles, porter les costumes avec une grande fierté. C'est une chose que nous n'oublierons jamais.

La Cour suprême a reconnu, dans certaines de ses décisions importantes concernant les Premières nations, que la décision de quitter une réserve n'est pas une décision d'abandonner sa culture et hier, nous en avons vu l'illustration. Je voudrais que vous nous parliez de la façon dont les gens des Premières nations de chez vous maintiennent leurs liens culturels, et que vous nous disiez si c'est grâce aux contacts avec leurs réserves ou en établissant des communautés des Premières nations dans les villes ou les régions rurales, ou si c'est un ensemble des deux?

M. Bird : D'après mon expérience, les gens des Premières nations sont unis par les choses qu'ils ont en commun. Je suis allé à l'université et je ne suis jamais surpris de voir les gens des Premières nations s'asseoir ensemble et se regrouper par nom de famille ou liens familiaux, Première nation ou territoire visé par un traité, bande ou conseil tribal et c'est la même chose pour ceux qui vivent dans les centres urbains.

Plus vous connaissez votre culture, plus vous y intéressez et ce sont les institutions ou les installations de ce genre qui permettent de se rencontrer. C'est pourquoi un bon nombre de gens des Premières nations qui n'ont peut-être pas des liens solides avec leur propre culture se rendent dans ces endroits pour rechercher les enseignements qui les intéressent.

Par exemple, les membres des Premières nations n'ont pas tous les antécédents familiaux voulus pour participer à une cérémonie de purification ou au pow-wow dont vous avez parlé. Il s'agit donc plutôt d'une quête et d'une démarche personnelles. Chaque personne doit faire son propre chemin ou retourner chez elle pour se familiariser avec sa langue, les membres de sa famille et sa culture.

Le sénateur Hubley : Je voudrais d'abord vous remercier de votre exposé de ce matin, chef adjoint Bird, ainsi que pour le chaleureux accueil qui nous a été réservé ici, à Saskatoon.

Je vais maintenant revenir sur le sujet de la transférabilité des droits et des lacunes que nous constatons actuellement. En 2006, Statistique Canada a indiqué que l'examen des enjeux sociaux sur le plan de la santé, de l'éducation et du logement a révélé un décalage entre les Autochtones vivant dans les réserves et hors réserve. Un écart a également été constaté entre ces deux groupes et le reste de la population canadienne.

Je ne sais pas si c'est en raison de la possibilité d'accéder plus facilement aux services en milieu urbain ou non, mais je me demande si vous avez des opinions à cet égard?

M. Bird : Vous me demandez si l'écart entre les services disponibles hors réserve et dans les réserves a quoi que ce soit à voir avec la disponibilité...

Senator Hubley: Available services would be one. Indeed, there may be opportunities within an urban setting to access more services. Is that the reason? We see a difference between on reserve and off reserve accessibility, and actually, statistically those off reserve fair better in some of those areas than those on reserve, but they are still not up to the standard that we as Canadians would like to see.

Mr. Bird: I will use education, for an example. It is widely known that education is underfunded. I think I have already answered your question by my responses to Senator Dyck and Senator Jaffer. It only makes sense when you do not have adequate resourcing on reserve and you have available a little bit more resourcing off reserve that there is going to be a difference.

Senator Hubley: Yes. I was wondering if that might be the case.

Under the heading of health, would you also comment on the availability of medical care both on and off reserve, and I guess the big question there is with regard to the portability of rights. Where are we falling short here? Why are we not able to provide adequate health, education and housing for Aboriginal people, both on and off reserve?

Mr. Bird: I believe it is because we do not get adequately funded on reserve.

Senator Hubley: Is it a funding issue?

Mr. Bird: Yes. If you take a look back at the treaties, they are a guarantee in exchange for the territories that we shared and the peace that we maintained. Obviously one party to those treaties is not holding up their end of the promise.

Senator Hubley: Would you comment on the Indian Act?

Mr. Bird: In regard to what?

Senator Hubley: We do hear from time to time that perhaps the Indian Act is not the best vehicle for two nations to serve and respect each other. I am wondering if you feel that the Indian Act is the vehicle you need to secure your rights within this country or if the Indian Act needs to be revamped and perhaps rewritten or looked at by both nations?

Mr. Bird: The Indian Act has definitely been a hot topic here in the past while. I remember your Prime Minister saying that he will not touch the Indian Act, that it is like plucking a big tree and will leave a big hole in the ground. Yet one of your MPs goes around wanting to change it unilaterally.

I have a story that I share with my students when I teach treaties. If you take a look at any old picture regarding the two gentlemen who are shaking hands, you will see a war club on the ground and the First Nations man is shaking hands with his left hand by his side. On the other side, you have the Queen's

Le sénateur Hubley : La disponibilité des services est un facteur. En réalité, il est peut-être plus facile en milieu urbain d'avoir accès à plus de services. Est-ce la raison? Nous constatons une différence entre l'accessibilité aux services dans les réserves et hors réserve et d'ailleurs, d'après les statistiques, ceux qui vivent à l'extérieur de la réserve, dans certains secteurs, sont mieux lotis que ceux qui vivent dans les réserves, mais n'obtiennent quand même pas le niveau de services auxquels s'attendent les Canadiens.

M. Bird : Je vais prendre l'exemple de l'éducation. Chacun sait que l'éducation est sous-financée. Je pense avoir déjà répondu à votre question dans ma réponse au sénateur Dyck et au sénateur Jaffer. Si vous n'avez pas de ressources adéquates dans la réserve et si vous en avez un peu plus hors réserve, il est évident qu'il y aura une différence.

Le sénateur Hubley : Oui. Je me demandais si c'était le cas.

Au chapitre de la santé, voulez-vous aussi nous parler de la disponibilité des soins médicaux dans les réserves et hors réserve et je pense que cela nous amène à la grande question de la transférabilité des droits. Où sont les lacunes sur ce plan-là? Pourquoi ne sommes-nous pas capables de fournir des services de santé, d'éducation et de logement adéquats aux peuples autochtones, autant dans les réserves que hors réserve?

M. Bird : C'est, je crois, parce que nous ne sommes pas suffisamment financés dans les réserves.

Le sénateur Hubley : C'est une question de financement?

M. Bird : Oui. Si vous examinez les traités, ils prévoient une garantie en échange du territoire que nous avons partagé et de la paix que nous avons préservée. Bien entendu, une des parties à ces traités ne tient pas ses engagements.

Le sénateur Hubley : Pourriez-vous nous parler de la Loi sur les Indiens?

M. Bird : À quel propos?

Le sénateur Hubley : Nous entendons dire, de temps à autre, que la Loi sur les Indiens n'est peut-être pas le meilleur instrument pour amener deux nations à s'aider et se respecter mutuellement. Je me demande si à votre avis, la Loi sur les Indiens est l'instrument dont vous avez besoin pour faire respecter vos droits dans notre pays ou s'il faut qu'elle soit révisée et peut-être réécrite ou réexaminée par les deux nations?

M. Bird : La Loi sur les Indiens a certainement été un sujet controversé ces derniers temps. Je me souviens que votre premier ministre a dit qu'il n'y toucherait pas, que ce serait comme arracher un gros arbre qui laisserait un gros trou dans le sol. Pourtant, un de vos députés se promène partout en disant qu'il faut la modifier unilatéralement.

J'ai une histoire que je raconte à mes étudiants lorsque je leur parle des traités. Si vous examinez une vieille image représentant les deux messieurs qui se serrent la main, vous verrez une massue sur le sol et l'homme des Premières nations qui serre la main de l'autre avec sa main gauche sur le côté. En face de lui, vous avez le

representative with his right hand out but you do not see his left hand. One of the things that some of our elders will say is that he was hiding the Indian Act behind him.

You asked about the Indian Act. It is not something that we asked for; it was something that was imposed on us in 1876. When you have First Nations that are now just coming to a place where they are thriving, you cannot unilaterally take it out. You do not know what kind of implications or drastic changes it will have on individual First Nations. We are working ourselves out. We are a nation. We agreed to that treaty relationship nation to nation.

Also, I as a vice-chief cannot make a recommendation to change this and that on behalf of all 74 nations because our treaty elders have always said it is a nation-to-nation relationship. I will leave it at that.

Senator Brazeau: I will focus specifically on voting rights for my first question.

As you are aware, there are different ways in which First Nations people can select or elect their leaders. One way is under the Indian Act, section 74. As you are probably aware, a Supreme Court decision in 1999 that gave the right to off-reserve band members to vote for their leaders.

However, there are also some First Nations communities who select or elect their leaders via custom or what they call custom. Some of these customs are written, some are unwritten, some are Charter compliant and some are not Charter compliant.

To make a long story short, more than 50 per cent of First Nations communities in Canada conduct their elections by means of custom, which means that these communities can specifically exclude their off-reserve band members from the right to vote.

Given that little preamble, how many bands in Saskatchewan vote by custom? You mentioned that you have the right to vote and you are informed and that is great to hear, but the fact is that many grassroots First Nations people living off reserve cannot vote. They do not have access to the same programs and services that their brothers and sisters on reserve have.

I will just mention in passing with regard to post-secondary education as well, many First Nations people living off reserve cannot access post-secondary because of discretionary decisions taken by their leaders.

Coming back to elections, do you have the data at hand? If not, then that is fine, but I would like to know for those First Nations people who cannot vote here in Saskatchewan, and maybe to those First Nations communities who are discriminating against their own people and disallowing their votes, what is the Federation doing to ensure that those people have a voice?

représentant de la Reine qui tend sa main droite, mais vous ne voyez pas sa main gauche. Certains de nos aînés vous diront qu'il cachait la Loi sur les Indiens derrière son dos.

Vous avez posé une question au sujet de la Loi sur les Indiens. Nous ne l'avions pas demandée. Elle nous a été imposée en 1876. Quand les Premières nations commencent tout juste à s'en sortir, vous ne pouvez pas supprimer cette loi unilatéralement. Vous ne savez pas quelles répercussions ou changements radicaux cela aura pour chaque Première nation. Nous essayons de nous en sortir. Nous sommes une nation. Nous avons conclu cette entente basée sur un traité de nation à nation.

D'autre part, en tant que chef adjoint, je ne peux pas faire de recommandations pour changer ceci ou cela au nom de nos 74 nations, car nos aînés signataires du traité ont toujours dit que c'était une relation de nation à nation. Je vais en rester là.

Le sénateur Brazeau : Ma première question portera précisément sur le droit de vote.

Comme vous le savez, il y a différentes façons dont les peuples des Premières nations peuvent choisir ou élire leurs dirigeants. L'une d'elles est en vertu de l'article 74 de la Loi sur les Indiens. Comme vous le savez sans doute, un jugement que la Cour suprême a rendu en 1999 a conféré aux membres de la bande vivant hors réserve le droit de voter pour leurs dirigeants.

Néanmoins, il y a aussi certaines communautés des Premières nations qui choisissent ou élisent leurs dirigeants selon ce qu'elles appellent la coutume. Certaines de ces coutumes sont écrites, d'autres ne le sont pas, certaines sont conformes à la Charte tandis que d'autres n'y sont pas conformes.

En quelques mots, je dirais que plus de 50 p. 100 des communautés des Premières nations du Canada tiennent leurs élections selon la coutume, ce qui veut dire qu'elles peuvent priver du droit de vote les membres de la bande qui vivent hors de la réserve.

Compte tenu de ce petit préambule, combien de bandes votent selon la coutume en Saskatchewan? Vous avez mentionné que vous avez le droit de voter et que vous êtes informé, et c'est une excellente chose, mais le fait est qu'un grand nombre de membres des Premières nations qui vivent hors réserve ne peuvent pas voter. Ils n'ont pas accès aux mêmes programmes et services que leurs frères et sœurs qui vivent dans la réserve.

Je mentionnerai simplement en passant qu'en ce qui concerne également l'enseignement postsecondaire, un grand nombre de gens des Premières nations qui vivent hors réserve n'y ont pas accès à cause des décisions discrétionnaires prises par leurs dirigeants.

Pour en revenir aux élections, avez-vous des données à ce sujet sous la main? Dans le cas contraire, très bien, mais je voudrais savoir ce que fait la fédération pour les membres des Premières nations qui ne peuvent pas voter ici, en Saskatchewan, et peut-être à l'égard des communautés des Premières nations qui font de la discrimination contre leur propre peuple en les empêchant de voter, pour que ces personnes aient voix au chapitre?

Mr. Bird: Is that a question or a statement?

Senator Brazeau: Both.

Mr. Bird: Since you know all the parts of your answer and question, why do you come to us with questions? You are from Quebec, right? In Saskatchewan, we do not go and dictate to any of the 74 First Nations on how they elect and how they select. It is up to them. They have the inherent and treaty right to do so. They have an electoral body, and the people have that authority. The people have that sovereignty. It is the leadership who speaks on behalf of the people.

Like I said, as a vice-chief, I work for the people within those 74 First Nations. It is not a top down approach. It is the people who have that authority, and I only take what is given to me as a spokesperson.

Senator Brazeau: Thank you for that. I fully understand that as well. I fully understand the hierarchy of the different organizations, but you are obviously a spokesperson for the chiefs here in Saskatchewan.

Correct me if I am wrong, but if I understood your answer, it is that if a First Nations community decides upon their own electoral system, custom system and specifically excludes people because of the fact that they live off reserve, did you just say that that is their inherent right to do so?

Mr. Bird: No, I did not.

Senator Brazeau: Could you please elaborate then?

Mr. Bird: You asked me how many bands in Saskatchewan are under custom law. I cannot provide that information for you.

I think what you are getting at is the same thing we dealt with on Monday. Your Conservative government wants to make changes in their big omnibus bill regarding the Indian Act. There are specific sections talking about land surrender.

I heard from the Standing Committee of Aboriginal Peoples and Northern Development that they want to basically find a shortcut to putting votes on what individual First Nations want to do with their lands. You want to have a small majority among those who show up. For example, let us take this meeting, 75 people. If half of them vote in favour to give up half of Saskatoon and we have more than 75 people outside these doors who live in Saskatoon and have a say in regard to their future, that is not a fair vote.

You need most of your people, and from my year and a half plus in leadership communicating with our First Nations leadership I know that not a single one of those leaders would never tell you that one part of their membership is more important than the other.

M. Bird : Est-ce une question ou une déclaration?

Le sénateur Brazeau : Les deux.

M. Bird : Comme vous connaissez toutes les réponses, pourquoi nous posez-vous ces questions? Vous venez du Québec, n'est-ce pas? En Saskatchewan, nous ne dictons à aucune des 74 Premières nations comment élire et choisir leurs dirigeants. Cela les regarde. Elles ont le droit inhérent et issu des traités d'en décider. Elles ont un corps électoral et la population a ce pouvoir. Le peuple a cette souveraineté. Ce sont les dirigeants qui parlent au nom du peuple.

Comme je l'ai dit, en tant que chef adjoint, je travaille pour les membres de nos 74 Premières nations. Ce n'est pas imposé par les dirigeants. C'est le peuple qui a ces pouvoirs et j'exerce seulement les pouvoirs qui me sont conférés en tant que porte-parole.

Le sénateur Brazeau : Je vous en remercie. Je le comprends parfaitement. Je comprends très bien d'ailleurs la hiérarchie des différentes organisations, mais bien entendu, vous êtes le porte-parole des chefs de la Saskatchewan.

Je me trompe peut-être, mais si j'ai compris votre réponse, si une communauté des Premières nations décide d'établir son propre système électoral, son système de coutume et qu'elle exclut des gens parce qu'ils vivent hors réserve, vous venez de dire qu'elle a le droit de le faire?

Mr. Bird : Non, je n'ai pas dit cela.

Le sénateur Brazeau : Pourriez-vous être plus précis, s'il vous plaît?

M. Bird : Vous m'avez demandé combien de bandes de la Saskatchewan appliquent le droit coutumier. Je ne peux pas vous fournir ce renseignement.

Je pense que vous abordez le même sujet que celui dont nous avons parlé lundi. Votre gouvernement conservateur veut apporter des changements, dans son épais projet de loi omnibus au sujet de la Loi sur les Indiens. Il y a certains articles portant sur la cession des terres.

J'ai entendu le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord dire qu'il voulait trouver un raccourci pour faire voter les Premières nations à propos de ce qu'elles veulent faire de leurs terres. Vous voulez vous contenter d'une petite majorité des personnes présentes. Par exemple, disons qu'il y a ici 75 personnes. Si la moitié d'entre elles votent pour céder la moitié de Saskatoon alors qu'il y a plus de 75 personnes à l'extérieur de la salle, qui vivent à Saskatoon et qui ont leur mot à dire au sujet de leur avenir, ce n'est pas un vote équitable.

Il faut que la plupart des gens y participent. Cela fait plus d'un an et demi que je communique avec les dirigeants de nos Premières nations et je sais qu'aucun d'eux ne vous dira jamais qu'une partie de ses membres est plus importante qu'une autre.

Senator Brazeau: I do not want to belabour the point. From what you just said, we are dealing with something entirely different. It is not something that the committee is dealing with at the current time, but, again, I go to voting rights.

As you mentioned, you are a spokesperson for the chiefs across this province. There are First Nations communities who deny the right to vote, and I am just dealing with voting rights here. I am not dealing with the whole gamut of issues because we are going to be here for months and months.

You are a vice-chief. You know people around this province. You have probably heard people who cannot vote because of custom elections, because of the fact that they live off reserve. As a spokesperson for the chiefs, could you please describe what you would do? Would you remain silent on the fact that this is happening? Would you perhaps sit-down with chiefs and say that perhaps it is not a good thing to discriminate against our own or that it is their right to do so?

I am trying to understand. The reason why we are here is to get to these really fundamental questions because, in my view as a First Nations person, it is inconceivable and it is just outright discrimination that I and many others who live off reserve sometimes cannot vote because of that fact.

I want to know what our leaders are doing to rectify the situation. To be quite honest and to be quite blunt and to be quite open about it, if some of these First Nations communities anywhere across the country were to allow their off reserve people the right to vote, given the fact that the majority live off reserve, perhaps it would skew and change the leadership on reserve. What are you doing about it?

Mr. Bird: You are asking me if First Nations are denied the right to vote. Nobody has ever come up to me and said, "I was denied to vote for my leadership back home."

Senator Brazeau: So nobody here in Saskatchewan has ever approached you, a grassroots member living off reserve, and told you that they could not vote in their band election. Is that what you are saying?

Mr. Bird: That is correct.

Senator Brazeau: Thank you.

Senator Dyck: Following up on the elections of the number of custom code First Nations, I am not even sure that FSIN would have access to that information, who are custom code First Nations. I myself have asked that same question of the department officials, and the information from the department is not forthcoming either. It is an important question to know just for the sake of knowing, and I am not sure that you would even, as an organization, have that list. To your knowledge, do you have such a list?

Mr. Bird: No, we do not.

Senator Dyck: So I am not sure that it is necessarily a fair question to ask because when I ask that question of the department, they do not really give me a direct answer.

Le sénateur Brazeau : Je ne veux pas m'étendre sur ce sujet. D'après ce que vous avez dit, nous parlons d'une question entièrement différente. Ce n'est pas un sujet que le comité examine pour le moment, mais j'en reviens au droit de vote.

Comme vous l'avez mentionné, vous êtes le porte-parole des chefs de la province. Il y a des communautés des Premières nations qui refusent d'accorder le droit de vote à certaines personnes et je parle seulement ici du droit de vote. Je ne parle pas l'ensemble des enjeux, car nous en aurions pour des mois et des mois.

Vous êtes un chef adjoint. Vous connaissez beaucoup de gens dans la province. Vous avez sans doute entendu parler de personnes qui ne peuvent pas voter à cause de la coutume, parce qu'elles vivent hors réserve. En tant que porte-parole des chefs, pourriez-vous nous expliquer ce que vous feriez? Resteriez-vous silencieux? Iriez-vous dire aux chefs qu'il n'est pas souhaitable de faire de la discrimination contre leurs propres membres ou qu'ils ont le droit d'agir ainsi?

J'essaie de comprendre. Si nous sommes ici, c'est pour aborder ces questions vraiment fondamentales, car à mon avis, en tant que membre d'une Première nation, je trouve inconcevable et totalement discriminatoire que moi même et bien d'autres personnes vivant hors réserve ne puissions pas voter parfois pour cette raison.

Je voudrais savoir ce que nos dirigeants font pour remédier à la situation. Pour être parfaitement honnête et direct et pour être franc à ce sujet, si certaines de ces communautés des Premières nations accordaient le droit de vote à leurs membres qui vivent hors réserve, étant donné que la majeure partie de la communauté vit hors réserve, cela pourrait peut-être influencer et changer l'administration de la réserve. Que faites-vous à ce sujet?

M. Bird : Vous me demandez si des membres des Premières nations sont privés du droit de vote. Personne n'est jamais venu me dire : « Les dirigeants de ma bande m'ont empêché de voter. »

Le sénateur Brazeau : Donc, personne ici, en Saskatchewan, aucun membre vivant hors réserve ne vous a jamais dit qu'il ne pouvait pas voter aux élections de sa bande. C'est bien ce que vous dites?

M. Bird : C'est exact.

Le sénateur Brazeau : Merci.

Le sénateur Dyck : Toujours à propos des élections tenues par les Premières nations qui suivent la coutume, je ne suis même pas certaine que la FSIN sache quelles sont ces Premières nations. J'ai posé moi-même la question aux fonctionnaires du ministère et je n'ai pas non plus obtenu de réponse. Il est important de le savoir et je ne suis d'ailleurs pas certaine que votre organisme ait cette liste. À votre connaissance, avez-vous cette liste?

M. Bird : Non, nous ne l'avons pas.

Le sénateur Dyck : Par conséquent, je ne suis pas sûre qu'il soit juste de poser cette question, car lorsque je l'ai posée au ministère, il ne m'a pas vraiment fourni de réponse directe.

I am happy to hear that, from your perspective, you have not heard of any problems of off-reserve First Nations not being able to vote. Your information seems contrary and it would be interesting if you could table the information that you do have that is contrary.

I guess that is more of a comment than a question.

I do know there are custom code elections held here in Saskatchewan. I have been contacted by one or two, and it was not to do with off-reserve members not being able to vote.

You were talking about resource development. What position do we take from the treaty perspective with regard to resource development, and should the benefits that you see accruing from resource development be distributed to both on-reserve and off-reserve members? Let us say, in my instance, they were looking at wind power and potash development. Would I, as an off-reserve member benefit? Should I benefit equally?

Senator Brazeau: Senator Dyck, you did ask for a supplemental, but you moved on to resource development, and we do have Senator Harb who would like to ask a question.

Senator Dyck: I apologize.

Senator Harb: Thank you. I would like to defer to the senator so she can carry on with her train of thought.

Senator Dyck: With regard to resource development, do you think that on-reserve and off-reserve members should benefit to the same extent?

Mr. Bird: We have First Nations who currently and have in the past made all their benefits from resource development within their traditional territories available to both on and off reserve. I personally have benefited from my First Nation and some of the First Nations that I have been involved with in terms of work.

I know that a lot of our urban members do come back to their First Nations for maybe a yearly — I do not know what kind of benefits I can name off the top, but, you know, definitely there are those benefits that are not only for First Nations living on reserve.

Another prime example is gaming. Gaming right now happens off reserve for the most part, but those benefits go to on reserve, off reserves, and also non-First Nations people through CDCs.

When you talk about resource benefit sharing, we are already doing it, but the one thing that is being denied us is the natural resources that continue to be extracted from our territories, and First Nations have no access to making sure that they benefit from those cases.

Je me réjouis de vous entendre dire que vous n'avez pas entendu parler de membres des Premières nations vivant hors réserve qui ne peuvent pas voter. Les renseignements que vous avez semblent aller dans le sens opposé et il serait intéressant que vous nous les communiquiez si vous disposez de renseignements allant dans le sens contraire.

Je suppose que c'est plus une observation qu'une question.

Je sais qu'il y a des élections qui sont tenues selon la coutume ici, en Saskatchewan. J'ai été contactée par une ou deux personnes et ce n'était pas à propos du fait que ceux qui vivent hors de la réserve n'ont pas le droit de voter.

Vous avez parlé de la mise en valeur des ressources. Quelle est notre position à cet égard du point de vue du traité, et les avantages qui seraient tirés de l'exploitation des ressources devraient-ils être distribués à la fois aux personnes vivant dans les réserves et hors réserve? Disons, dans mon cas, qu'on envisage de développer l'énergie éolienne et d'exploiter la potasse. En tant que membre de la bande vivant hors réserve, devrais-je en bénéficier? Devrais-je en bénéficier au même titre que les autres?

Le sénateur Brazeau : Sénateur Dyck, vous avez posé une question supplémentaire, mais vous êtes passée à la mise en valeur des ressources alors que le sénateur Harb voudrait poser une question.

Le sénateur Dyck : Excusez-moi.

Le sénateur Harb : Merci. Je vais céder mon tour au sénateur afin qu'elle puisse poursuivre sa ligne de pensée.

Le sénateur Dyck : En ce qui concerne l'exploitation des ressources, pensez-vous que les membres de la bande qui vivent dans la réserve et hors réserve devraient en bénéficier autant les uns que les autres?

Mr. Bird : Nous avons des Premières nations qui, actuellement ou par le passé, ont mis tous les avantages tirés de la mise en valeur des ressources dans leurs territoires traditionnels à la disposition de leurs membres vivant dans les réserves ou hors réserve. En ce qui me concerne, ma Première nation et certaines des Premières nations avec qui j'ai travaillé m'en ont fait profiter.

Je sais qu'un grand nombre de nos membres vivant en milieu urbain retournent dans leur Première nation chaque année pour... Je ne sais pas quel genre d'avantages je pourrais vous citer, mais il y a certainement des avantages qui ne sont pas réservés aux membres des Premières nations vivant dans la réserve.

Un autre bon exemple est celui des établissements de jeu. Pour le moment, ils sont surtout situés hors des réserves, mais les revenus sont distribués dans la réserve, hors réserve et aussi aux gens qui ne font pas partie des Premières nations par l'entremise des sociétés de développement communautaires.

Quand vous parlez du partage du revenu des ressources, nous le faisons déjà, mais ce qu'on nous refuse, ce sont les ressources naturelles que l'on continue d'extraire de nos territoires et les Premières nations ne peuvent pas s'assurer d'en bénéficier.

Senator Harb: Thank you very much for your presentation. You spoke a little bit about the United Nations Human Development Index and you mentioned that when we look at the First Nations, Canada ranks 63 on the world scale. Is that when you combine the assessment of First Nations with the rest of Canada or is it just First Nations on their own?

Mr. Bird: That is when you include the statistics with the indigenous peoples of Canada.

Senator Harb: One can take the position, then, if you were to look at the Human Development Index for First Nations and Aboriginals on its own, then the situation would be a lot worse. Would that be your position?

Mr. Bird: That is from what I understand, yes.

Senator Harb: That will, in essence, put the First Nations living conditions at par with some of the least developed countries in Africa, for example, and even worse in some situations?

Mr. Bird: I would agree that many of our First Nations in Saskatchewan and Canada are in third world conditions.

Senator Harb: You say that based on the fact that, for example, unemployment for youth is over 50 per cent, the fact that living conditions on reserve for housing is substandard to the tune of 45 per cent and the fact that First Nation diseases, diabetes and the other health issues, are far worse than that of other least developed countries?

Mr. Bird: Yes, it is those kinds of statistics that definitely play a major factor in the conditions outlined in the Human Development Index of the United Nations.

Senator Harb: Is it your position that the horrible living conditions on reserve contribute largely to the migration of First Nations off reserve?

Mr. Bird: I think it is a factor, but the major issue that we have on reserves is the lack of resources. I talked about education. Housing is another issue.

The federal government just made housing cuts at the same time that the AFN had their elections. There is a lack of resources on reserve, but let us not kid ourselves. The same lack of resources exists no more than 10 blocks from here. You would find neighborhoods that are lacking.

When the federal government talks about its new foreign policy and how economic development is the priority and does not even want to mention human rights, for example, you can see from that definite track record why things are the way they are.

Senator Harb: Two of the witnesses the day before yesterday described the situation with regard to the federal government as being “supervised neglect.” Do you agree with that assessment?

Mr. Bird: Can you explain further your question?

Le sénateur Harb : Merci beaucoup pour votre exposé. Vous avez parlé un peu de l'Indice de développement humain des Nations Unies et vous avez mentionné qu'en ce qui concerne les Premières nations, le Canada se classe au 63^e rang dans le monde. Est-ce si vous associez les Premières nations et le reste du Canada ou si vous évaluez les Premières nations séparément?

M. Bird : C'est quand vous incluez les statistiques concernant les peuples autochtones du Canada.

Le sénateur Harb : On peut donc en conclure que si nous appliquions l'Indice de développement humain uniquement aux Premières nations et aux Autochtones, la situation serait beaucoup plus grave. Est-ce votre position?

M. Bird : D'après ce que j'ai compris, oui.

Le sénateur Harb : Cela place donc les conditions de vie des Premières nations au même niveau que celles de certains des pays les moins développés d'Afrique, par exemple, ou même à un niveau encore plus bas dans certains cas?

M. Bird : Je reconnais qu'un grand nombre de nos Premières nations de la Saskatchewan et du Canada vivent dans des conditions comparables à celles du tiers monde.

Le sénateur Harb : Vous dites cela parce que, par exemple, le taux de chômage chez les jeunes dépasse 50 p. 100, 45 p. 100 des logements dans les réserves sont insalubres et la situation qui règne dans les Premières nations sur le plan des maladies, du diabète et des autres problèmes de santé est bien pire que dans les pays les moins développés?

M. Bird : Oui, ces statistiques sont des critères importants pour l'Indice de développement humain des Nations unies.

Le sénateur Harb : Estimez-vous que les conditions de vie exécrables qui règnent dans les réserves contribuent largement à la migration de membres des Premières nations hors des réserves?

M. Bird : Je pense que c'est un facteur, mais le principal problème que nous avons dans les réserves, c'est le manque de ressources. J'ai parlé de l'éducation. Le logement pose un autre problème.

Le gouvernement fédéral vient de réduire le financement du logement au moment où l'APN tenait ses élections. Il y a un manque de ressources dans les réserves, mais ne nous leurrons pas. Il y a le même manque de ressources à moins de 10 coins de rue d'ici. Vous trouverez là-bas des quartiers défavorisés.

Quand le gouvernement fédéral parle de sa nouvelle politique étrangère et de la priorité qu'il accorde au développement économique sans même mentionner les droits de la personne, par exemple, vous pouvez comprendre pourquoi les choses en sont arrivées là.

Le sénateur Harb : Deux de nos témoins d'avant-hier ont parlé d'une « négligence supervisée » à propos du gouvernement fédéral. Êtes-vous d'accord?

M. Bird : Pouvez-vous préciser votre question?

Senator Harb: Housing, health, education are all federal responsibilities for people who live on reserve, and when we look at the outcome, it is not very good at all. As a result, although you are under the jurisdiction of the federal government on reserve, the federal government does not seem to be doing a good job, for whatever reason, in terms of taking care of the people who live on reserve, and that amounts to supervised neglect by the federal government.

Mr. Bird: Take Attawapiskat for an example. When the First Nation said, we need housing, what did your federal government do? They put in a third party manager and said, "You are neglecting the services that we tried to provide for you, so we are going to put one of our own people in there and make you suffer even more." That kind of fiduciary responsibility, that is definitely neglect. That is definitely not investing in our indigenous peoples in Canada.

Senator Harb: You spoke about the portability right, like we do with health care. If I live in the province of Ontario and I move to another province, whether to visit or for whatever reason, I am allowed, under the Health Care Act, to receive health care.

If a First Nation person leaves the reserve, his or her rights stop at the border of the reserve and provincial jurisdiction takes over. Therefore, you come under the rules of the province, and the province provides health care, education, and so on.

What I hear you saying is that you want to have some sort of a mechanism whereby you would have some sort of a standard for people who go off reserve. How would you see that standard being developed? Do the provinces have to be a partner or is it the federal government itself who will decide or is it the First Nation who will decide, or all of the three together sitting at the table?

Mr. Bird: Thank you for the question. I got to make it very clear that is your interpretation of the portability of treaty rights. The interpretation of the treaty rights and as negotiated and as understood by our treaty elders at the time of treaty signing and still today was those treaty rights were always supposed to be portable. They never agreed that once they leave the reserve those treaty rights would diminish or be extinguished and another entity, like the province, which did not even exist at that time, would take over.

Your time line has to be very specific. In regard to how I would do things, I would invest in First Nations so we get a better future for both First Nations and non-First Nations in this province and in this country.

Senator Brazeau: I will ask one final quick question. The federal government's own statistics state that for every \$8 spent on reserve, they only spend \$1 off reserve. The statistics generally also point to the fact that those who live off reserve fare better than their on-reserve counterparts, albeit there is still a gap between non-Aboriginal and Aboriginal and First Nations who

Le sénateur Harb : Le gouvernement fédéral a la responsabilité du logement, de la santé et de l'éducation pour les gens qui vivent dans les réserves, mais quand nous regardons les résultats, ils ne sont pas bons du tout. Par conséquent, même si vous dépendez du gouvernement fédéral dans les réserves, le gouvernement ne semble pas faire un bon travail, pour une raison ou une autre, pour ce qui est de prendre soin des gens qui vivent dans la réserve. Le gouvernement fédéral fait donc preuve d'une négligence supervisée.

M. Bird : Prenez Attawapiskat, par exemple. Quand cette Première nation a dit qu'elle avait besoin de logements, qu'a fait votre gouvernement fédéral? Il a confié la gestion à un tiers en disant : « Comme vous négligez les services que nous essayons de vous fournir, nous allons confier cela à un de nos agents et vous souffrirez encore plus. » Cette façon d'assumer ses responsabilités de fiduciaire constitue certainement de la négligence. Ce n'est certainement pas investir dans les populations autochtones du Canada.

Le sénateur Harb : Vous avez parlé du droit à la transférabilité, comme nous le faisons pour les soins de santé. Si je vis en Ontario et que je me rends dans une autre province, comme visiteur ou pour une raison quelconque, la Loi sur la santé m'autorise à recevoir des soins de santé.

Si une personne membre d'une Première nation quitte la réserve, ses droits s'arrêtent à la frontière de la réserve et c'est le gouvernement provincial qui prend la relève. Par conséquent, vous êtes assujetti à la réglementation de la province et la province vous fournit des services de santé, d'éducation, et cetera.

Vous dites que vous voulez un mécanisme afin qu'il y ait des normes pour les gens qui quittent la réserve. Comment voudriez-vous que cette norme soit établie? Faut-il que ce soit en partenariat avec la province ou est-ce le gouvernement fédéral, ou la Première nation qui décidera, ou les trois instances décideront-elles ensemble?

M. Bird : Merci pour cette question. Je dois bien préciser que c'est votre interprétation de la transférabilité des droits issus des traités. Les droits issus des traités, tels qu'ils ont été interprétés, négociés et compris par nos aînés quand les traités ont été conclus, et encore aujourd'hui, ont toujours été censés être transférables. Les signataires des traités n'ont jamais convenu que s'ils quittaient la réserve, leurs droits issus de ces traités diminueraient ou seraient éteints et qu'une entité, comme la province, qui n'existe pas à l'époque, prendrait la relève.

L'interprétation des traités doit être très précise. Quant à la façon dont je procéderais, j'investirais dans les Premières nations afin d'assurer un meilleur avenir, tant pour les Premières nations que pour le reste de la population de la province et du pays.

Le sénateur Brazeau : Je vais poser une dernière brève question. Selon les propres chiffres du gouvernement fédéral, chaque fois qu'il consacre 8 \$ aux réserves, il ne dépense que 1 \$ hors réserve. Les statistiques montrent également que les personnes qui vivent hors réserve s'en tirent mieux que leurs homologues vivant dans la réserve, même s'il y a encore un écart entre les non-Autochtones et

live off reserve. There is an eight-to-one ratio, and perhaps that is another study and perhaps that is another question, but given the fact that more First Nations people live off reserve than on reserve and the fact that we are talking about human rights and access to programs and services and mobility rights, do you believe that First Nations people who choose to live off reserve or who are kicked out or for whatever reason end up off reserve, should have the same rights, access to programs and benefits, as those who live on reserve, and do you believe that they should have equal access to resources as those who live on reserve?

Mr. Bird: You are talking about portability of treaty rights again, and that portability needs to go past the boundaries of First Nations, the reserve.

Senator Brazeau: I guess what I am saying is that if, for example, funding that a reserve community receives on a per capita basis would entitle one individual living on reserve to \$15,000 to cover everything, should the First Nations person who lives off reserve receive the same amount as well?

Mr. Bird: If the federal government was to properly fund our treaty rights, the same \$8 on reserve would go to each individual living off reserve because there would not be that discrepancy of jurisdiction.

Senator Brazeau: Thank you for that.

I will just add as a First Nations person, that I do not think that any government should fund rights. I think that rights are meant to be exercised, but perhaps that is another conversation all together.

Obviously we could have much more discussion, which is always healthy and always needed. I want to thank you. It was nice to meet you, and I am sure we will meet in the future. I am sure this committee will hear from you in the future, but I will turn it over to Senator Dyck for closing comments.

Mr. Bird: If it is okay, I would like to add my own comments.

You, as a First Nations person from Quebec, have that right to be a senator, to be working for the federal government. You also have a right to go back and help your own people, to maybe be a leader, maybe be a teacher. I do not go and tell you what to do and how to do things, and in the same way you have no right to tell me how to do things and where my priorities are. I am exercising my right to make sure that I uplift and uphold the treaty rights to education and health care. Socio-economic status needs to be improved.

Thank you very much.

Senator Dyck: I especially want to thank Vice-Chief Simon Bird for his presentation this morning and for answering all the questions and comments. It has been a lively discussion, and as Senator Brazeau has indicated, I am sure it will continue. I thank

les Autochtones et les Premières nations qui vivent hors réserve. Le ratio est de huit à un et c'est peut-être une autre question qui doit faire l'objet d'une autre étude, mais étant donné que les membres des Premières nations sont plus nombreux à vivre hors réserve que dans les réserves et que nous parlons des droits de la personne et de l'accès aux programmes et aux services ainsi que du droit à la mobilité, croyez-vous que les gens des Premières nations qui choisissent de vivre hors réserve ou qui sont expulsés de la réserve pour une raison quelconque devraient avoir les mêmes droits, le même accès aux programmes et aux avantages que ceux qui vivent dans la réserve. Et croyez-vous qu'ils devraient avoir le même accès aux ressources que ceux qui vivent dans la réserve?

M. Bird : Cela nous ramène à la transférabilité des droits issus des traités et je dirais que cette transférabilité doit outrepasser les frontières de la Première nation, de la réserve.

Le sénateur Brazeau : Ce que je veux dire c'est que, par exemple, si le financement que la réserve reçoit par habitant permet à une personne qui vit dans la réserve d'obtenir 15 000 \$ pour tout couvrir, le membre d'une Première nation qui vit hors de la réserve devrait-il également recevoir le même montant?

M. Bird : Si le gouvernement fédéral finançait suffisamment nos droits issus des traités, chaque personne vivant hors de la réserve bénéficierait des mêmes 8 \$ dépensés dans la réserve parce qu'il n'y aurait pas de différence de compétence.

Le sénateur Brazeau : Merci.

J'ajouterais simplement qu'en tant que personne des Premières nations, je ne pense pas qu'un gouvernement doive financer des droits. Je pense que les droits devraient être exercés, mais c'est peut-être un autre sujet.

Bien entendu, nous pourrions en discuter encore longtemps, ce qui est toujours sain et toujours nécessaire. Je tiens à vous remercier. C'était un plaisir de vous rencontrer et je suis sûr que nous nous rencontrerons à nouveau. Je suis certain que le comité vous entendra de nouveau à l'avenir, mais je vais céder la parole au sénateur Dyck qui prononcera le mot de la fin.

M. Bird : Si vous êtes d'accord, je voudrais ajouter quelques mots.

En tant que personne d'une Première nation du Québec, vous avez le droit d'être sénateur, de travailler pour le gouvernement fédéral. Vous avez aussi le droit de revenir aider votre peuple, peut-être comme dirigeant, peut-être comme enseignant. Je ne vous dis pas ce que vous devez faire et comment le faire et vous n'avez pas le droit non plus de me dire comment faire et quelles sont mes priorités. J'exerce mon droit de veiller à faire respecter le droit à l'éducation et aux soins de santé que nous conférent les traités. Notre situation socioéconomique doit être améliorée.

Merci beaucoup.

Le sénateur Dyck : Je tiens particulièrement à remercier le chef adjoint Simon Bird pour son témoignage de ce matin et pour avoir répondu à toutes les questions et observations. Nous avons eu une discussion animée et comme l'a mentionné le sénateur Brazeau, je

you for coming here and making the time because I know you, like many people, are very busy and you just came back from Ottawa.

I also would like to acknowledge our elder for the prayer this morning because I believe that has helped open up discussion. Thank you.

The Chair: Our next presenters are the Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan, and we will start with Gwen Bear.

Gwen Bear, Executive Director, Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan: First of all, I would like to acknowledge Madam Chair and distinguished members of the Standing Senate Committee on Human Rights. I want to give you a warm welcome to Saskatoon, Saskatchewan, and thank you for acknowledging Treaty 6 land that we are meeting on today.

My name is Gwen Bear. I am Cree from Muskoday First Nation and the Executive Director of the Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan. This is my first official presentation to your committee as ED of the AFCS, and I thank the committee for this opportunity to present on behalf of the Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan.

I first want to take the opportunity to tell you a little bit about who we are. The AFC was founded by urban Aboriginals who desired a provincial coordination and representation structure. The Aboriginal Friendship Centre of Saskatchewan is a non-profit organization that acts as the administrative body for the 11 friendship centres across our province.

We are governed by a volunteer board of directors comprised of representatives from across Saskatchewan. The mandate of the AFCS is as follows:

The Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan's mission is to promote, advocate for and represent member Friendship Centres at the provincial and national levels, as directed by the Centres while respecting their autonomy, by sharing expertise, resources, and exchanging ideas that will provide a forum to assist our Centres to carry out their mandate. To maintain this by respecting our Elders, helping Aboriginal peoples through friendship, harmony, quality service, cultural integrity, cultural awareness, and sharing.

The AFCS administers the following programs: The Aboriginal Friendship Centre Program, the AFCP, which is our core funding, the Cultural Connections for Aboriginal Youth Program, and the Young Canada Works Program.

All programs came over from Canadian Heritage this year and were transferred to Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. All these programs are not differentiated according to

suis sûre qu'elle se poursuivra. Je vous remercie d'avoir pris la peine de venir ici, car je sais que, comme bien des gens, vous êtes très occupé et que vous revenez tout juste d'Ottawa.

Je voudrais également remercier l'aîné qui a prononcé la prière de ce matin, car je crois qu'elle a aidé à lancer la discussion. Merci.

La présidente : Nos témoins suivants sont les représentants de Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan et nous allons commencer par Gwen Bear.

Gwen Bear, directrice exécutive, Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan : Je voudrais tout d'abord remercier madame la présidente et les membres du Comité sénatorial permanent des droits de la personne. Je tiens à vous souhaiter chaleureusement la bienvenue à Saskatoon, en Saskatchewan, et à vous remercier de reconnaître le territoire du Traité 6 où nous nous rencontrons aujourd'hui.

Je m'appelle Gwen Bear. Je suis une Crie de la Première nation Muskoday et la directrice exécutive de Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan. C'est la première fois que je témoigne officiellement devant votre comité en tant que directrice exécutive de l'AFCS et je remercie le comité de son invitation à prendre la parole au nom d'Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan.

Je voudrais d'abord vous parler un peu de ce que nous sommes. L'AFC a été fondé par des Autochtones vivant en milieu urbain qui désiraient une structure provinciale de coordination et de représentation. Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan est un organisme sans but lucratif qui remplit les fonctions d'organisme administratif pour les 11 centres d'amitié de notre province.

Nous sommes dirigés par un conseil d'administration bénévole composé de représentants des quatre coins de la Saskatchewan. Le mandat de l'AFCS est le suivant :

Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan a pour mission de promouvoir, de défendre et de représenter les centres d'amitié membres aux niveaux provincial et national selon les instructions des centres, tout en respectant leur autonomie, en échangeant des connaissances, des ressources et des idées de façon à fournir un forum pour aider nos centres à s'acquitter de leur mandat. Cela doit être fait en respectant nos aînés, en aidant les Autochtones grâce à l'amitié, l'harmonie, un service de qualité, l'intégrité culturelle, la sensibilisation culturelle et le partage.

L'AFCS administre les programmes suivants : l'Aboriginal Friendship Centres Program, l'AFCP, qui représente notre financement de base, le programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone ainsi que le programme Jeunesse Canada au travail.

Cette année, tous les programmes ont été transférés de Patrimoine canadien à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Tous ces programmes ne font aucune

living on or off reserve or being Inuit, Metis, or registered status or non-status Indian. They are basically status blind and are available to Aboriginal people to support them in making transitions.

Finally, the Urban Aboriginal Strategy: The AFSC was approved to be the capacity holder for the Regina Urban Aboriginal Strategy and the Saskatoon Urban Aboriginal Strategy this year. We feel this is a perfect fit since we are, in fact, an urban Aboriginal strategy.

Our 11 friendship centres offer an array of services to over 64,000 First Nation members as of last year, Inuit and Metis of Saskatchewan and non-status Indians. It mobilizes over 200 volunteers. It provides sustainable employment to over 200 persons and reaches over 5,000 youth in the youth programs. Each Aboriginal friendship centre has become in the heart of the urban sphere an incubator for initiatives, a privileged space to express the needs and claims for the off-reserve status, Metis, and Inuit and non-status population.

The centres provide specialized and culturally relevant services that communities do not offer and which must, in the heart of a non-Aboriginal urban setting, allow for the advocacy of the Aboriginal dignity and cultural identity, regardless of the nation of origin.

Friendship centres offer programs and services to urban Aboriginal people to help fund housing, health, and social services, employment, and training opportunities, prenatal programming, healthy babies, Head Start, youth programs, diabetes clinics, and drug and alcohol prevention programs. They also offer family cultural sports and recreation programs.

Friendship centres are driven by their communities' needs. Programs are adapted and developed to fit the needs of each unique community. Therefore, each centre offers a different range of programs and services that may differ one from the next.

I have a couple examples of that: After a rash of suicides in Ile à la Crosse, the community, the province, along with an Ile à la Crosse Friendship Center pooled together resources and built a youth centre. This needed youth centre is a place that youth can call their own, and the grand opening was held last year in October.

The Battlefords Friendship Center: With the growing demands on homeless services at the Battlefords, the Friendship Centre has witnessed a massive increase in clientele from 379 to 567 total individuals utilizing the in-house homeless shelter at the Battlefords Friendship Center.

distinction entre les personnes vivant dans les réserves et hors réserve, les Inuits, les Métis, les Indiens inscrits ou non inscrits. Ils ne tiennent pas compte du statut des Autochtones et ils sont là pour aider ces derniers à faire la transition.

Pour terminer, il y a la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain : l'AFSC a été approuvé, cette année, comme l'organisme responsable de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain de Regina et également de celle de Saskatoon. Nous estimons que ce rôle nous convient parfaitement étant donné que nous constituons une stratégie pour les Autochtones qui vivent en milieu urbain.

Nos 11 centres d'amitié offrent un éventail de services à plus de 64 000 membres des Premières nations, selon le décompte de l'année dernière, aux Inuits et Métis de la Saskatchewan et aux Indiens non inscrits. Ils mobilisent plus de 200 bénévoles. Ils fournissent un emploi durable à plus de 200 personnes et rejoignent plus de 5 000 adolescents dans le cadre des programmes pour la jeunesse. Chaque centre d'amitié autochtone est devenu, au cœur de la sphère urbaine, un incubateur d'initiatives, un endroit privilégié pour exprimer les besoins et les revendications des membres des Premières nations vivant hors réserve, des Métis, des Inuits et des Indiens non inscrits.

Les centres offrent des services spécialisés et correspondant à notre culture que les communautés n'offrent pas et qui, au cœur d'un milieu urbain non autochtone, cherchent à promouvoir la dignité et l'identité culturelle autochtones, quelle que soit la nation d'origine.

Les centres d'amitié offrent des programmes et des services aux Autochtones vivant en milieu urbain pour leur donner accès au logement, aux soins de santé, aux services sociaux, à l'emploi et aux possibilités de formation, à des programmes de santé prénatale, au programme d'aide préscolaire, aux programmes pour les adolescents, aux cliniques du diabète et aux programmes de prévention de la toxicomanie et de l'alcoolisme. Ils offrent également des programmes culturels et des programmes de loisirs aux familles.

Les programmes des centres d'amitié sont guidés par les besoins de leur communauté. Les programmes sont adaptés et établis de façon à répondre aux besoins de chaque communauté. Par conséquent, chaque centre offre une gamme différente de programmes et de services qui peut différer d'un centre à l'autre.

J'ai deux exemples à vous citer. Après une série de suicides à l'Île-à-la-Crosse, la communauté, la province et un centre d'amitié d'Ile-à-la-Crosse ont mis leurs ressources en commun pour construire un centre pour la jeunesse. Ce centre est un endroit où les adolescents se sentent chez eux et la cérémonie d'inauguration a eu lieu en octobre, l'année dernière.

The Battlefords Friendship Center : compte tenu de l'augmentation de la demande de services aux sans-abri, le centre d'amitié de The Battlefords a assisté à un accroissement massif de sa clientèle qui utilise son foyer pour les sans-abri et qui est passée de 379 à 567 personnes.

I have a list of some of the priorities for the friendship centre movement in Saskatchewan. Salary: Our level of salary is not commensurate with private or public sectors. Low pay levels discourage active engagement and foster disenfranchisement due to a perceived lack of value. Despite these challenges, friendship centres pride themselves in keeping executive directors and staff more than 35 years and up to 35 years.

We have very limited capacity to address core concerns. The friendship centres struggle with our current capacity to address core concerns such as health, justice, education, and employment. Competing for limited funding does not help, nor does it encourage knowledge sharing and cooperation among organizations. Despite funding challenges, we still operate with fantastic rates of success and elevated outcomes.

The proactive versus reactive approach: Operating on a minimum budget to function day-to-day, the AFCN and its member friendship centres are constantly reacting to the situations that arise versus taking on a proactive approach to planning, research, collaboration, and development of programs. The friendship centres have become resilient as a result.

Community based research: Our world is complex and dynamic. It requires a continuous base of research and community support in order to effectively communicate concerns and priorities pertaining to the socio-economic nuances of Aboriginal policy and rights. A lack of evidence pertaining to the specific situation of Aboriginals can lead to overgeneralization and subsequently creates false perceptions of Aboriginal issues. The urban Aboriginal knowledge network partnership grant proposal approved by the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada through the NFC has pushed for community-based research to help address this gap.

Essential programs: Our friendship centres lack consistency among programs including, but not limited to, the alternative secondary school and employment program. A funding gap between on- and off-reserve students and those of the general population are effectively paralyzing the growth of Aboriginal students as they strive to become effective leaders and citizens. The priority of education is crucial for our nation, which desires informed democratic citizens which contribute to the collective fabric of Canadian society.

Another essential program is addictions. They are very limited with no long-term programs or specific gender or age-related services in this province. This is where the friendship centres can really make a difference given the opportunity.

The court worker program is not offered by all the friendships centres in Saskatchewan and deserves a higher level of integration as well. Fair and accurate legal representation in addition to a continuum of legal services free of charge would lessen the over

J'ai la liste de certaines des priorités du mouvement des centres d'amitié de la Saskatchewan. Salaires : nos salaires ne sont pas au même niveau que ceux des secteurs privé ou public. Les faibles niveaux de rémunération dissuadent un engagement actif et engendrent un sentiment d'aliénation en dévalorisant les gens. Malgré ces difficultés, les centres d'amitié sont fiers d'avoir réussi à garder des directeurs exécutifs et des employés depuis plus de 35 ans.

Notre capacité d'agir dans nos principaux champs d'action est très limitée. Les centres d'amitié ont de la difficulté à intervenir dans les principaux domaines comme la santé, la justice, l'éducation et l'emploi. Le fait d'avoir à se concurrencer pour avoir accès à un financement limité ne facilite pas les choses et ne favorise pas un partage des connaissances et une coopération entre les organismes. Malgré nos problèmes de financement, nous avons quand même un taux de succès impressionnant et de bons résultats.

L'approche proactive par opposition à l'approche réactive : disposant d'un budget de fonctionnement très limité, l'AFCN et les centres d'amitié membres doivent constamment réagir aux situations qui se présentent au lieu d'adopter une approche proactive sur le plan de la planification, de la recherche, de la collaboration et de l'élaboration des programmes. Cela a amené les centres d'amitié à faire preuve de résilience.

Recherche axée sur la communauté : notre monde est complexe et dynamique. Il exige des recherches continues et un soutien communautaire pour que nous puissions communiquer efficacement au sujet des problèmes et des priorités relatives aux dimensions socioéconomiques de la politique et des droits autochtones. Un manque de données relatives à la situation particulière des Autochtones peut conduire à une généralisation abusive et entraîner une fausse perception des problèmes autochtones. Le projet de subvention de partenariat du Réseau de savoirs sur les Autochtones vivant en milieu urbain qui a été approuvé par le Conseil de recherches en sciences humaines par l'entremise de l'ANCA visait à faire de la recherche communautaire pour aider à combler cette lacune.

Programmes essentiels : les programmes de nos centres d'amitié manquent d'uniformité et c'est notamment le cas du programme parallèle d'études secondaires et d'emploi. L'écart entre le financement des étudiants vivant dans la réserve ou hors réserve et la population générale paralyse la croissance des étudiants autochtones qui s'efforcent de devenir des leaders et des citoyens. Il est crucial de donner la priorité à l'éducation pour notre nation qui désire avoir des citoyens informés qui contribuent au tissu collectif de la société canadienne.

Un autre programme essentiel concerne la toxicomanie. Dans notre province, ces services sont très limités et il n'y a pas de programmes de longue durée ou de services spécialisés en fonction du sexe ou de l'âge. C'est là que les centres d'amitié peuvent vraiment jouer un rôle positif si on leur en fournit l'occasion.

Le programme d'assistance parajudiciaire n'est pas offert par tous les centres d'amitié de la Saskatchewan et devrait également être mieux intégré. Une assistance juridique juste et précise et l'accès gratuit aux services juridiques diminuerait la surreprésentation

representation of Aboriginals in the prison system, which contributes to the continued failure of Aboriginals integrating into the mainstream economic and social communities, where policy and legal barriers exacerbate the gap between Aboriginal and non-Aboriginal groups.

Marginalization: Although the goals and objectives of each of our friendship centres are laudable, we require more involvement with non-Aboriginal groups to identify and proactively deal with problems we face as a community.

Minimal short-term funding: There is a lack of funding to invest in long-term capital acquisition. Many friendship centres pay rent for additional space for programming instead of contributing to a mortgage.

Capital enhancements: Eighty per cent of our friendship centres in Saskatchewan own their own buildings. The friendship centres have reached their threshold and require space for growth. Our new friendship centres require capital for startup.

Those are some of our issues that our friendship centres deal with in the province with.

Moving forward, we are very honoured to receive recognition today from the Senate committee, and would ask that it recommend to the Government of Canada that it make better use of our existing service structures as friendship centres; that it consider recapitalization for existing infrastructure in order to support the growing urban community; that it encourage provincial governments to match the core funding of friendship centres and commit to this population; that the government grow its working relationship with the NAFC, our national office, and use the proven accountability and delivery mechanisms to better and more efficiently deliver other programs and strategies — most importantly, the Urban Aboriginal Strategy, we feel, should be run through the NAFC and its provincial counterparts; that the Cultural Connections for Aboriginal Youth program be delivered through the friendship centre structure in order for it to be effective for the youth. Currently the government is directly delivering half of it and not in a reliable way.

The urban Aboriginal population is very young and growing, with over half of the Aboriginal population living in urban centers and increasing. Friendship centres are one of the first points of contact for a lot of Aboriginal people. Working together with other Aboriginal organizations and with our federal and provincial governments, we can provide needed services for off-reserve First Nations people, Metis and Inuit, and non-status Indians.

The AFCS is very encouraged that the government recognizes the friendship centres and the very important role they play for the future of the Aboriginal population.

des Autochtones dans le système carcéral qui contribue à empêcher les Autochtones de s'intégrer dans la collectivité économique et sociale canadienne où les obstacles administratifs et juridiques creusent le fossé entre les groupes autochtones et non autochtones.

Marginalisation : bien que les buts et objectifs de chacun de nos centres d'amitié soient louables, nous avons besoin d'une participation plus importante des groupes non autochtones pour mettre en lumière et résoudre de façon proactive les problèmes auxquels notre communauté est confrontée.

Financement minime à court terme : nous manquons de financement pour investir dans des immobilisations à long terme. Un grand nombre de centres d'amitié paient un loyer pour disposer de l'espace supplémentaire qu'exigent leurs programmes au lieu de rembourser un prêt hypothécaire.

Améliorations des immobilisations : quatre-vingt pour cent de nos centres d'amitié de la Saskatchewan sont propriétaires de leurs locaux. Les centres d'amitié ont besoin d'espace pour prendre de l'expansion. Nos nouveaux centres d'amitié ont besoin de capitaux de démarrage.

Tels sont certains des problèmes auxquels sont confrontés les centres d'amitié de la province.

Nous sommes très honorés d'être reconnus aujourd'hui par le comité sénatorial et nous demandons au comité de recommander au gouvernement du Canada de faire une meilleure utilisation des structures de services existantes des centres d'amitié; qu'il envisage la recapitalisation de l'infrastructure existante pour soutenir la communauté urbaine en pleine croissance; qu'il invite les gouvernements provinciaux à nous accorder un financement équivalent au financement de base des centres d'amitié et de s'engager envers la population que nous servons; que le gouvernement renforce ses relations de travail avec l'ANCA, notre bureau national et qu'il mette en œuvre les autres programmes et stratégies de façon plus efficace. Mais surtout, nous estimons que la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain devrait être gérée par l'entremise de l'ANCA et de ses homologues provinciaux; que le programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone devrait être offert par l'entremise de la structure des centres d'amitié pour être efficace auprès des jeunes. À l'heure actuelle, le gouvernement offre la moitié de ce programme et pas de façon fiable.

La population autochtone vivant en milieu urbain est très jeune. Plus de la moitié des Autochtones vivent dans des centres urbains et ce phénomène s'accentue. Les centres d'amitié constituent un des premiers points de contact pour de nombreux Autochtones. En travaillant avec les autres organismes autochtones ainsi que nos gouvernements fédéral et provinciaux, nous pouvons fournir aux membres des Premières nations vivant hors réserve, aux Métis, Inuits et Indiens non inscrits les services dont ils ont besoin.

L'AFCS trouve très encourageant que le gouvernement reconnaissse les centres d'amitié et le rôle très important qu'ils jouent pour l'avenir de la population autochtone.

Thank you to all of you for your kind attention, and I look forward to more dialogue on the issues impacting the lives of the urban Aboriginal population in Canada.

The Chair: Before we hear from Mr. Mintram, I want to at this time recognize and acknowledge the fact that we are in the Métis Nation of Saskatchewan's traditional territory, and I very much on behalf of the committee appreciate being here.

Thank you, Ms. Bear, for your presentation.

William Mintram, Acting Assistant Director, Saskatoon Indian and Metis Friendship Centre: Hello, and once again thank you for the honour of being able to come and present here today.

The Saskatoon Indian and Metis Friendship Centre started in 1968 and we have been in this facility that we are currently in today since 1974. We are a non-political, autonomous, charitable and non-profit organization. The heart of our operations is our mission statement, which is to improve the quality of life for Aboriginal people in the city of Saskatoon. The staff of the SIMFC is dedicated to serving our community and goes out of its way to make Aboriginal people in our community feel at home, supported, and engaged.

Saskatoon currently has an estimated population of 236,600. That is for 2012. However, the latest numbers for the Aboriginal population that we have is from the 2006 census at 19,820. That number has grown and is growing.

As we serve a community of this size, it requires that the Aboriginal organizations such as the SIMFC partner and collaborate with other organizations. We are proud to work with the City of Saskatoon, STC and various other organizations around the community to network, refer and share resources that impact the community.

As First Nations people move from a reserve or rural setting into Saskatoon, the SIMFC is often the first stop as a community resource in connecting people with finding homes, jobs, accessing social services. As these individuals connect with programs that provide the assistance they need to connect with their community, they also engage in our cultural community programs, in events that build strong relationships and a stronger sense of community within Saskatoon.

On a daily basis, hundreds of people come through our doors and access or engage in the following services: SIMFC general services, which include our lobby and gymnasium, are available to the Saskatoon community. We are in essence a community centre. We offer photocopy services, fax services. We do whatever we can to try and help people out and to bring people together and engage them in our community. We have our program department which organizes events and programs that are family, elder, and children oriented, including National Aboriginal Day activities, Indian Metis pavilion for Folkfest,

Je vous remercie tous de votre attention et j'ai hâte de poursuivre le dialogue sur les problèmes qui touchent la vie de la population autochtone visant en milieu urbain au Canada.

La présidente : Avant d'entendre M. Mintram, je voudrais reconnaître que nous sommes dans le territoire traditionnel de la Nation métisse de la Saskatchewan et dire, au nom du comité, que j'apprécie vivement d'être ici.

Merci, madame Bear, pour votre exposé.

William Mintram, directeur adjoint par intérim, Saskatoon Indian and Metis Friendship Centre : Bonjour et, encore une fois, merci de nous avoir fait l'honneur de nous inviter à venir témoigner ici aujourd'hui.

Le Saskatoon Indian and Metis Friendship Centre a fait ses débuts en 1968 et nous occupons les locaux où nous sommes aujourd'hui depuis 1974. Nous sommes un organisme apolitique, autonome, charitable et sans but lucratif. Nos activités gravitent autour de notre énoncé de mission, laquelle consiste à améliorer la qualité de vie des Autochtones dans la ville de Saskatoon. Le personnel du SIMFC est au service de notre communauté et fait des efforts pour que les Autochtones de notre communauté se sentent chez eux, soutenus et mobilisés.

À l'heure actuelle, Saskatoon a une population d'environ 236 600 habitants. C'est pour 2012. Néanmoins, les derniers chiffres que nous avons pour la population autochtone sont ceux du recensement de 2006 qui font état de 19 820 Autochtones. Ce nombre a augmenté et continue de croître.

Pour répondre aux besoins d'une communauté de cette taille, il faut que les organismes autochtones comme SIMFC travaillent en collaboration avec d'autres organismes. Nous sommes fiers de travailler avec la municipalité de Saskatoon, STC et divers autres organismes de la communauté pour constituer des réseaux et partager des ressources dans l'intérêt de la communauté.

Lorsque les personnes des Premières nations quittent leur réserve ou un milieu rural pour venir à Saskatoon, le SIMFC est souvent la première ressource communautaire à laquelle elles s'adressent pour trouver un logement, un emploi ou pour avoir accès aux services sociaux. Lorsque ces personnes cherchent à se prévaloir de programmes qui peuvent leur apporter l'aide dont elles ont besoin pour garder des liens avec leur communauté, elles participent aussi à nos programmes culturels, à des événements qui créent des liens solides et renforcent le sens de la communauté à Saskatoon.

Chaque jour, des centaines de personnes franchissent nos portes pour obtenir les services suivants : nos services généraux qui comprennent notre hall d'accueil et notre gymnase que nous mettons à la disposition de la communauté de Saskatoon. Nous sommes un centre communautaire. Nous offrons des services de photocopie et de télécopie. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour aider les gens, les réunir et les faire participer à notre communauté. Nous avons notre service des programmes qui organise des événements et des programmes orientés vers la famille, les aînés et les enfants, y compris des activités à l'occasion

elders dinners for Easter, Thanksgiving, and Christmas, children's summer program, children's parties, and other community-based programming.

In response to a gap that has been identified within our community, people who are experiencing homelessness who do not have access to meals in the evening times, we have a meal program that is currently running five evenings a week to serve those individuals.

We have our youth department, which provides youth with accessible and no-cost educational, recreational, and cultural programming. Annual events include a youth round dance, jigging competition, celebration of culture, Native graduate recognition night and program showcase. Youth evening programs include a youth centre, beading class, regalia class, jigging, piano, guitar, sash weaving, powwow song and dance, volleyball. A lot goes on here at the centre in engaging youth.

We have family violence workers, which is a program that provides emotional support and empathetic listening to clients, raises awareness of the negative effects of family and domestic violence, and we work with the Saskatoon Domestic Violence Court as it relates to the treatment of offenders and victims. They also provide referrals, workshops, advocacy, home and hospital visits for returning and drop-in clients.

The responsibilities of our family support workers are two-pronged. They work with individuals who are referred from Social Services as well as with drop-in clients who need support in a variety of areas in their lives, and those may be issues around poverty, homelessness, alcoholism, drug abuse, and cross-cultural issues.

Assistance may include simply helping them to have a shower, giving them shampoo and that type of thing, or to make a long distance phone call or referring them to social services or other community services or networks within our city.

Our Youth Works Program is a youth restitution program providing training, life skills, and employment opportunities for youth to work in our community and pay the victims of their crimes.

We also have our resolution health support workers. This program provides Indian residential students and their families with emotional support before, during, and after their Independent Assessment Process hearing. In providing this service, we also provide elder services and staff to support these individuals.

de la Journée nationale des Autochtones, un pavillon indien-métis pour la Folkfest, un dîner des aînés à Pâques, à l'Action de grâce et à Noël, un programme d'été pour les enfants, les fêtes d'enfants et d'autres programmes orientés vers la communauté.

Suite à une lacune qui a été constatée dans notre communauté, le manque d'accès à des repas, le soir, pour les sans-abri, nous avons un service de repas cinq soirs par semaine à l'intention de ces personnes.

Nous avons un service de la jeunesse qui offre aux adolescents des programmes éducatifs, récréatifs et culturels accessibles et gratuits. Nous organisons chaque année à leur intention une danse en rond, une compétition de gigue, une célébration de la culture, une soirée en l'honneur des diplômés autochtones et une démonstration de nos programmes. Les programmes du soir pour adolescents comprennent un centre pour la jeunesse, des cours d'emperlage, où leur apprend à fabriquer des ornements traditionnels, à giguer, à jouer du piano ou de la guitare, à tisser des ceintures, à chanter et danser pour les pow-wow et à jouer au volley-ball. Nous organisons beaucoup d'activités pour les jeunes au centre.

Nous avons des intervenants en prévention de la violence familiale pour soutenir et écouter les clients, les sensibiliser aux effets négatifs de la violence familiale et conjugale et nous travaillons avec le tribunal de la violence conjugale de Saskatoon pour le traitement des délinquants et des victimes. Ces intervenants assurent également une orientation, des ateliers, une représentation, des visites à domicile et à l'hôpital pour les clients réguliers ou occasionnels.

Les responsabilités de nos intervenants en soutien familial sont de deux types. Ils travaillent avec les personnes qui sont envoyées par les services sociaux ainsi que les clients qui se présentent spontanément parce qu'ils ont besoin d'aide sur divers plans, par exemple, pour des problèmes de pauvreté, d'itinérance, d'alcoolisme, de toxicomanie et d'adaptation à une autre culture.

L'aide peut consister simplement à leur permettre de prendre une douche, d'obtenir du shampoing et ce genre d'articles ou de faire un appel téléphonique interurbain ou encore à les renvoyer vers des services sociaux ou d'autres services communautaires ou réseaux de notre ville.

Notre Programme d'emploi des jeunes est un programme de réinsertion qui offre aux jeunes une formation, l'acquisition de compétences et des possibilités d'emploi pour leur permettre de travailler dans notre communauté afin de dédommager les victimes de leurs actes criminels.

Nous avons aussi nos intervenants en santé communautaire. Ce programme apporte aux anciens élèves des pensionnats et à leurs familles un soutien psychologique avant, pendant et après leur audience dans le cadre du Processus d'évaluation indépendant. En offrant ce service, nous mettons également des aînés et du personnel à la disposition des victimes pour les soutenir.

To round out what we do as a centre, I just want to share a story about a family who had come into our centre looking for help and assistance. A grandmother, her husband and their son were facing medical issues. Their son had children and they were looking to try and care for all of them and they did not know what to do.

They had come to the centre, met with the family violence workers, and had received assistance in finding a six-bedroom home. Following that, the grandmother had gotten involved with our regalia class and learned the basics and life skills around sewing and was able to create an outfit for the grandson who came out to the powwow song and dance class. He was able to learn more about his culture and identity and to use the outfit that was created to go and dance in different powwows over the last year.

That is one example of someone accessing a service and being able to not only receive assistance with what they are looking for, but connecting within the community. They meet people who want to support them and help them build relationships and a stronger community. That is a part of the heart and essence of Saskatoon Metis Friendship Centre and the friendship centres.

The Chair: We will now go on to the Indian and Metis Friendship Centre of Prince Albert. Mr. Sayese, I have to tell you that I have often been to Prince Albert and it is one of my favorite cities.

George Sayese, President, Indian and Metis Friendship Centre of Prince Albert: Madam Chair, I would like to thank you for this opportunity to present on behalf of the friendship centres of Saskatchewan and my home center in Prince Albert.

I am a proud Metis. I belong to Local 269 in Prince Albert. I also belong to the Métis Nation of Saskatchewan, and I would like to thank you for acknowledging that these lands that we are on are also Metis.

I would like to give you an overview of the Indian Metis Friendship Centre of Prince Albert. The IMFCPA has been delivering services, assisting with housing, communication, employment, and social programs since 1963 in the City of Prince Albert. The City of Prince Albert is a gateway to the north. We have an approximate population of 35,129, which has increased by 2.9 per cent since the last census. We see many transients and families move to our community and utilize our services. A large portion of this population is off-reserve First Nations people.

We host very important community programs such as the Aboriginal Court Worker Program, Fine Options/CSO Program, the Resolution Health Support Program for Indian Residential School Survivors, the Cultural Connections for Aboriginal Youth as a W6 agent. We also host a family wellness worker and a family service worker. We work with a diverse group, and as a status blind organization our doors are open to everyone. We work

Pour illustrer ce que nous faisons dans notre centre, je voudrais seulement vous citer le cas d'une famille qui est revenue nous demander de l'aide. Une grand-mère, son mari et leur fils avaient des problèmes médicaux. Leur fils avait des enfants et essayait de s'occuper d'eux avec ses parents, mais ils ne savaient pas comment faire.

Ils sont venus au centre où ils ont rencontré les intervenants en violence familiale et ont reçu de l'aide pour trouver un logement avec six chambres. Ensuite, la grand-mère a participé à notre cours de fabrication d'ornements, elle a appris les rudiments de la couture et a pu créer un costume pour son petit-fils qui est venu au cours de chant et de danse pow-wow. Le petit-fils a pu en apprendre plus au sujet de sa culture et de son identité et utiliser le costume confectionné par sa grand-mère pour aller danser dans différents pow-wow au cours de l'année dernière.

C'est un exemple d'une personne qui a demandé un service et qui a pu non seulement recevoir l'aide qu'elle recherchait, mais qui a pu nouer des liens au sein de la communauté. Ces clients ont rencontré des gens qui voulaient les soutenir et les aider à créer des liens et une communauté plus forte. Cela fait partie de la raison d'être de Saskatoon Metis Friendship Centre et des centres d'amitié.

La présidente : Nous allons maintenant passer au Indian and Metis Friendship Centre of Prince Albert. Monsieur Sayese, je dois vous dire que je suis souvent allée à Prince Albert et que c'est une de mes villes favorites.

George Sayese, président, Indian and Metis Friendship Centre of Prince Albert : Madame la présidente, je voudrais vous remercier de m'avoir invité à témoigner au nom des centres d'amitié de la Saskatchewan et de mon centre de Prince Albert.

Je suis Métis et fier de l'être. Je fais partie de la section 269, à Prince Albert. Je fais également partie de la Nation métisse de Saskatchewan et je voudrais vous remercier d'avoir reconnu que les terres sur lesquelles nous sommes sont aussi métisses.

Je voudrais vous donner un aperçu général de l'Indian Metis Friendship Centre of Prince Albert. L'IMFCPA offre des services et de l'aide dans le domaine du logement, de la communication, de l'emploi et des programmes sociaux depuis 1963, dans la ville de Prince Albert. La ville de Prince Albert est une porte d'entrée vers le Nord. Nous avons une population d'environ 35 129 habitants qui a augmenté de 2,9 p. 100 depuis le dernier recensement. Beaucoup de gens de passage et de familles qui arrivent dans notre communauté utilisent nos services. Une bonne partie de cette population est constituée de membres des Premières nations vivant hors réserve.

Nous offrons des services dans le cadre de programmes communautaires très importants comme le Programme d'assistance parajudiciaire autochtone, le Programme de solution de rechange à l'amende, le Programme de soutien en santé pour les anciens élèves des pensionnats indiens et le programme de Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone à titre d'agent W6. Nous avons également un

closely with the City of Prince Albert to fill in the gaps of services for those struggling with mental health, addictions, and social issues.

The Indian Metis Friendship Centre of Prince Albert is a member in good standing of the Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan and the National Association of Friendship Centres. Our executive director sits on the Citizen's Advisory Board for the Homelessness Partnership Strategy and the Prince Albert Social Infrastructure Committee, formerly the Race Relations Committee. Our board members work with housing agencies and other Aboriginal organizations as board members or employees.

The City of Prince Albert has a unique opportunity in working with the First Nations population incarcerated in one of our seven penal institutions and in addressing the issues facing the large population of Aboriginal people incarcerated within our community.

We continue to host cultural programming and services for First Nations individuals that are new to our community. We were the first to step in and host the National Aboriginal Day in our community, and we continue to host this very important community gathering. We hosted the regional Truth and Reconciliation event in our centre in February and March 2012. We offer a welcoming atmosphere, a knowledgeable and caring staff. We reach and assist approximately 200 to 225 people daily through our various programs and services.

We continue to see a number of problems facing those now living off reserve as they move into the urban setting. Housing, education levels and access, employment, and poverty are the most common barriers for those coming from reserve to our urban community. Beyond these, language integration continues to be somewhat problematic for our elderly population. Youth secondary schooling, graduation rates, and an alarming increase in addictions and mental health are other issues to affecting many of those coming off reserve.

We have also noted that many do not receive any assistance from their home reserves because they do not know what their rights are as off-reserve band members. Currently we assist these individuals in addressing their rights, completing paperwork, phone calls, and providing information services.

Other urban tribal service organizations are strong entities for their members, although many of their clients struggle to access information. We work daily with clients from the following reserves and communities, including Black Lake, Cumberland House, Fond du Lac, Hatchet Lake, James Smith, Lac La Ronge,

intervenant en bien-être familial et un intervenant en service à la famille. Nous travaillons avec un groupe diversifié et nos portes sont ouvertes à tous. Nous travaillons en collaboration étroite avec la municipalité de Prince Albert pour combler les lacunes dans les services offerts aux personnes souffrant de troubles de santé mentale, de toxicomanie et de problèmes sociaux.

L'Indian Metis Friendship Centre of Prince Albert est membre en règle de l'Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan et de l'Association nationale des centres d'amitié. Notre directeur général siège au Citizen's Advisory Board for the Homelessness Partnership Strategy ainsi qu'au Prince Albert Social Infrastructure Committee anciennement le Race Relations Committee. Les membres de notre conseil d'administration travaillent en collaboration avec les agences de logement et les autres organismes autochtones en tant que membres du conseil ou employés.

La Ville de Prince Albert a la possibilité de travailler auprès de la population des Premières nations incarcérée dans un de nos sept établissements correctionnels et de s'attaquer aux problèmes que connaissent un grand nombre d'Autochtones incarcérés dans notre communauté.

Nous continuons d'organiser des programmes culturels et des services pour les personnes des Premières nations qui viennent s'installer dans notre communauté. Nous avons été les premiers à organiser les célébrations de la Journée nationale des Autochtones dans notre communauté et nous continuons d'être les hôtes de cette réunion communautaire importante. Nous avons accueilli dans notre centre la commission régionale Témoignages et réconciliation en février et mars 2012. Nous offrons une atmosphère accueillante et un personnel compétent et dévoué. Nous rejoignons et aidons environ 200 à 225 personnes par jour dans le cadre de nos divers programmes et services.

Nous continuons de constater un certain nombre de problèmes chez les personnes qui vivent hors réserve et qui vont s'établir en milieu urbain. Le logement, le niveau d'instruction et l'accès à l'éducation, l'emploi et la pauvreté sont les principaux obstacles qui se dressent devant les personnes qui quittent leur réserve pour notre communauté urbaine. De plus, l'intégration linguistique reste problématique pour notre population d'aînés. La scolarité des adolescents, les taux de diplomation et l'augmentation alarmante de la toxicomanie et des troubles de santé mentale sont d'autres problèmes qui touchent un grand nombre des personnes qui quittent la réserve.

Nous avons aussi remarqué que nombreux sont ceux qui ne reçoivent aucune aide de leur réserve parce qu'ils ignorent quels sont leurs droits en tant que membres de la bande vivant hors réserve. À l'heure actuelle, nous aidons ces personnes à faire valoir leurs droits en remplissant des formulaires, en faisant des appels téléphoniques et en fournissant des services d'information.

D'autres organismes tribaux de services aux Autochtones vivant en milieu urbain apportent un solide appui à leurs membres bien qu'un certain nombre de ces derniers aient de la difficulté à obtenir des renseignements. Nous travaillons quotidiennement avec des clients de réserves et de communautés

Montreal Lake, Peter Ballantyne, Shoal Lake, Red Earth, Sturgeon Lake, Wahpeton, as well as many clients not represented on this list.

We continue to work with several more of the progressive reserves in hosting elections off reserve, opening our doors to bands that wish to have a local meeting place to hand out assistance with Christmas monies and gifts for band members, hosting general meetings, and acting as a first response to clients in finding assistance from their reserves for band members experiencing crisis. Several of these bands that we work with are not affiliated with the local urban tribal organization, PAGC. Partnering with PAGC, we have hosted events for and co-hosted events with PAGC. A shining example of this was during the H1N1 influenza alert. PAGC chose our centre as the ideal location to reach urban members for information sharing purposes.

Many of the northern communities do not have adequate health services that are needed for members, and therefore members often move to PA for treatment. Although they may get some financial assistance from their band, there are many more needs that are not being addressed. For example, many of the elders utilizing our services feel a strong sense of isolation being away from family and friends. To combat this, we have implemented a membership driven structure, and for a \$2 yearly fee, we offer cultural support, elders' teas, and outings.

Again, membership in our organizations allows people to feel more included in the decision-making process and gain a sense of pride in being affiliated with our organization.

It should be noted that we have no criteria for membership, although to vote in our AGM you must be of Aboriginal ancestry.

Proudly our centre hosts a youth initiative through the federal Cultural Connections for Aboriginal Youth Program. Through this program, we work with some of the more troubled youth within our city to assist them with alternate and healthier lifestyle choices.

An additional concern we have is that several of our clients that do get assistance from their band are required to pick up their cheques from their home reserve. This causes a multitude of problems for those individuals. Often they have no way to get to many of these northern communities except by hitchhiking or waiting for a ride. Once they do reach home, they have no way back. It is our belief that we could address this by providing an urban address and being a service provider to those that utilize our services already. For so many that are struggling, this is an additional barrier on top of those they already face.

comme celles de Black Lake, Cumberland House, Fond-du-Lac, Hatchet Lake, James Smith, Lac La Ronge, Montreal Lake, Peter Ballantyne, Shoal Lake, Red Earth, Sturgeon Lake, Wahpeton ainsi que beaucoup d'autres clients qui ne sont pas représentés sur cette liste.

Nous continuons de travailler avec plusieurs autres réserves progressistes en organisant des élections hors réserve, en ouvrant nos portes aux bandes pour qu'elles distribuent de l'aide à leurs membres sous la forme d'argent et de cadeaux pour Noël, en organisant des assemblées générales et en aidant les membres des bandes en crise à trouver de l'aide auprès de leur réserve. Plusieurs des bandes avec lesquelles nous travaillons ne sont pas affiliées à l'organisation tribale urbaine locale, le PAGC. Nous avons organisé des événements en partenariat avec le PAGC. Un excellent exemple a été pendant la crise du H1N1. Le PAGC a choisi notre centre comme l'endroit idéal pour rejoindre ses membres vivant en milieu urbain afin de les informer.

Un grand nombre des communautés du Nord n'ont pas les services de santé adéquats dont leurs membres ont besoin. Par conséquent, leurs membres se rendent souvent à Prince Albert pour recevoir des soins. Même s'ils peuvent obtenir une aide financière de leur bande, ils ont de nombreux autres besoins qui ne sont pas satisfaits. Par exemple, un grand nombre des aînés qui utilisent nos services se sentent très isolés de leur famille et de leurs amis. Pour y remédier, nous avons mis sur pied une structure animée par les membres et en échange d'une cotisation annuelle de 2 \$, nous offrons un soutien culturel, des thés pour les aînés et des sorties.

Encore une fois, l'adhésion à notre organisme permet aux gens d'avoir davantage le sentiment de participer au processus décisionnel et de ressentir de la fierté à être affiliés à notre organisme.

Je tiens à souligner que nous n'avons pas de critères d'adhésion bien que pour voter à notre assemblée générale annuelle, il faut être d'origine autochtone.

Notre centre est fier d'accueillir une initiative pour les jeunes par l'entremise du programme fédéral Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone. Dans le cadre de ce programme, nous travaillons auprès des jeunes les plus en difficulté de notre ville pour les aider à faire des choix de vie plus sains.

D'autre part, plusieurs de nos clients qui obtiennent de l'aide de leur bande doivent aller chercher leurs chèques dans leur réserve. Cela leur cause une multitude de problèmes. Souvent, ils n'ont aucun moyen de se rendre dans la plupart de ces communautés du Nord, sauf en faisant de l'auto-stop ou en attendant que quelqu'un puisse les y amener. Une fois qu'ils arrivent chez eux, ils n'ont aucun moyen de revenir en ville. Nous croyons que nous pourrions remédier à cette situation en leur fournissant une adresse urbaine et en étant un fournisseur de services pour ceux qui utilisent déjà nos services. Pour un grand nombre de personnes en difficulté, c'est un obstacle qui s'ajoute à ceux auxquels elles sont déjà confrontées.

We have a history of growth and representation in our home community of 49 years. We are fiscally responsible, a non-profit agency in good standing. We understand our corporate responsibility. We have a strong board of directors, and we continue to build on strategic planning and board knowledge.

We are centrally located within our city and are continually building on partnerships. Each day our 18 full-time employees strive to meet the needs of our clients. What matters most to them matters to us, whether it is assistance with their child tax pension forms or income tax, family violence, housing, youth issues, and other social issues, including food banks. Our services are always done in a respectful and empathetic manner.

In conclusion, we ask for the support of this Senate committee to recognize our role as a responsible, well-rounded, and culturally significant agency. We ask that you consider our historical significance as an agency established to assist rural and off-reserve Aboriginal people in the delivery of services and transition from rural to urban. We ask that you take into account our fiscal responsibility and our commitment to the well-being of all Aboriginal peoples in our community.

Through this recognition, we ask the Senate recommend to the Government of Canada that it make better use of the existing service structure of friendship centres, that it consider recapitalization of the existing infrastructure in order to support the growing urban community. We also suggest the Senate encourage provincial governments to match its core funding of friendship centres and commit to this population.

With respect and gratitude, I thank you very much.

The Chair: Mr. Sayese, could you please elaborate on your work of hosting elections for people off reserve. Is this a model that we could implement elsewhere?

Mr. Sayese: Implement elsewhere in other service organizations?

The Chair: In other parts of the country as well.

Mr. Sayese: I believe so. We do not really get into the meat and potatoes of reserve elections. We provide the place for them to have their polling stations, but I believe that would be an idea that would work.

The Chair: If I understand correctly, you provide the facilities, but you do not get involved in who can vote or who has voting rights.

Cela fait 49 ans que nous sommes établis dans notre communauté. Nous sommes un organisme sans but lucratif, en règle et qui gère bien ses finances. Nous comprenons bien nos responsabilités sociales. Nous avons un conseil d'administration solide et nous continuons à renforcer notre planification stratégique et les connaissances de notre conseil.

Nous sommes situés au centre-ville de Prince Albert et nous consolidons régulièrement nos partenariats. Chaque jour, nos 18 employés à temps plein s'efforcent de répondre aux besoins de nos clients. Ce qui compte le plus pour eux est ce qui compte le plus pour nous, que ce soit l'aide dont ils ont besoin pour remplir leurs formulaires de prestations fiscales pour enfant ou de déclaration d'impôt sur le revenu, ou une aide sur le plan de la violence familiale, du logement, des problèmes de la jeunesse et d'autres problèmes sociaux, y compris les banques d'alimentation. Nous rendons toujours nos services de façon respectueuse et avec empathie.

Pour conclure, nous demandons l'aide du comité sénatorial pour que soit reconnu le rôle que nous jouons en tant qu'organisme responsable, bien établi et important culturellement. Nous vous demandons de tenir compte de notre importance historique en tant qu'organisme établi pour aider les Autochtones vivant en région rurale et hors réserve en leur fournissant des services et en facilitant leur transition du milieu rural au milieu urbain. Nous vous demandons de tenir compte de notre responsabilité financière et de notre engagement envers le bien-être de tous les Autochtones de notre communauté.

Du fait de cette reconnaissance, nous demandons au Sénat de recommander au gouvernement du Canada de faire une meilleure utilisation de la structure des services existants des centres d'amitié, d'envisager une recapitalisation de l'infrastructure actuelle de façon à soutenir la croissance de la communauté urbaine. Nous suggérons également au Sénat d'inviter les gouvernements provinciaux à accorder un financement de base équivalent aux centres d'amitié et de s'engager envers la population qu'ils servent.

Avec respect et gratitude, je vous remercie infiniment.

La présidente : Monsieur Sayese, pourriez-vous nous parler un peu plus de votre travail concernant la tenue d'élections pour les personnes vivant hors réserve. Est-ce un modèle que nous pourrions appliquer ailleurs?

M. Sayese : Appliquer ailleurs, dans d'autres organismes de services?

La présidente : Également dans d'autres régions du pays.

M. Sayese : Je crois que oui. Nous ne nous occupons pas vraiment des élections que tiennent les réserves. Nous leur fournissons un endroit pour leurs bureaux de scrutin, mais je crois que c'est une idée qui marcherait.

La présidente : Si j'ai bien compris, vous fournissez les locaux, mais vous ne vous occupez pas de savoir qui peut voter ou qui a le droit de voter.

Mr. Sayese: No, we do not.

The Chair: Just provide the facility?

Mr. Sayese: That is totally up to the bands that rent our facilities, but by using an Aboriginal friendship centre, Aboriginal people are more apt to come and cast their votes.

Senator Dyck: Does your friendship centre provide a similar service for provincial or federal elections?

Mr. Sayese: No, we do not.

The Chair: We will now go on to Ms. Brown, who is from the Kikinahk Friendship Centre.

Kayle Brown, Board Member, Kikinahk Friendship Centre: Thank you very much. This report has been prepared by my executive director, Ron Woytowich in La Ronge. A lot of the stuff in here is repetitive to what my peers, my friends — because we are friendship centres — have said, so I am going to summarize some of it.

The Kikinahk Friendship Centre values are respect, trust, compassion and leadership. Our mission is to promote individual and community development, enhance Aboriginal cultural identity, and encourage mutual understanding among Aboriginal and non-Aboriginal people through a team passionate about doing our best.

I will leave the vision and the strategic goals for you to read through.

The friendship centre is registered as a non-profit corporation with the province of Saskatchewan and is always current in providing the ministry, overseeing the Information Services Corporation of Saskatchewan with regular audited financial statements and other required information.

In 2012, Kikinahk celebrated its thirty-fifth anniversary. Our centre, influenced by our constitution, is designed to further and promote our vision of promoting healthy living and racial harmony. Our membership, though predominantly Aboriginal, has always been open to everyone. As a reflection of this, our board, is made up of a broad mix of ethnic and vocational backgrounds and has a composition representative of our communities. It consists of a mix of females and males, Aboriginal and non-Aboriginal, and one position reserved for a youth from our community that is between the ages of 18 and 25.

Our executive director is Ron Woytowich, an individual presently into his eighteenth year working at Kikinahk Friendship Centre, first functioning as our financial administrator and since 1996 as our executive director. A lot of the centres do show that loyalty because a lot of people stay on for so long because it is a great honour. For me as a youth, it is a great honour to be here, and given everything that I have learned and the programs that we offer, you can see why there is that loyalty that makes people want to stay around.

M. Sayese : Non.

La présidente : Vous fournissez seulement les locaux?

M. Sayese : Les bandes qui louent nos locaux s'occupent entièrement du vote, mais quand le vote a lieu dans un centre d'amitié autochtone, les Autochtones sont davantage portés à venir voter.

Le sénateur Dyck : Votre centre d'amitié offre-t-il le même service pour les élections provinciales ou fédérales?

M. Sayese : Non.

La présidente : Nous passons maintenant à Mme Brown, qui représente le Kikinahk Friendship Centre.

Kayle Brown, membre du conseil, Kikinahk Friendship Centre : Merci beaucoup. Ce rapport a été préparé par mon directeur exécutif, Ron Woytowich, à La Ronge. Une bonne partie de ce qu'il contient répète ce que mes collègues et amis ont déjà dit, car nous sommes des centres d'amitié et je vais donc en résumer une partie.

Le Kikinahk Friendship Centre a pour valeurs le respect, la confiance, la compassion et le leadership. Notre mission est de promouvoir le développement individuel et communautaire, de rehausser l'identité culturelle autochtone et de favoriser une compréhension mutuelle entre Autochtones et non-Autochtones grâce à une équipe désireuse de faire de son mieux.

Je vous laisse lire vous-mêmes notre vision et nos objectifs stratégiques.

Notre centre d'amitié est une société sans but lucratif enregistrée en Saskatchewan qui fournit régulièrement au ministère qui supervise l'Information Services Corporation of Saskatchewan des états financiers vérifiés et les autres renseignements requis.

En 2012, Kikinahk a célébré son 35^e anniversaire. Sous l'influence de notre constitution, le centre vise à promouvoir notre désir de favoriser une vie saine et l'harmonie entre les races. Les membres de notre conseil d'administration représentent une grande diversité de groupes ethniques et de professions et sont représentatifs de nos communautés. Il y a à la fois des femmes et des hommes, des Autochtones et des non-Autochtones et un poste réservé à un jeune de notre communauté âgé de 18 à 25 ans.

Notre directeur exécutif est Ron Woytowich qui travaille depuis 18 ans au Kikinahk Friendship Centre et qui a d'abord été notre administrateur financier avant de devenir notre directeur exécutif en 1996. Cette loyauté se retrouve dans de nombreux centres, car beaucoup de gens y restent pendant longtemps parce que c'est un grand honneur. En tant que jeune, c'est un grand honneur pour moi d'être ici étant donné tout ce que j'ai appris et les programmes que nous offrons, vous pouvez comprendre pourquoi les gens éprouvent cette loyauté et veulent rester.

Kikinahk is the hub of the social activity scene in La Ronge. People are comfortable in our centre and go there for various reasons, for advice, assistance, and activities. These reasons include the following: a professional, non-bureaucratic atmosphere, unlike feelings sometimes felt in more restrictive practices found in official governmental service centres; a central activity centre for all services in their own language by Aboriginal professionals, a good portion of whom hold one or more relevant certificates or university degrees; a status blind centre willing to assist whoever it may be with their programs, and a centre that is nonpolitical in any way.

As I already mentioned, this next paragraph goes through some communities that we offer programs to off the reserve, and I am not going to recap that. Due to timing, I will leave the next portion out as well. I think the main focus is on our programming, on page 5.

The following is a list of everyday programs offered by Kikinahk. Aboriginal Head-Start Pre-Kindergarten: This program is funded by the Public Health Agency of Canada, provides pre-kindergarten education to 42 Aboriginal children residing off reserve in the community of La Ronge. Supplemental to this, the Northern Lights School Division has bought an additional 18 spaces and provided a full-time teacher to ensure that a total of 60 children can take part in this program.

Special Needs Pre-kindergarten: Northern Lights School Division provides full-time assistance and program materials to ensure that any special needs children age 3 and 4 can be a part of the Aboriginal Headstart Program. The norm is to include one or two children each year.

After School Program: This program is self-funded with some assistance provided for food by the Nutrition Development Program from the Saskatchewan Ministry of Education and by our cable and internet supplier Access Communications. On average, we have 24 children that approach our centre after school each day to receive some cultural or arts program, an afternoon lunch, and on some days take in some gym activities, all facilitated by two part-time grade 12 students.

Canada Prenatal Nutrition Program: This program funded by the Public Health Agency of Canada provides much needed assistance for pregnancy to the six-month age of the child to, on average, 60 mothers each year.

AFCP (CORE): The funding is delivered by the National Association of Friendship Centres through a funding agreement from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada, formerly known as Canadian Heritage, and provides funding to our centre for the payment of administration costs.

Kikinahk est la plaque tournante de l'activité sociale à La Ronge. Les gens se sentent à l'aise dans notre centre et ils y viennent pour diverses raisons, que ce soit pour obtenir des conseils ou de l'aide ou participer à des activités. Ces raisons comprennent également : une atmosphère professionnelle et non bureaucratique, contrairement à l'impression que l'on éprouve parfois dans des centres de services gouvernementaux; un centre regroupant tous les services offerts dans leur propre langue par des professionnels autochtones dont un bon nombre détiennent un ou plusieurs certificats ou diplômes universitaires; un centre prêt à aider toute personne, quel que soit son statut, grâce à ses programmes, et un centre totalement apolitique.

Comme je l'ai déjà mentionné, le paragraphe suivant mentionne certaines communautés dont les membres vivant hors réserve bénéficient de nos programmes et je ne vais pas répéter cela. Pour gagner du temps, je vais également laisser de côté le paragraphe suivant. Je pense que l'essentiel est notre programmation qui figure à la page 5.

Voici une liste des programmes quotidiens qu'offre Kikinahk. Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones. Ce programme est financé par l'Agence de la santé publique du Canada et offre une éducation préscolaire à 42 enfants autochtones résidant hors réserve dans la communauté de La Ronge. De plus, la division scolaire Northern Lights a acheté 18 places supplémentaires et fourni un enseignant à plein temps pour qu'au total 60 enfants puissent participer à ce programme.

Besoins spéciaux préscolaire : La division scolaire Northern Lights fournit une assistance à plein temps et du matériel didactique pour permettre que les enfants ayant des besoins spéciaux âgés de 3 et 4 ans puissent participer au Programme d'aide préscolaire aux Autochtones. Normalement, un ou deux enfants en bénéficient chaque année.

Programme après l'école : ce programme est autofinancé avec un peu d'aide pour la nourriture du programme d'amélioration de la nutrition du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan et notre câblodiffuseur et fournisseur de service internet Access Communications. En moyenne, 24 enfants viennent au centre chaque jour après l'école pour participer à un programme culturel ou artistique, manger un goûter et, certains jours, participer à des activités au gymnase, le tout étant animé par deux étudiants de 12^e année à temps partiel.

Programme canadien de nutrition prénatale : ce programme financé par l'Agence de la santé publique du Canada apporte une aide très importante de la grossesse jusqu'à ce que l'enfant ait six mois à 60 mères en moyenne par année.

PCAA (financement de base) : le financement est assuré par l'Association nationale des centres d'amitié dans le cadre d'une entente de financement conclue avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, autrefois Patrimoine canadien et ce financement nous aide à payer nos frais d'administration.

Diabetes Awareness and Prevention Program: Funding from First Nations and Inuit Health Branch, FNIHB, provides for a full-time coordinator who makes the community aware of developing diabetes and works with individuals and families in a prevention program that includes workshop, cooking classes, traditional practices, berry picking, et cetera, and promotes an active lifestyle. Over 100 individuals take part in various activities on a regular basis.

Extra Judicial Measures: This program, funded by the Ministry of Corrections, is broken into three components. Approximately 60 youth each year go through the justice-related program. Restitution, our target number is 12 youth per year whom we help find meaningful work and to ensure they meet a court ordered restitution award. Stop Lift, the teaching tool is used for each individual charged with shoplifting from any of our stores in the La Ronge, Air Ronge or immediate La Ronge-based businesses.

Next is the Family Services Program. Funded by the Ministry of Social Services, this program works with approximately 250 people each year providing them assistance to reach various government assistance programs or to overcome some social obstacles in their lives.

The Hub: Kikinahk is an accountable partner for the new initiative titled The Hub, which works with every agency on and off reserve to better provide services, including intensive oversight of individuals who are in trouble with the law or have fallen through the cracks and need social, judicial, or health assistance.

Kids First North, funded by Northern Lights School Division, the program provides home visitors who work intensively with families who have a very high risk score — the score is determined by health and social service agencies — and who require intensive support and education. Our target is a minimum of 24 families.

Northern Human Services Partnership: Funded by the Ministry of Health, this program works intensively at the interagency level to research and develop best practices for assistance for social, education, health, housing, and other initiatives in our northern communities.

Skills Link: Service Canada has regularly provided funds to our centre to interview, develop a work plan and provide meaningful job training for a number of youth in our community. Our target is six youth per year.

Can Sask: The Ministry of Economy —

Programme de sensibilisation au diabète et de prévention : le financement de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (la DGSPNI) sert à payer un coordinateur à plein temps chargé de sensibiliser la communauté au diabète et de travailler avec les personnes et les familles à un programme de prévention incluant des ateliers, des cours de cuisine, des pratiques traditionnelles, la cueillette de baies, et cetera, ainsi que la promotion d'un mode de vie actif. Plus d'une centaine de personnes participent régulièrement à diverses activités.

Mesures extrajudiciaires : ce programme, qui est financé par le ministère des Services correctionnels de la province, se divise en trois éléments. Chaque année, une soixantaine d'adolescents participent à ce programme relié à la justice. En ce qui concerne l'indemnisation, notre objectif annuel est de 12 jeunes que nous aidons à trouver un emploi intéressant pour qu'ils puissent respecter l'ordonnance d'indemnisation du tribunal. Nous utilisons l'outil éducatif Stop Lift pour chaque jeune accusé de vol à l'étalage dans un de nos magasins de La Ronge, Air Ronge ou dans les commerces au voisinage immédiat de La Ronge.

Il y a ensuite le Programme de services à la famille. Ce programme, qui est financé par le ministère des Services sociaux, s'occupe chaque année d'environ 250 personnes auxquelles il apporte de l'aide pour accéder aux divers programmes d'aide gouvernementale ou pour surmonter certains obstacles sociaux dans leur vie.

The Hub : Kikinahk est un partenaire responsable de la nouvelle initiative intitulée The Hub qui travaille de concert avec les différents organismes des réserves et hors réserve pour mieux fournir des services, y compris en assurant une surveillance intensive des personnes qui ont maille à partir avec la justice ou qui ont été laissées de côté et ont besoin d'une aide sur le plan social, juridique ou médical.

Kids First North, financé par la division scolaire Northern Lights, est un programme de visiteurs à domicile qui travaillent de façon intensive auprès des familles ayant un niveau de risque très élevé — le niveau de risque est établi par les organismes de santé et les services sociaux — et qui ont besoin d'un soutien et d'une éducation intensive. Notre objectif est un minimum de 24 familles.

Northern Human Services Partnership : ce programme financé par le ministère de la Santé travaille de façon intensive au niveau inter-agences pour étudier et élaborer des pratiques exemplaires afin de soutenir l'action sociale, les programmes de santé et de logement ainsi que d'autres initiatives dans nos communautés du Nord.

Connexion compétences : Service Canada a fourni régulièrement des fonds à notre centre pour développer les compétences d'un certain nombre de jeunes de notre communauté pour subir une entrevue et établir un plan de travail et pour leur dispenser une formation professionnelle. Notre objectif est de six jeunes par années.

Can Sask : le ministère de l'Économie...

The Chair: Ms. Brown, before you continue, you have given a very good submission, copies of which we have. I would respectfully ask that you touch the highlights because we have so many questions and we want the time to have a good dialogue.

Ms. Brown: In closing, like you said, the programs are there. There are a few more teen and youth parent programs, CCAY, and Youth Outreach. We also have a kitchen in our centre that allows for stuff in the community, like special events. We work closely with all other agencies.

I would just like to recap that each centre is specific to what is needed in their communities, so the problems that are faced in the communities reflect the programs that we have in the friendship centre.

The Chair: We will now go to Mr. Rose, who is an addition, but we are very happy to have him here.

Dylan Rose, Regional Desk Director, Cultural Connections for Aboriginal Youth, Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan: I would first like to thank you for allowing me to present as a last minute agenda item, and thank you to my colleagues, community members in attendance, and the Senate committee for being here today for these really important meetings.

My name is Dylan Rose. I am the Cultural Connections for Aboriginal Youth regional coordinator for the province. I am also an off-reserve band member from the Red Pheasant First Nation. I am present this brief on behalf of Dave Bighead, who is the executive director of the Newo Yotina Regina Friendship Centre.

I am going to start with an overview, a little bit of discussion based on their AGM, and then a closing.

The NYFC began operations in Regina, approximate population of 200,000, in April 2010. They grew from approximately 50 members in that first program year to over 300 in the current program year. They house a variety of programming such as youth-based S.H.A.P.E. program, powwow dance instruction, parenting classes, smart recovery program, financial literacy training, and S.E.E.K., an after-school program for girls aged 11 to 14 and a sewing class.

They are currently in discussions with the Regina Catholic School Board to partner in an Aboriginal-focused daycare facility, which is something very much needed in their community. They have developed several partnerships over the past two and a half years with well-known and long-standing community organizations that have given them support throughout their development.

La présidente : Madame Brown, avant que vous ne poursuiviez, vous nous avez remis un excellent mémoire dont nous avons des exemplaires. Je vous demanderais respectueusement d'en mentionner seulement les faits saillants, car nous avons beaucoup de questions à poser et il faut que nous ayons le temps d'avoir un bon dialogue.

Mme Brown : Pour conclure, les programmes sont là. Il y a quelques autres programmes pour les jeunes et les parents adolescents, le CCJA et Youth Outreach. Nous avons aussi dans notre centre une cuisine qui nous permet d'organiser certains événements communautaires, par exemple des événements spéciaux. Nous travaillons en collaboration étroite avec tous les autres organismes.

Je tiens seulement à répéter que chaque centre répond à des besoins particuliers de la communauté et que les problèmes existants dans la communauté reflètent donc les programmes que nous offrons dans notre centre d'amitié.

La présidente : Nous passons maintenant à M. Rose qui s'est ajouté à la liste de témoins, mais nous sommes ravis de l'accueillir ici.

Dylan Rose, coordonnateur régional, Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone, Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan : Je voudrais d'abord vous remercier de me permettre de témoigner à la dernière minute et je remercie mes collègues, les membres de la communauté qui sont dans l'auditoire ainsi que le comité sénatorial d'être ici aujourd'hui pour ces réunions vraiment importantes.

Je m'appelle Dylan Rose. Je suis le coordonnateur régional de la province du programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone. Je suis également un membre de la Première nation Red Pheasant vivant hors réserve. Je vous présente cet exposé au nom de Dave Bighead, qui est le directeur exécutif du Newo Yotina Regina Friendship Centre.

Je vais commencer par un aperçu général qui sera suivi de quelques réflexions faisant suite à l'assemblée générale annuelle, après quoi je conclurai.

Le NYFC a commencé ses activités à Regina, une ville d'environ 200 000 habitants, en avril 2010. Il est passé d'une cinquantaine de membres au cours de la première année de son programme à plus de 300 cette année. Il offre divers programmes comme le programme SHAPE pour les jeunes, des cours de danse pow-wow, des cours d'éducation parentale, un programme de guérison intelligent, une éducation financière, et SEEK, un programme parascolaire pour les filles âgées de 11 à 14 ans, ainsi qu'un cours de couture.

NYFC est actuellement en pourparlers avec le conseil scolaire catholique de Regina pour participer à la création d'une garderie principalement destinée aux Autochtones, ce dont la communauté a grand besoin. NYFC a établi plusieurs partenariats depuis deux ans et demi avec des organismes communautaires bien connus et bien établis qui l'ont soutenu tout au long de son développement.

They are members of the Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan as well as the National Association of Friendship Centres. They service between 60 and 120 people on a daily basis, both Aboriginal and non-Aboriginal.

Based on their decisions at their AGM, dialogue through their programming and day to day interactions with their clients, they believe the following: Many of their urban Aboriginal members living off reserve are being subjected to third world living conditions. Lack of affordable housing is a major issue in their community, which is the direct cause of the high homelessness rate. They have several clients who inhabit their centre from open to close as they are without residence and are subjected to sleeping outdoors on a regular basis.

Training and education opportunities are limited for our Aboriginal members as there are several barriers preventing them from pursuing these objectives, such as housing, transportation, and affordable child care. Many of their clients lack bank accounts or any type of credit. Financial literacy training is not something being offered in the community outside of their centre.

Many of their members lack basic life skills and are therefore prone to substance abuse, crime, poor parenting skills and other detrimental behaviors. Elder support in their community is a factor only because it is lacking. Some organizations employ elders to be present on a daily basis; however, community consensus is that they need more. A lack of identity among our Aboriginal population could be the tipping point in our community. Elders are needed to ensure our language, culture, and traditions remain with our Aboriginal people.

Gangs are becoming more and more prevalent, both in our community and as well surrounding First Nations. Gangs have begun recruiting kids younger than ever before and are finding great success due to the lack of family supports. The high gang rates in their communities correspond directly with the high Aboriginal incarceration rates in the federal and provincial correctional institutions.

Several of the factors that have led urban Aboriginal members to migrate from their respective First Nations to the Regina community are: The lack of employment opportunities: Several studies have shown that unemployment rates in Saskatchewan First Nations are 90 per cent and higher.

Lack of educational opportunities: High school graduates living on reserve are unable to receive post-secondary funding due to the federal government's underfunded First Nations Post-secondary Student Support Program.

NYFC est membre des Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan ainsi que de l'Association nationale des centres d'amitié. Il dessert entre 60 et 120 personnes quotidiennement, aussi bien des Autochtones que des non-Autochtones.

Suite aux décisions prises à son assemblée générale annuelle, au dialogue et à l'interaction quotidienne avec ses clients, les conclusions de NYFC sont les suivantes : un grand nombre des Autochtones vivant en milieu urbain hors réserve vivent dans des conditions comparables à celles du tiers monde. Plusieurs de ses clients restent dans le centre de l'ouverture à la fermeture parce qu'ils n'ont pas d'autre domicile et doivent dormir régulièrement à l'extérieur.

Les possibilités d'éducation et de formation sont limitées pour nos membres autochtones, car plusieurs obstacles les empêchent de poursuivre ces objectifs, par exemple sur le plan du logement, du transport et des services de garderie abordables. Un grand nombre de ses clients n'ont pas de compte en banque ou de possibilité de crédit. L'éducation financière n'est pas offerte dans la communauté à l'extérieur du centre.

Un grand nombre des clients du centre n'ont pas les compétences indispensables dans la vie quotidienne et sont donc exposés à la toxicomanie, à la criminalité, à mal s'occuper de leurs enfants et à d'autres comportements nuisibles. Le soutien des aînés de la communauté n'est un facteur que parce qu'il manque. Certains organismes emploient des aînés pour qu'ils soient présents au centre; néanmoins, la communauté estime qu'il faudrait faire plus sur ce plan. Le manque d'identité au sein de la population autochtone pourrait faire basculer notre communauté. Nous avons besoin des aînés pour assurer la préservation de notre langue, de notre culture et de nos traditions au sein de notre population autochtone.

Les gangs sont de plus en plus présents tant dans notre communauté que dans les Premières nations avoisinantes. Les gangs ont commencé à recruter des enfants plus jeunes que jamais et ont beaucoup de succès en raison du manque de soutien familial. La forte présence de gangs dans les communautés correspond directement au taux d'incarcération élevé des Autochtones dans les établissements carcéraux fédéraux et provinciaux.

Parmi les facteurs qui ont conduit les Autochtones vivant en milieu urbain à quitter leurs Premières nations respectives pour aller vivre dans la communauté de Regina sont le manque de possibilités d'emploi. Plusieurs études ont, en effet, montré que le taux de chômage au sein des Premières nations de la Saskatchewan est de 90 p. 100 et plus.

Le manque de possibilités d'éducation : les diplômés du secondaire qui vivent dans la réserve ne peuvent pas obtenir un financement pour faire des études postsecondaires parce que le Programme de soutien aux étudiants de niveau postsecondaire du gouvernement fédéral est sous-financé.

Unhealthy relationships in families: this is common on our First Nations as well as within the Regina community. The Newo Yotina Friendship Centre has tried on several occasions to secure funding to develop family wellness programs that would address this very important issue. They have been turned down by both the federal and provincial governments repeatedly. This type of program is absolutely needed.

Substance abuse: Isolation, unemployment, peer pressure and boredom are all contributing factors to abuse and are more prevalent on reserve than off. Hopelessness: This is very real and very dangerous to our on-reserve First Nations people as well as the Regina community members. Our high suicide rates confirm this.

There are many services in our community that address a lot of the issues discussed above; however, they continue to see the same people day in and day out with the same problems walking through their doors. The services offered in their community are not comprehensive enough to retain clients or to follow up with them one, two, or six months after the fact. Clients are bounced around from one program to another hearing and learning the same thing over and over again as duplication is a major issue.

David Bighead is the father of a 16 year old and firmly believes that change starts with the parent. If your child grows up witnessing substance abuse, verbal abuse, is subjected to physical and/or sexual abuse, has parent or parents who have never worked, never shown affection, and have never stressed an education, he or she has little chance of breaking out of that cycle.

Governments on all levels have to invest more in programs and services that focus more on the wellness of Aboriginal families living off reserve. The difference can be made by giving our next generation a chance to live with the same quality of life as their non-Aboriginal counterparts.

The Chair: Mr. Rose, we all know that the Aboriginal population is a fairly young population and is growing and the youth issues are of particular importance in the community. Can you tell us of some of the strategies that you have found to be effective to engage Aboriginal young people in social, cultural, and political issues, and also is peer support important for the Aboriginal youth as well?

Mr. Rose: Definitely, peer support is very important. We need strong role models within our community for our youth to have people to look up to.

In regard to the first part of your question, what kind of structures and programming are you asking about?

The Chair: What have you found in the programs that you implemented to be effective?

Les relations malsaines au sein des familles : c'est fréquent dans les Premières nations, de même que dans la communauté de Regina. Le Newo Yotina Friendship Centre a essayé à plusieurs reprises d'obtenir un financement pour établir des programmes de bien-être familial qui s'attaquaient à ce très grave problème. Il s'est heurté à un refus de la part des gouvernements fédéral et provincial. Ce genre de programme est absolument nécessaire.

La toxicomanie : l'isolement, le chômage, la pression des pairs et l'ennui sont autant de facteurs qui contribuent à la toxicomanie et à l'alcoolisme et ces facteurs sont davantage présents dans les réserves que hors réserve. Le désespoir : c'est très réel et très dangereux pour les peuples des Premières nations des réserves de même que ceux de la communauté de Regina. Nos taux de suicide élevés le confirment.

Il y a dans notre communauté de nombreux services qui cherchent à résoudre les problèmes susmentionnés; cependant, ils continuent de voir, jour après jour, les mêmes personnes franchir leurs portes avec les mêmes problèmes. Les services offerts dans leur communauté ne sont pas suffisamment complets pour retenir les clients ou assurer leur suivi pendant un, deux ou six mois. Les clients sont ballottés d'un programme à l'autre, on leur raconte toujours la même histoire et les répétitions inutiles posent un sérieux problème.

David Bighead est père d'un adolescent de 16 ans et il est convaincu que le changement commence avec les parents. Si votre enfant grandit en voyant ses parents boire ou prendre de la drogue, s'insulter ou être victime de violence physique ou sexuelle, s'il a un ou des parents qui n'ont jamais travaillé, jamais témoigné d'affection et jamais insisté sur l'éducation, il a peu de chance de sortir de ce cercle vicieux.

Les pouvoirs publics doivent, à tous les niveaux, investir davantage dans des programmes et des services qui mettent davantage l'accent sur le bien-être des familles autochtones vivant hors réserve. Il est possible de changer les choses en donnant à la prochaine génération d'Autochtones la possibilité de vivre avec la même qualité de vie que ses homologues non autochtones.

La présidente : Monsieur Rose, nous savons tous que la population autochtone est une population assez jeune qui est en pleine croissance et que les difficultés de la jeunesse revêtent une importance particulière dans la communauté. Pouvez-vous nous parler de certaines stratégies que vous avez trouvées efficaces pour intéresser les jeunes Autochtones aux enjeux sociaux, culturels et politiques et est-ce que le soutien par les pairs est également important pour les jeunes Autochtones?

M. Rose : Il est certain que le soutien des pairs est très important. Nous avons besoin de solides exemples à suivre dans notre communauté pour l'émulation de nos jeunes.

Pour ce qui est de la première partie de votre question, de quel genre de structures et de programmes parlez-vous?

La présidente : Quelles sont les choses que vous avez trouvées efficaces dans les programmes que vous avez mis en œuvre?

Mr. Rose: From the top down, one of the major things is continued funding that is not being cut down or reduced.

The Chair: Do you mean sustainable funding?

Mr. Rose: Sustainable funding, sorry. That is the main thing. So these youth programs that are supposed to be running throughout the province, if the funding is getting frozen and we have to lay off staff and start again, it does not add to continuity and people leave and find other things to do. We need to keep that continuity in the youth programming. It is different in every friendship centre. It is relevant to their community and what their needs are. That is the main thing consistent funding so we can retain the staff and continue to have this successful programming that we are seeing in friendship centres throughout the province.

The Chair: Let us dream for a second. If you did have sustainable funding, what are some of the programs that you have seen to be effective if the funding was in place?

Mr. Rose: There are all different types. For example, Regina is doing a financial literacy program right now, which is really important to those people without basic banking skills to deal with credit and stuff like that. La Loche has a canoeing program that teaches kids about teamwork and traditional ways of life. Given the federal government's priorities getting young Aboriginal people fully engaged in Canada's economy, that kind of programming. It is hard to put it into words, but such issues are huge factors in those Aboriginal youth becoming successful participants in Canadian economy.

The Chair: To all of you, one of the things that we noticed in Winnipeg is that the service providers or the friendship centres do not look at people who come to their door and ask them to show a status card, be they status, non-status, Metis, Inuit. It is a person who needs help and they provide help. We hear from your presentations that you serve the people who need help and you do not look behind for status. Yet, federal programs look at status, non-status, and so on. Could you comment on that?

Ms. Bear: I will make a comment on that. One of the reasons why I am working at this particular organization is because it is non-status, non-political. I believe that political leaders should do their job and service providers should do their job.

When I was a little bit younger, I was a non-status Indian. I had married off the reserve. I was quite young, and a place like this is where I belonged. It was really the only place I could belong

M. Rose : En commençant par le plus important, un des principaux facteurs est un financement continu qui n'est pas coupé ou réduit.

La présidente : Voulez-vous dire un financement durable?

Mr. Rose : Un financement durable, désolé. C'est le principal. Si le financement des programmes pour les jeunes qui sont censés être mis en place partout dans la province est bloqué et que nous devons mettre du personnel à pied et recommencer à zéro, cela ne contribue pas à la continuité, les gens partent et trouvent d'autres choses à faire. Il faut que nous puissions maintenir la continuité des programmes pour la jeunesse. La situation est différente d'un centre d'amitié à l'autre. Elle dépend de la communauté et de ses besoins. Un financement cohérent est la chose la plus importante pour nous permettre de garder notre personnel et de continuer à offrir des programmes qui donnent les bons résultats que nous constatons dans les centres d'amitié de toute la province.

La présidente : Rêvons un instant. Si vous aviez un financement durable, quels sont les programmes dont vous avez constaté l'efficacité si le financement est là?

Mr. Rose : Il y en a de différents types. Par exemple, à Regina, il y a un programme d'éducation financière qui est vraiment important pour les gens qui n'ont pas les compétences bancaires de base à l'égard du crédit et ce genre de choses. La Loche a un programme de canotage qui enseigne aux enfants le travail d'équipe et les modes de vie traditionnels. Étant donné qu'une des priorités du gouvernement est de faire participer les jeunes Autochtones pleinement à l'économie canadienne, ce genre de programme est important. C'est difficile à exprimer par des mots, mais ce sont des facteurs extrêmement importants pour amener les jeunes Autochtones à participer pleinement à l'économie canadienne.

La présidente : Je m'adresse à vous tous en disant qu'une des choses que nous avons remarquées à Winnipeg est que les fournisseurs de services ou les centres d'amitié ne demandent pas aux gens qui se présentent à leurs portes de leur présenter une carte attestant de leur statut pour savoir s'ils sont des Indiens inscrits ou non inscrits, des Métis ou des Inuits. C'est une personne qui a besoin d'aide et ils lui apportent de l'aide. D'après vos propos, vous êtes au service des gens qui ont besoin d'aide et vous ne vous occupez pas de leur statut. Pourtant, les programmes fédéraux tiennent compte du fait que vous êtes un Indien inscrit ou non inscrit, et cetera. Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez?

Mme Bear : Je vais faire une observation à ce sujet. Une des raisons pour lesquelles je travaille dans cet organisme, c'est parce qu'il est sans statut et apolitique. Je crois que les dirigeants politiques doivent faire leur travail et que les fournisseurs de services devraient faire le leur.

Quand j'étais un peu plus jeune, j'étais une Indienne non inscrite. Je m'étais mariée en dehors de la réserve. J'étais assez jeune et je me sentais à l'aise dans un endroit comme celui-ci. C'était vraiment le

because I no longer was a status Indian, and after regaining my status I had to think of my children, who felt they did not belong anywhere because they were not raised on my reserve.

So places like this are home for so many people, for our Metis brothers, for our non-status people, for our people traveling here from other provinces; a lot of them do not have the services available for them. Our friendship centres really provide vital services for people traveling. People come to school here from other provinces as well. This is a place that they can call home.

The Chair: Anyone else?

Mr. Rose: As you all know, we are a status blind organization, and some of these federal funding programs that are coming through require or would like to see status or non-status Indians, Metis and Inuit people accessing these services. Throughout the province, no friendship centre turns away non-Aboriginal people who want to take part in these programs. They are open to all.

Mr. Sayese: As you know, we are under the Aboriginal Peoples Program, but friendship centres throughout Canada have found it necessary to open their doors to everyone. A person in crisis still needs help from somebody, and we have evolved from when we first opened our doors. We had to evolve. We just could not, as an organization, turn people away because of their race, their colour. Like I say, we are open to all citizens of Canada.

Senator Brazeau: Good morning to all of you and thank you for your presentations.

Part of the reason we are having this study is the reality in Canada that there are some individuals who live on reserve, some who live off reserve, but are treated differently; not all the time, not everywhere, but in many parts of this country.

We heard earlier this week from a friendship centre in Winnipeg and talked with other representatives of the service delivery organizations. They talked about the fact that in many cases when people move off reserve and try to get services from the different service delivery organizations, they cannot exercise the same rights as people on reserve. They cannot access the same programs and services in terms of voting, health care, housing, or, I guess, the overall program and service structure.

Representatives from the friendship centre in Winnipeg also mentioned that since First Nations people live off reserve and they form the majority in most communities, perhaps federal funding should follow where the people go.

seul endroit où je me sentais chez moi, car je n'étais plus une Indienne inscrite et après avoir regagné mon statut, j'ai dû penser à mes enfants qui n'avaient aucun sentiment d'appartenance parce qu'ils n'avaient pas été élevés dans ma réserve.

Par conséquent, ces centres sont un foyer pour beaucoup de gens, pour nos frères métis, pour nos Indiens non inscrits, pour les gens qui arrivent ici d'autres provinces et dont un bon nombre n'ont pas de services à leur disposition. Nos centres d'amitié offrent des services essentiels aux personnes itinérantes. Des gens viennent également d'autres provinces pour aller à l'école ici. C'est un endroit où tous peuvent se sentir chez eux.

La présidente : Quelqu'un d'autre?

M. Rose : Comme chacun sait, nous sommes un organisme qui ne tient pas compte du statut des gens tandis que certains des programmes de financement fédéraux exigent ou aimeraient que ce soit les Indiens inscrits ou non inscrits, les Métis et les Inuits qui aient accès à nos services. Aucun centre d'amitié de la province ne ferme ses portes aux non-Autochtones qui veulent participer à ces programmes. Ils sont ouverts à tous.

M. Sayese : Comme vous le savez, nous relevons du Programme des Autochtones, mais les centres d'amitié de tout le Canada ont constaté qu'il était nécessaire d'ouvrir leurs portes à tous. Une personne en crise a besoin d'aide et nous avons évolué depuis le moment où nous avons ouvert nos portes pour la première fois. Nous avons dû évoluer. Notre organisme ne pouvait tout simplement pas tourner le dos aux gens à cause de leur race ou de leur couleur. Comme je l'ai dit, nos centres sont ouverts à tous les citoyens du Canada.

Le sénateur Brazeau : Bonjour à tous. Je vous remercie pour vos exposés.

Si nous menons cette étude, c'est en partie parce qu'au Canada il y a des personnes qui vivent dans les réserves, d'autres qui vivent hors réserve et qui sont traitées différemment; pas toujours, pas partout, mais dans de nombreuses régions du pays.

Plus tôt, cette semaine, nous avons entendu le témoignage d'un centre d'amitié de Winnipeg et nous avons parlé avec d'autres représentants des organismes qui fournissent des services. Ils ont mentionné que, bien souvent, quand les gens quittent la réserve et essaient d'obtenir des services des différents organismes, ils ne peuvent pas exercer les mêmes droits que les personnes qui vivent dans la réserve. Ils n'ont pas accès aux mêmes programmes et services sur le plan du vote, des soins de santé, du logement ou de l'ensemble des programmes et services.

Les représentants du centre d'amitié de Winnipeg ont également mentionné qu'étant donné que les gens des Premières nations vivent majoritairement hors réserve dans la plupart des communautés, le financement fédéral devrait peut-être les suivre là où ils vont.

Obviously this is sort of a taboo discussion and while we do not want to take anything away from anybody, at the same time that is the reality we live in. What are your views on the current funding that is available, and do you believe that it should follow where the people go?

If we do take the eight-to-one ratio — which states that for every \$1 spent off reserve \$8 are spent on reserve — there are two questions: Why are people faring better off reserve with less money and why are people faring less better on reserve with more money. As a friendship centre and given the good work that you do, through the services you provide, what are your views on that situation?

Ms. Bear: Being a First Nation and moving off of the reserve and, yes, not having those services on reserve affected me a lot in my younger years. However, now, when I watch our friendship centres and people moving into the city, one of the things that I would like to see is more of the programming that is out there flowing through the friendship centres because we can deliver them more effectively. For example, the Urban Aboriginal Strategy Program and the Cultural Connections for Youth Program within the friendship centres are administered partially through the government. If more of that funding came directly to friendship centres the programs would be delivered more effectively. We work directly with the communities, whereas the government, they are kind of away from the communities. That is said within all our friendship centres.

The other one is the Urban Aboriginal Strategy Program. Because of the overall Aboriginal strategy, a lot of the money that goes into that program is split up amongst so many little pots and may not be as effective as it could be.

When it comes to the \$8 on reserve and \$1 in the city, yes, I believe we should not take away from that. I think the money should be added to the city programs since we have more Aboriginal people living in the city.

Mr. Sayese: I do not want to comment on stuff of that nature, just for the simple fact that we have to work in Saskatchewan and we are trying to build our partnerships up with the Metis Nation. We are trying to build up our partnerships with the FSIN. I do not know if we are considered a major Aboriginal organization in Saskatchewan, but we are working toward that, so something to that effect, I have to respectfully say sorry.

Mr. Rose: Senator Brazeau, you were talking about where people are going. I am an off-reserve band member who lives and works in Saskatoon, but that does not mean I still do not have many family members still living on reserve and that I do not go back to the reserve. I go back to the reserve and come back to the city often enough.

Bien entendu, c'est plutôt un sujet tabou et même si nous ne voulons pas enlever quoi que ce soit à qui que ce soit, telle est la réalité dans laquelle nous vivons. Que pensez-vous du financement disponible actuellement et croyez-vous qu'il devrait suivre les gens là où ils vont?

Si vous prenez le ratio de huit à un selon lequel pour chaque dollar dépensé hors réserve, on en dépense huit dans les réserves, deux questions se posent : pourquoi les gens s'en sortent-ils mieux hors réserve avec moins d'argent et pourquoi les gens s'en sortent moins bien dans les réserves avec plus d'argent. En tant que centre d'amitié et compte tenu du bon travail que vous faites et des services que vous fournissez, que pensez-vous de cette situation?

Mme Bear : En tant que membre d'une première nation qui a quitté la réserve et qui n'a pas bénéficié de ces services dans la réserve, j'ai eu beaucoup de difficulté quand j'étais plus jeune. Néanmoins, maintenant, quand je vois nos centres d'amitié, les gens qui viennent s'installer en ville, je voudrais que les centres d'amitié puissent offrir plus de programmes, parce que nous pouvons le faire de façon plus efficace. Par exemple, la Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain et le programme Connexions culturelles pour la jeunesse qu'offrent les centres d'amitié sont partiellement administrés par le gouvernement. Si les centres d'amitié recevaient directement une plus grande partie de ce financement, les programmes seraient fournis de façon plus efficace. Nous travaillons directement avec les communautés alors que le gouvernement en est assez loin. Je veux parler de l'ensemble de nos centres d'amitié.

Il y a aussi le programme de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Comme c'est une stratégie globale, une bonne proportion de l'argent consacré à ce programme est répartie entre tellement d'organismes que les résultats ne sont peut-être pas aussi efficaces qu'ils pourraient l'être.

Pour ce qui est des 8 \$ dépensés dans les réserves contre 1 \$ en ville, je pense qu'il faut maintenir cette mesure et qu'il faudrait augmenter le financement des programmes urbains étant donné qu'il y a plus d'Autochtones qui vivent en ville.

Mr. Sayese : Je ne veux pas me prononcer sur ce genre de questions, simplement parce que nous devons travailler en Saskatchewan et que nous essayons d'établir des partenariats avec la Nation métisse. Nous essayons de renforcer nos partenariats avec la FSIN. Je ne sais pas si nous sommes considérés comme un important organisme autochtone en Saskatchewan, mais nous travaillons dans ce sens et c'est pourquoi je ne peux pas vous répondre.

Mr. Rose : Sénateur Brazeau, vous parlez des endroits où vont les gens. Je suis membre d'une bande vivant hors réserve qui vit et travaille à Saskatoon, mais cela ne veut pas dire que je n'ai pas de nombreux membres de ma famille qui vivent encore dans la réserve et que je ne retourne pas là-bas. Je fais l'aller-retour entre la réserve et la ville assez souvent.

Our biggest connection is to the land. We are Aboriginal people of Canada, so if one was to say, "Yes, we should put more funding into urban Aboriginal people rather than on-reserve people," my only concern is, will there continue to be underfunding?

The Chair: The federal government gives off-reserve people \$1, but you do get support from provincial and municipal governments in addition.

Ms. Bear: A lot of the friendship centres do get provincial dollars, but not all, and we do not have other provincial dollars coming through the provincial organizations such as the other PTAs across Canada. We are probably the most underfunded provincial organization, and that is not to say that our friendship centres are not being funded by certain programs.

Senator Brazeau: I often quote the eight-to-one ratio because that is the federal government's number. Obviously I am not here to debate whether there is underfunding. In some cases there is and in other cases it is debatable. If there is underfunding and \$8 is going toward on-reserve communities and we are not seeing the results that we would all like to see and \$1 is being pumped off reserve but conditions are better, it leads to the following question: What level of working relationship do you have with the provincial governments? It is also a fact that the federal government transfers a lot of funding to the provinces for the benefit of all their citizens through different social programs, health care, education, and other areas as well. What level of working relationship do you have with the provincial government to perhaps hold their feet to the fire with respect to funding that they receive and should be spending on Aboriginal people?

Ms. Bear: We are beginning to work with the provincial government. I know that is what we need to do. Right now, they are not looking at us in many different ways; however, we are working towards that. We need a working relationship with our provincial government. We recently threw in a few proposals for education, for instance. We need literacy, one and two, within our friendship centres and they are looking at partnering with us in that regard, so that is a positive move.

There are some other cultural areas. Most of the friendship centres do receive cultural funding from SaskCulture. If we had more of a working relationship with the government so that we could administer those funds through our provincial association, it would be a much better way of working with that money.

We are beginning to work with our provincial government, and hopefully it will not be long before we start maybe receiving some core funds. That is one of the things that we had asked for. We need capital dollars, for instance, for our friendship centers that

Notre principal lien est avec la terre. Nous sommes des Autochtones du Canada et si quelqu'un disait qu'il faut effectivement donner plus d'argent aux Autochtones vivant en milieu urbain qu'à ceux qui vivent dans la réserve, la seule chose qui m'intéresse est de savoir si le sous-financement va continuer.

La présidente : Le gouvernement fédéral donne 1 \$ aux gens qui vivent hors réserve, mais vous n'obtenez pas d'aide des gouvernements provincial et municipal.

Mme Bear : Un bon nombre de centres d'amitié obtiennent de l'argent de la province, mais pas tous et nous n'avons pas accès à d'autres fonds venant d'organismes provinciaux comme les autres associations provinciales-territoriales du Canada. Nous sommes sans doute les organismes provinciaux les plus sous-financés et cela ne veut pas dire que les centres d'amitié ne sont pas financés par certains programmes.

Le sénateur Brazeau : Je mentionne souvent la proportion de huit à un, car c'est le chiffre du gouvernement fédéral. Bien entendu, je ne suis pas ici pour discuter du sous-financement. Dans certains cas, le sous-financement est réel et dans d'autres cas, c'est discutable. S'il y a un sous-financement et si les 8 \$ accordés aux communautés des réserves ne donnent pas les résultats que nous voudrions tous voir tandis que l'unique dollar accordé hors réserve donne des meilleurs résultats, cela amène à se poser la question suivante : quelles relations de travail avez-vous avec les gouvernements provinciaux? Le fait est, aussi, que le gouvernement fédéral transfère beaucoup d'argent aux provinces pour qu'elles en fassent bénéficier tous leurs citoyens grâce à divers programmes sociaux et des programmes dans le domaine des soins de santé, de l'éducation et autres. Quel niveau de relations de travail avez-vous avec le gouvernement provincial pour le forcer à consacrer aux Autochtones l'argent qu'il reçoit?

Mme Bear : Nous commençons à travailler avec le gouvernement provincial. Je sais que c'est ce que nous devons faire. Pour le moment, il ne prête pas beaucoup attention à nous, mais nous nous efforçons d'améliorer les choses. Nous avons des relations de travail avec notre gouvernement provincial. Nous avons récemment formulé quelques propositions dans le domaine de l'éducation, par exemple. Nous avons besoin de programmes d'alphabétisation de niveaux un et deux dans nos centres d'amitié et le gouvernement envisage un partenariat avec nous sur ce plan-là. C'est donc positif.

Il y a d'autres domaines culturels. La plupart des centres d'amitié reçoivent un financement culturel de SaskCulture. Si nous avions davantage de relations de travail avec le gouvernement pour pouvoir administrer ces fonds par l'entremise de notre association provinciale, ce serait un bien meilleur moyen d'utiliser cet argent.

Nous commençons à travailler avec notre gouvernement provincial et nous espérons ne pas tarder à recevoir un financement de base. C'est une des choses que nous avons demandées. Nous avons besoin, par exemple, d'un financement

are old and falling apart, in need of repairs. That is a big issue, and core dollars is a request from every friendship centre in the province.

Friendship centres that do not own their property do not receive capital dollars. Most of the money they get is for funding programs, and none of that money can be used as capital money to buy buildings.

Mr. Mintram: Speaking specifically for the Saskatoon Metis Friendship Centre, part of our funding does come from the provincial Ministry of Social Services for our Family Workers Program. We also receive funding from, as Gwen mentioned, SaskCulture with their Metis Cultural Development Fund, Aboriginal Arts and Cultural Leadership Grant, Capacity Building Grant, various other forms of funding they have available to any organization that qualifies under their criteria, not just friendship centres.

We also put in applications to foundations within the City of Saskatoon, the Saskatoon Community Foundation. We put in grants with the City of Saskatoon with their collaborative funding, so we do receive funding from corporations, foundations, from governments at the municipal, provincial and federal levels. All of that may allude to the leverage that occurs with that \$1 that you are speaking of because we are accessing various other pools of money available for programs such as ours but not be exclusively for Aboriginal peoples.

Senator Brazeau: I have a final quick comment on that. The federal government states that they have jurisdiction over those living on reserve while they say the provincial governments should have jurisdiction for those living off reserve. We have the provincial government saying, "Well, off — no, that is Aboriginal people, that is federal government." We should not accept either position. We should always hold feet of both levels of government to the fire.

Senator Dyck: Thank you for your presentations this morning. You have given us a very good picture of what friendship centres do across the province. In fact, it sounds like the programming could be described as more holistic as opposed to government programs which typically are departmentalized and not necessarily welcoming or effective.

I want to follow-up on the funding question. Ms. Brown, I believe, had a very good list of all the different programs. It is very clear that you get funding through such a variety of programs or the Ministry of Social Services. I will read out a couple here: Head-Start was the Public Health Agency. You would get money from FNIHB. You got money from Northern Lights School Division and so on.

d'immobilisations pour nos centres d'amitié qui sont vieux et tombent en ruine. Ils ont besoin de réparations. C'est un gros problème et chaque centre d'amitié de la province demande un financement de base.

Les centres d'amitié qui ne sont pas propriétaires de leurs locaux ne reçoivent pas de fonds d'immobilisation. L'argent qu'ils obtiennent est principalement destiné au financement des programmes et aucune partie de cet argent ne peut servir à acheter des bâtiments.

M. Mintram : En ce qui concerne le Saskatoon Metis Friendship Centre, nous recevons une partie de notre financement du ministère des Services sociaux pour notre programme de travailleurs familiaux. Nous recevons aussi, comme Gwen l'a mentionné, de l'argent de SaskCulture provenant de son Metis Cultural Development Fund, de l'Aboriginal Arts and Cultural Leadership Grant, de la Capacity Building Grant et divers autres fonds de financement qu'il met à la disposition de tout organisme qui remplit ses critères et pas seulement les centres d'amitié.

Nous présentons aussi des demandes à des fondations de Saskatoon comme la Saskatoon Community Foundation. Nous présentons des demandes de subventions à la municipalité de Saskatoon dans le cadre de son financement collaboratif et nous recevons donc de l'argent de sociétés, de fondations, et du gouvernement aux niveaux municipal, provincial et fédéral. Tout cela est peut-être en rapport avec le dollar dont vous parlez étant donné que nous avons accès à diverses autres sources de financement mis à la disposition de programmes comme le nôtre, mais pas exclusivement pour les Autochtones.

Le sénateur Brazeau : J'aurais une dernière brève observation à ce sujet. Le gouvernement fédéral dit qu'il est responsable des personnes vivant dans les réserves tandis que les gouvernements provinciaux doivent assumer la responsabilité de ceux qui vivent hors réserve. Le gouvernement provincial répond qu'il s'agit d'Autochtones et que c'est donc au gouvernement fédéral de s'en occuper. Nous ne devrions accepter aucun de ces points de vue. Nous devrions toujours exiger des comptes des deux niveaux de gouvernement.

Le sénateur Dyck : Merci pour vos témoignages de ce matin. Vous nous avez brossé un très bon tableau de ce que les centres d'amitié font dans la province. Il semble que vos programmes pourraient être qualifiés de plus complets que ceux du gouvernement qui sont généralement cloisonnés et pas toujours accueillants ou efficaces.

Je voudrais revenir sur la question du financement. Madame Brown, je crois, a fourni une très bonne liste de tous les programmes existants. Il est évident que vous recevez un financement dans le cadre de divers programmes ou du ministère des Services sociaux. Je vais en citer un ou deux. Le Programme d'aide préscolaire est le programme de l'Agence de la santé publique. Vous obtenez de l'argent de la DGSPNI. Vous en obtenez aussi de la division scolaire Northern Lights, et cetera.

When you do programming, how do you choose which programs to put forward? Is it dependant on the money, or is it dependant on the needs of the community?

Ms. Brown: I think it is both, but, personally, I believe that it is what is needed in the community. We try and base our programs around what is going to better benefit our community.

Ms. Bear: I really like the questions that have been asked. With that one, a lot of times the friendship centres have to compete for the funding that is available.

Sometimes there is no money out there for some of the needs of the community, and that is what I have experienced with all of the friendship centres. Some of the bigger centres are almost literally busting at the seams because they do not have enough programming for the needs.

I believe the answer can be yes or no. Yes, we do provide services for the needs of the community, but I do not believe there is enough money out there for the particular needs of each of the communities. There is a big lack.

Senator Dyck: Some of the presentations listed the number of recipients of a program, and it seemed to me that it was very low compared to the number of people that might be in the community. For example, I think you had 60 children in the Head-Start Program, but there must be hundreds within your community. Is there not enough money available to actually meet the needs of those children? I think you listed 24 children in the after-school program. Surely there must be hundreds out there. Is there a serious gap in money available to meet the needs of the people, especially children?

Ms. Brown: I do not know exactly how to answer because I did not generate this report. I am not familiar with all of the numbers. As an example, Northern Lights School Division wants to partner with us, put money into that program and work together on it, so there is definitely a need. Maybe the numbers are higher. I am not sure.

Senator Dyck: I wonder if the others could comment. You are servicing so many people. Is the funding that you are getting adequate to service the number of people who come through your doors?

Mr. Mintram: I do believe that the funding that we receive is not necessarily always adequate. It is a situation where we have that strong desire to serve the community to the best of our abilities, and we try and manage the dollars that we are given in such a way that we can reach and impact as many people or engage as many people as possible. If there were more resources available and the opportunity to expand those types of programs, then, yes, I would say that there is that greater demand that is not always being met.

Quand vous décidez des programmes à offrir, comment les choisissez-vous? Cela dépend-il de l'argent disponible ou des besoins de la communauté?

Mme Brown : Je pense que c'est les deux, mais personnellement, je pense que cela dépend des besoins de la communauté. Nous essayons d'offrir les programmes qui servent le mieux les intérêts de notre communauté.

Mme Bear : J'aime vraiment les questions qui ont été posées. Pour ce qui est de celle-là, souvent, les centres d'amitié doivent se concurrencer pour obtenir les fonds disponibles.

Il arrive parfois qu'il n'y ait pas d'argent pour répondre à certains des besoins de la communauté et c'est ce que j'ai constaté dans tous les centres. Certains des centres les plus importants sont sur le point d'exploser parce qu'ils n'ont pas suffisamment de programmes pour répondre aux besoins.

Je crois que la réponse peut être oui ou non. Oui, nous fournissons des services pour répondre aux besoins de la communauté, mais je ne crois pas qu'il y ait suffisamment d'argent pour répondre aux besoins de chacune des communautés. Il y a un gros manque d'argent.

Le sénateur Dyck : Certains témoins ont donné une liste de bénéficiaires d'un programme et il m'a semblé que c'était très peu par rapport au nombre de gens qui pourraient se trouver dans la communauté. Par exemple, je pense que vous aviez 60 enfants participant au Programme d'aide préscolaire alors qu'il doit y en avoir une centaine dans votre communauté. Avez-vous suffisamment d'argent pour répondre aux besoins de ces enfants? Je pense que vous avez parlé de 24 enfants qui participent au programme après l'école. Il doit certainement y en avoir des centaines. Y a-t-il une grave pénurie de fonds pour répondre aux besoins des gens, et surtout des enfants?

Mme Brown : Je ne sais pas exactement comment répondre à cela, car ce n'est pas moi qui ai préparé ce rapport. Je ne connais pas tous les chiffres. Par exemple, la Division scolaire Northern Lights désire s'associer avec nous, investir de l'argent dans ce programme pour que nous y travaillions ensemble et le besoin est certainement là. Les chiffres sont peut-être plus élevés. Je n'en suis pas sûre.

Le sénateur Dyck : J'aimerais savoir si les autres désirent en parler. Vous répondez au besoin de tellement de gens. Le financement dont vous disposez vous suffit-il pour aider le nombre de gens qui se présentent chez vous?

M. Mintram : Je crois que le financement que nous recevons n'est pas toujours suffisant. Nous désirons vivement répondre aux besoins de la communauté de notre mieux et nous essayons de gérer l'argent qui nous est donné de façon à pouvoir rejoindre et aider le plus de gens possible. Si nous disposions de plus de ressources et si nous pouvions élargir ce genre de programmes, effectivement, je dirais qu'il y a une demande plus importante à laquelle nous ne répondons pas toujours.

For example on a recreational programming level, we have our Native graduate recognition night, which a couple years ago was at about 50 graduates in the city of Saskatoon. This last year, we had moved it up to 101 graduates who had attended. There is still demand for more, but the dollars to do that are much more significant as you grow those numbers. With what we receive, we try to do the best we can and reach as many people as we can, but we do not necessarily fulfill all the demand that is present.

Senator Dyck: Could I ask one more question?

The Chair: We are over the time, but we have made the decision, subject to what you say, to stay longer because we are learning a lot and want to continue.

Senator Dyck: I am going back to this question about funding of \$8 on reserve and \$1 off. I am not exactly sure how that number was derived.

Mr. Sayese, you mentioned that some of your clients have to go back to their band to pick up their cheques, so clearly they are getting funded from their reserve.

To your knowledge, does the band have to pay for off-reserve band members in need of health benefits or education benefits? In other words, even though the money may not come to them directly, they are still funded through their band. If you had a student who was in post-secondary, the funding would still come from the band, would it not?

Mr. Sayese: I am not knowledgeable on this part. I have seen it happen in our friendship centres. Some of our transients have gone back to their bands, picked up their welfare cheque, and have made it back to Prince Albert. That is what I was getting at.

Their off-reserve rights such as for health care, I believe that they are still receiving them while they are in Prince Albert. Education, I believe, is administered through the PAGC. They have structures in place to help some band members, while others do not know their rights, do not know that they can go to PAGC and request that their monies be available to them through that mechanism.

I am still a little bit unsure of the scope of the question.

Senator Dyck: I have a status card. I can use that status card no matter where I am. It used to make me PST exempt in Saskatchewan but not anymore. However, I can use it in Ontario. I can buy something at The Bay in Ontario and they will not charge me PST if I show that status card.

Mr. Mintram: Coming back to the education side, my wife is currently funded through her band in Nelson House in northern Manitoba. I do know that the funding varies depending on what they have available, how many students they choose to fund. Some bands have a policy that they will fund students who are on

Par exemple, en ce qui concerne les programmes récréatifs, nous avons notre soirée en l'honneur des diplômés autochtones à laquelle une cinquantaine de diplômés de Saskatoon ont participé, il y a deux ans. L'année dernière, 101 diplômés y ont pris part. La demande existe toujours, mais le montant d'argent nécessaire devient plus important au fur et à mesure que le nombre de participants augmente. Avec ce que nous obtenons, nous essayons de faire de notre mieux et de rejoindre le maximum de gens, mais nous ne répondons pas toujours à la totalité de la demande.

Le sénateur Dyck : Pourrais-je poser une autre question?

La présidente : Nous avons dépassé le temps prévu, mais nous allons devoir décider, sous réserve de ce que vous direz, de rester plus longtemps, parce que nous apprenons beaucoup et nous voulons continuer.

Le sénateur Dyck : Je vais revenir sur la question du financement de 8 \$ dans les réserves et de 1 \$ hors réserve. Je ne sais pas exactement comment on est arrivé à ce chiffre.

Monsieur Sayese, vous avez mentionné que certains de vos clients doivent retourner dans leur bande pour aller chercher leurs chèques, ce qui veut dire qu'ils obtiennent de l'argent de leur réserve.

À votre connaissance, la bande doit-elle payer pour les membres de la bande vivant hors réserve qui ont besoin de prestations de santé ou d'éducation? Autrement dit, même si ces personnes ne reçoivent pas directement l'argent, elles sont toujours financées par leur bande. Si un étudiant fait des études postsecondaires, il est toujours financé par la bande, n'est-ce pas?

Mr. Sayese : Je ne connais pas la réponse à cette question. C'est ce que j'ai vu dans nos centres d'amitié. Certains itinérants sont retournés dans leur bande pour aller chercher leur chèque d'aide sociale et sont revenus à Prince Albert. Voilà ce que je voulais dire.

Pour ce qui est des droits qu'ils ont hors réserve, par exemple en ce qui concerne les soins de santé, je crois qu'ils continuent d'en bénéficier pendant qu'ils sont à Prince Albert. Pour ce qui est de l'éducation, je crois que c'est administré par l'entremise du Grand conseil de Prince Albert. Le PAGC a des structures en place pour aider certains membres de la bande, tandis que d'autres ignorent leurs droits, ne savent pas qu'ils peuvent s'adresser au PAGC pour demander à recevoir leur argent par son intermédiaire.

Je ne sais pas si cela répond vraiment à votre question.

Le sénateur Dyck : J'ai une carte de statut que je peux utiliser partout où je vais. Avant, elle me permettait de ne pas payer la TPS en Saskatchewan, mais ce n'est plus le cas. Néanmoins, je peux l'utiliser en Ontario. Je peux acheter quelque chose à La Baie, en Ontario, et on ne me fera pas payer la TPS si je montre cette carte.

Mr. Mintram : Pour revenir sur le sujet de l'éducation, ma femme est actuellement financée par sa bande à Nelson House, dans le nord du Manitoba. Je sais que le financement varie selon l'enveloppe disponible, le nombre d'étudiants qu'on choisit de financer. Certaines bandes ont pour politique de financer les

reserve prior to funding students who are off reserve, but the policy can change. Some of them are open to all of the members of the band. It depends on the governance of the individual nations. However, those funding dollars are available and can be relevant in the lives of students who are pursuing an education in urban centers.

Senator Dyck: We all know that the Aboriginal population in general is young and growing and that about half of the population is under the age of 25. When you look at the population that you are servicing in the friendship centres, you must have a very large youth contingent. I forget which one of you mentioned addictions, but you are seeing a growing trend in alcohol and drug addiction problems.

If you have a large youth population, how does that affect your programming? Are you able to access different pots of money? Do you see a need to increase programming for literacy or Head-Start or for addressing the addictions problems to prevent higher incarceration rates?

Ms. Bear: I can comment on the addiction problems. There is a high rate of addiction not only on reserve but off reserve. A lot of times people are leaving the reserve — and I can speak for my own reserve, for Muskoday — for work or to go to school, and a lot of people are leaving because they are in bad situations due to addictions, due to violence, due to all sorts of issues and problems within the home.

These people, the most hardened, those with a lot of problems, come to the friendship centres. That is their first stop. That is who we see a lot of, and a lot of children, a lot of young people who have a lot of problems.

Yes, we do need more funds for our programs for young people. Right now, almost every centre has the Cultural Connections for Aboriginal Youth Program. That is federal money, and we use that money for the youth.

That program has been frozen, unfrozen, restructured, and it caused a lot of uncertainty, especially in the summertime. That is when that program was needed the most, and a lot of friendship centres could not run that program because there was no money, because it was frozen, because it was being restructured. If that money from that particular program was ongoing to the friendship centres, and even core dollars, that would benefit so much.

Senator Dyck: You would recommend that it be available on a more continuous basis.

Ms. Bear: Absolutely. Every friendship centre does make use of that program, and I know so many other communities could make use of it if more funds were available, and I know we only administer half of it. The NAFC administers only half of it, and I know the federal government administers the other half. I do not

étudiants qui vivent dans la réserve avant ceux qui vivent hors réserve, mais la politique peut varier. Certaines bandes accordent un financement à tous les membres de la bande. Cela dépend de la façon dont chaque nation est gérée. Toutefois, ce financement est disponible et peut jouer un rôle important dans la vie des étudiants qui vivent dans les centres urbains.

Le sénateur Dyck : Nous savons tous qu'en général la population autochtone est jeune et en pleine croissance et qu'environ la moitié est âgée de moins de 25 ans. Les centres d'amitié servent une population qui doit avoir un contingent de jeunes très important. J'ai oublié qui parmi vous a mentionné les problèmes de dépendance, mais vous constatez une augmentation de l'incidence de l'alcoolisme et de la toxicomanie.

Si vous avez une importante population de jeunes, en quoi cela se répercute-t-il sur vos programmes? Pouvez-vous avoir accès à d'autres sources de financement. Voyez-vous la nécessité d'augmenter les programmes d'alphabétisation ou d'aide préscolaire ou les programmes contre la toxicomanie pour prévenir l'augmentation des taux d'incarcération?

Mme Bear : Je peux vous parler de la toxicomanie. Il y a un taux élevé de dépendance à la drogue ou l'alcool, non seulement dans les réserves, mais aussi hors réserve. Souvent, les gens quittent la réserve — et je peux parler pour ma propre réserve de Muskoday — pour aller travailler ou étudier et beaucoup de gens partent parce qu'ils sont dans une fâcheuse situation attribuable à la dépendance, à la violence, à toutes sortes de problèmes au sein de leur foyer.

Ces personnes, celles qui ont le plus de problèmes, viennent dans les centres d'amitié. C'est leur premier arrêt. Ce sont les gens que nous voyons le plus et il y a beaucoup d'enfants, beaucoup d'adolescents qui ont beaucoup de problèmes.

Oui, nous avons besoin de plus d'argent pour nos programmes à l'intention des jeunes. Pour le moment, pratiquement chaque centre offre le programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone. C'est de l'argent qui vient du gouvernement fédéral et nous nous en servons pour les jeunes.

Ce programme a été gelé puis dégelé, restructuré et cela a causé beaucoup d'incertitude, surtout pendant l'été. C'est à ce moment-là que le programme était le plus nécessaire, mais beaucoup de centres d'amitié n'ont pas pu l'offrir parce qu'ils n'avaient pas d'argent, parce que tout était bloqué, parce que le programme était en cours de restructuration. Si les centres d'amitié pouvaient recevoir l'argent de ce programme et même un financement de base, ce serait une excellente chose.

Le sénateur Dyck : Vous recommandez que cet argent soit mis à votre disposition de façon plus permanente.

Mme Bear : Absolument. Chaque centre d'amitié se sert de ce programme et je connais beaucoup d'autres communautés qui pourraient s'en servir s'il y avait davantage de fonds disponibles. Je sais que nous n'en administrons que la moitié. L'ANCA n'administre que la moitié de ce programme et je sais que le

know the criteria or what they do with that money, but I know the friendship centres are pillars when it comes to working with our youth, and very good at it.

Ms. Brown: I would just like to say something about the potential of our friendship centre. It does touch a lot of programs like addictions, gangs, the cultural connections, Aboriginal youth culture. It is very important to keep youth on track, to promote their identity and to guide them away from addictions and drugs.

Those are areas that we can touch. One thing that we do not really have funds for and which is a problem is housing. That is a big struggle that we face. People from reserves move to La Ronge for their education. We have NORTEP/NORPAC which is a university institute. We have a lot of people and a lack of housing. That is an area that needs funding, and we have a lot of potential to gain partnerships and such within the community.

Senator Hubley: I would like to touch on the mobility issue. I think it is felt that First Nations people living off reserve have a tendency to move more often, even within the community, but also between communities within the centre itself. Do you have to have special programming to address issues like that? Does that mean that you often have people coming in and out of programs because of that mobility?

Mr. Sayese: I work with PA Community Housing in Prince Albert, and I find that Aboriginal people have a tendency to move, such as our forefathers did, when the time was right. Some of them are migrating. They come down from the Far North, get housing through us, stay the winter, but once spring comes along, they go back up North. It has to do with our culture. That is where we make our living. That is where our livelihood is.

As it pertains to programming, yes, we do make changes within our programming when we see the need. When the need changes, we examine that need and we adapt to it. We then adapt the funding dollars to fit that need, if that makes sense.

Senator Hubley: Yes, it does.

Would your friendship centres serve more women than men or more male youth than female youth? Are there real differences in the demographics of the clientele that you serve?

Mr. Sayese: Our centre, I would say, is probably 60 per cent women, 40 per cent male. Across Canada, the friendship centre movement has 90 per cent women working for it. I believe women form 80 per cent of those boards.

gouvernement fédéral administre l'autre moitié. Je ne connais pas ses critères et je ne sais pas non plus ce qu'il fait de cet argent, mais je sais que les centres d'amitié sont les piliers du travail auprès de la jeunesse et qu'ils sont très efficaces.

Mme Brown : Je voudrais seulement dire quelque chose au sujet du potentiel de notre centre d'amitié. Il offre de nombreux programmes à l'égard de la dépendance, des gangs, des connexions culturelles et de la culture des jeunes Autochtones. Il est très important de garder les jeunes sur la bonne voie, de promouvoir leur identité et de les éloigner de l'alcool et de la drogue.

Ce sont des domaines dans lesquels nous pouvons intervenir. Une chose pour laquelle nous n'avons pas vraiment d'argent et qui pose un problème est le logement. C'est très problématique. Les gens des réserves viennent à La Ronge pour faire des études. Nous avons NORTEP/NORPAC qui est un institut universitaire. Nous avons beaucoup de gens et une pénurie de logements. C'est un domaine dans lequel nous avons besoin de financement et nous avons beaucoup de potentiel pour la création de partenariats, par exemple, au sein de la communauté.

Le sénateur Hubley : Je voudrais aborder la question de la mobilité. On a l'impression, je pense, que les membres des Premières nations qui vivent hors réserve ont tendance à déménager plus souvent au sein de la communauté, mais aussi entre les communautés de la même ville. Avez-vous des programmes spéciaux pour faire face à ce genre de situation? Cela veut-il dire qu'en raison de cette mobilité il y a beaucoup de va-et-vient en ce qui concerne la participation à vos programmes?

M. Sayese : Je travaille avec PA Community Housing, à Prince Albert et je constate que les Autochtones ont tendance à déménager, comme le faisaient nos ancêtres, quand le moment est venu. Certains d'entre eux migrent. Ils viennent du Grand Nord; ils obtiennent un logement grâce à notre aide, ils restent en ville pendant l'hiver, mais quand le printemps arrive, ils retournent dans le Nord. Cela fait partie de notre culture. Nous allons là où nous pouvons gagner notre subsistance. Nous allons là où nous trouvons de quoi vivre.

En ce qui concerne nos programmes, effectivement, nous les modifions lorsque nous voyons que c'est nécessaire. Quand les besoins changent, nous les étudions et nous nous y adaptons. Nous adaptons ensuite le financement pour qu'il réponde aux besoins. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

Le sénateur Hubley : Cela y répond.

Vos centres d'amitié répondent-ils davantage aux besoins des femmes que des hommes ou davantage des adolescents du sexe masculin que du sexe féminin? Y a-t-il d'importantes différences dans la composition démographique de votre clientèle?

Mr. Sayese : Je dirais que notre centre dessert probablement 60 p. 100 de femmes et 40 p. 100 d'hommes. Dans l'ensemble du Canada, 90 p. 100 de femmes travaillent pour le mouvement des centres d'amitié. Je crois que les femmes composent 80 p. 100 de leurs conseils d'administration.

My friendship centre, like I said, is a little bit closer because we are in the urban setting and both sexes have needs and they come to the centre to fulfill those needs. I am not sure about the demographics in the northern centres, but maybe Ms. Bear can answer that.

Ms. Bear: We did not prepare those stats. We probably could, but most of our stats are on youth. I presented earlier approximately 5,000 youth through the CCAY program, and that is only approximate. Even through this centre, reading their annual report, they had 48,000 people walking through their door in one year. Nobody really takes down whether it is a man or woman walking through the door, but individual programs like the one for healthy babies we know about. However, I was not prepared to provide those stats in our province, so I apologize for that.

Senator Dyck: I have been given the honour of thanking you all for your presentations this morning. They were very interesting, very thorough. You did an excellent job of answering all our questions. Thank you, and we look forward to meeting with you at some other time in the future.

The Chair: Senators, our next witnesses are appearing as individuals.

I will announce your name and you can come up to the table. You have three minutes. Senators will not be asking questions, but we want to hear from you.

I will start with Jessica Gordon.

Jessica Gordon, as an individual: My name is Jessica Gordon. I come from Treaty 4 territory. I am here as an individual.

Indigenous rights go beyond any colonial laws and have been supported by the United Nations. From a grassroots perspective, we need to have nation to nation consultations with free prior and informed consent on legislation that affects the basic necessities of rights.

We suffer from homelessness, lack of water, overcrowding both on and off reserve. We have our kids apprehended, incarceration, murdered and missing women, youth unable to access proper education, and unemployment. We suffer from loss of language and sense of belonging.

Our access to rights is limited by not being informed and consulted on legislation and policies. My people are living in conditions that do not meet their basic human rights.

We have been left out of nation to nation talks regarding legislation such as Bill C-45 and Bill C-428. These bills will further violate and compromise our basic human rights and inherent treaty rights. I oppose both bills.

Comme je l'ai dit, les chiffres sont un peu plus similaires dans mon centre d'amitié, car nous sommes en milieu urbain et les personnes des deux sexes ont des besoins pour lesquelles elles s'adressent à notre centre. Je ne suis pas certain de la situation dans les centres du Nord, mais Mme Bear peut peut-être répondre à cela.

Mme Bear : Nous n'avons pas préparé ces statistiques. Nous pourrions sans doute le faire, mais la plupart de nos chiffres portent sur les jeunes. J'ai dit tout à l'heure qu'environ 5 000 jeunes participent au programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone, mais ce n'est qu'un chiffre approximatif. Selon le rapport annuel du centre, 48 000 personnes ont fait appel à ces services au cours d'une année. Personne ne note si c'est un homme ou une femme qui franchit le seuil, mais pour le programme de santé prénatale, par exemple, nous pouvons le savoir. Néanmoins, je n'ai pas préparé de statistiques pour notre province et je vous demande de bien vouloir m'en excuser.

Le sénateur Dyck : On m'a confié l'honneur de vous remercier tous pour vos témoignages de ce matin. Ils étaient très intéressants et très approfondis. Vous avez très bien répondu à toutes nos questions. Merci et nous espérons avoir de nouveau l'occasion de vous rencontrer à l'avenir.

La présidente : Sénateurs, les témoins suivants comparaissent à titre personnel.

Vous pourrez venir prendre place à la table quand j'annoncerai votre nom. Vous disposez de trois minutes. Les sénateurs ne vont pas vous poser des questions, mais nous voulons vous entendre.

Je vais commencer par Jessica Gordon.

Jessica Gordon, à titre personnel : Je m'appelle Jessica Gordon. Je viens du territoire du Traité 4. Je suis ici à titre personnel.

Les droits des peuples autochtones existaient avant les lois coloniales et ont été reconnus par les Nations Unies. En tant qu'Autochtones, nous estimons qu'il faut des consultations de nation à nation et un consentement préalable libre et éclairé au sujet des lois qui touchent nos droits élémentaires.

Nous subissons les effets de l'itinérance, du manque d'eau potable, des logements surpeuplés dans les réserves et hors réserve. Nos enfants sont arrêtés et incarcérés, nos femmes sont assassinées ou disparaissent, nos jeunes n'ont pas accès à l'éducation et nous connaissons le chômage. Nous perdons notre langue et notre identité.

Notre accès à nos droits est limité parce que nous ne sommes pas informés et consultés au sujet des lois et des politiques. Mon peuple vit dans des conditions qui ne répondent pas à leurs droits humains fondamentaux.

On ne nous a pas laissé participer à des pourparlers de nation à nation au sujet de lois comme le projet de loi C-45 et le projet de loi C-428. Ces projets de loi vont violer et compromettre davantage nos droits humains fondamentaux et nos droits inhérents issus de traités. Je m'oppose à ces deux projets de loi.

Contrary to democracy, we have time and time again not been given free prior and informed consent on many of the issues that directly affect us. These kinds of bills and legislation, along with policies, are contrary to treaty terms and promises nation to nation.

I am here now voicing my concerns from a grassroots perspective over concerns that our basic human rights as well as our inherent treaty rights are not only being compromised but violated.

I would also like to state that our First Nations on and off reserve are one. No imaginary borders or legislation will ever say otherwise. I believe that any consultations that MP Rob Clarke or members in favour of any of these bills alluded to are a violation of our rights.

Our lands and First Nations people are in jeopardy. We are already being denied access to basic human rights through government-imposed policies. Our culture and language is tied to the land. We are at a critical time in which they may be making decisions under undue hardship, and I believe that any agreements or legislation passed will be a direct violation of these rights.

The systematic discrimination First Nations face is based on a ripple effect stemming from the government; for example, hearings such as this of which we were not given sufficient notice for our First Nations people to fully participate in or prepare for.

The ongoing policies of racism and oppression are purposeful. They are used to justify an unequal relationship that facilitates government control of lands and resources. This is illegal. The treaties have not been honoured, and this means we have an illegitimate government. These policies and legislation breaks indigenous laws on how to live with the land which are older than colonial government. Thank you.

The Chair: We will now hear from Jaqueline Anaquod.

Jaqueline Anaquod, as an individual: My name is Jaqueline Anaquod. I am here as a student. I go to the First Nations University of Canada. I am also here on my own accord. I am a third year health studies student. I also work at the university. I am the medicine room assistant. We have a traditional medicine room that provides workshops to schools, groups, individuals. Our elders and our medicine men work there.

I want to talk about the province and federal transfer monies. The province is putting monies towards reducing the wait times. That seems to be their priority, I guess, for this year. When I thought about it and how it affects Aboriginal people, I concluded that it does not mean anything to us. We wait anyways due to racism, due to unjust services.

Contrairement aux principes démocratiques, on ne nous a pas laissé donner notre consentement préalable libre et éclairé au sujet de nombreuses questions qui nous touchent directement. Les projets de loi et mesures législatives ou politiques de ce genre sont contraires aux modalités des traités et des promesses faites de nation à nation.

Je suis ici pour exprimer mes préoccupations, en tant que membre d'une Première nation, au sujet de nos droits humains fondamentaux et du fait que nos droits inhérents issus de traités sont non seulement compromis, mais violés.

Je voudrais dire aussi que les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves ou hors réserve ne font qu'un. Aucune frontière imaginaire ou loi ne pourra jamais affirmer le contraire. Je crois que toute consultation du député Rob Clarke ou d'autres députés en faveur d'un de ces projets de loi constitue une violation de nos droits.

Les territoires et le peuple des Premières nations sont menacés. Les politiques imposées par le gouvernement nous empêchent déjà de nous prévaloir de nos droits humains fondamentaux. Notre culture et notre langue sont reliées à la terre. Nous sommes à un moment critique où des décisions pourraient être prises sous l'influence de difficultés excessives et je crois donc que toute entente ou loi qui serait adoptée violerait directement ces droits.

La discrimination systématique dont les Premières nations font l'objet résulte de ce que fait le gouvernement, par exemple, en tenant des audiences comme celle-ci sans donner à nos Premières nations un préavis suffisant pour leur permettre d'y participer pleinement ou de s'y préparer.

Les politiques de racisme et d'oppression en cours ont un but. Elles servent à justifier une relation inégale qui permet au gouvernement de placer plus facilement nos terres et nos ressources sous sa coupe. C'est illégal. Les traités n'ont pas été respectés et cela veut dire que nous avons un gouvernement illégitime. Ces politiques et ces lois enfreignent les lois autochtones régissant la façon dont nous vivons en harmonie avec la terre, des lois plus anciennes que le gouvernement colonial. Merci.

La présidente : Nous allons maintenant entendre Jaqueline Anaquod.

Jaqueline Anaquod, à titre personnel : Je m'appelle Jaqueline Anaquod. Je suis ici en tant qu'étudiante. Je fréquente l'Université des Premières nations du Canada. Je suis ici de mon propre chef. Je suis en troisième année d'études de la santé. Je travaille également à l'université. Je suis l'assistante de la salle de médecine. Nous avons une salle de médecine traditionnelle qui organise des ateliers à l'intention des écoles, des groupes et des particuliers. Nos aînés et nos hommes médecine y travaillent.

Je voudrais parler des transferts de fonds des gouvernements provincial et fédéral. La province investit de l'argent pour réduire les temps d'attente. Il semble que ce soit sa priorité pour cette année. En réfléchissant à ce que cela représente pour les Autochtones, j'ai conclu que ces efforts ne signifient rien pour nous. Nous attendons de toute façon à cause du racisme, à cause de services injustes.

Our people do not want to access health services because they are treated differently. There is no culturally safe or sensitive care in any of our health care systems. I would not even call it a health care system. A system works together. I do not see our health care system working together at all.

For example, someone living with HIV who is also dealing with addiction and diabetes will have different doctors for each affliction. None of those doctors communicate with one another.

Access to holistic health care: A model like the All Nations Healing Hospital that we have in Fort Qu'Appelle is one of a kind. We have elders and medicine men that work there, so when you go out for services, when you get your prescription filled, you can either go to a pharmacy or you can go towards the holistic health part. I think we need to see more services like that one.

You can have a hospital on every corner, and that would not improve our health care as Aboriginal people. I think that we need to put more money towards preventative service. When I talk about preventative services, I talk about traditional, holistic preventative services, stuff like having more access to elders, more access to ceremonies.

A lot of our languages and our sacred teachings are taught in our lodges, but a lot of times we do not have access to lodges in the city because we do not have space.

That is another thing. In Regina, a big issue is that we do not have a space to go to, like we once did with the old friendship centre, to hold funerals, to have gatherings, to have round dances. We are scrambling around trying to find a place where we can gather. A lot of times transportation is a big issue. Again, to travel out to the reserve to bury one of our people is hard enough.

You asked the question about how we are maintaining our culture in an urban setting. For myself, I am a student at the First Nations University of Canada, and I guess it is tradition, innovation, and leadership. On a daily basis, I have access to elders, medicines, ceremonies — we have pipe ceremonies — but not everybody has that.

Like I said, I work in the medicine room, and there is such a high demand right now that I am overbooked. There are so many schools, groups, people that want to get in there and they want to learn this knowledge, and the thing is that the university does not have enough money to employ me for more than 30 hours a month, so I am turning people away left and right.

I have one last comment, I guess, for Senator Brazeau. You were recently in a celebrity boxing match, and I had wagered \$20 on you. I thought about our people out here today in this urban setting and how much fighting they are doing, especially single parents. We are fighting to put food on our table.

Les gens de notre peuple ne veulent pas s'adresser aux services de santé, parce qu'ils ne sont pas traités comme les autres. Nos systèmes de soins de santé n'ont aucune considération pour la culture ou les sensibilités. Je n'appellerais même pas cela un système de soins de santé. Un système travaille ensemble. Je ne vois pas notre système de soins de santé travailler ensemble.

Par exemple, quelqu'un qui vit avec le VIH et qui a également une dépendance et du diabète doit consulter différents médecins pour chaque trouble. Aucun de ces médecins ne communique avec les autres.

L'accès à des soins de santé holistiques : Un modèle comme celui du All Nations Healing Hospital que nous avons à Fort Qu'Appelle est unique en son genre. Nous avons des aînés et des hommes médecine qui y travaillent et lorsque vous y allez, pour obtenir les remèdes qui vous sont prescrits, vous pouvez soit aller dans une pharmacie, soit aller au service des soins holistiques. Nous pensons qu'il faudrait davantage de services de ce genre.

Même si vous avez un hôpital à chaque coin de rue, cela n'améliorera pas la santé des Autochtones. Je pense qu'il faut consacrer plus d'argent aux services de prévention. Quand je parle de services de prévention, je veux parler de la prévention holistique traditionnelle, par exemple, un meilleur accès aux aînés, un meilleur accès aux cérémonies.

Une bonne partie de l'enseignement de nos langues et de nos enseignements sacrés sont dispensés dans nos huttes, mais souvent, nous n'avons pas accès à ces huttes en ville parce que nous manquons d'espace.

Il y a autre chose. À Regina, un gros problème que nous avons est que nous n'avons pas de locaux, comme nous en avions avant dans l'ancien centre d'amitié, pour organiser des funérailles, des réunions ou des danses en rond. Nous avons du mal à trouver un endroit où nous pouvons nous réunir. Souvent, le transport pose un gros problème. Il est difficile de sortir de la réserve pour participer aux funérailles d'un des nôtres.

Vous avez demandé comment nous préservons notre culture dans un milieu urbain. Personnellement, je suis étudiante à l'Université des Premières nations du Canada et je suppose que c'est grâce à la tradition, à l'innovation et au leadership. J'ai accès quotidiennement aux aînés, aux médecines, aux cérémonies — nous avons des cérémonies du calumet — mais ce n'est pas tout le monde qui peut en faire autant.

Comme je l'ai dit, je travaille dans la salle de médecine et la demande est si forte actuellement que je ne peux pas y répondre. Beaucoup d'écoles, de groupes et de gens veulent venir apprendre ces savoirs, mais l'université n'a pas suffisamment d'argent pour m'employer plus de 30 heures par mois et je dois donc renvoyer les gens sans pouvoir les satisfaire.

J'ai une dernière observation qui s'adresse au sénateur Brazeau. Vous avez participé récemment à un match de boxe et j'ai parié 20 \$ sur vous. J'ai pensé à notre peuple qui vit ici aujourd'hui, dans ce milieu urbain et qui doit se battre pour vivre, surtout les familles monoparentales. Nous nous battons pour

I fight to pay my rent every month. People are fighting for their children. Our men, our brothers are fighting for jobs and for equal opportunities. There is so much going on. I thought to myself, well, if we put one of our Aboriginal people in the ring with you who would I wager on? I would wager on the one that is fighting for his life.

That is all I have to say. Thank you.

The Chair: The next speaker is Kevin Daniels from the Aboriginal Affairs Coalition of Saskatchewan.

Kevin Daniels, as an individual: Thank you, honourable senators. It is a great honour to appear before you once again. I believe the last time I appeared before the senators was in the Red Chamber during the second apology of the residential schools a couple years ago, and I think we all know what happened there.

Once again, it is an honour to be here to express and give you a historical overview of the plight of off-reserve Indians in this country, especially here in the province of Saskatchewan.

I have been a non-status Indian back in the early days. The Indian Act is probably the biggest law that was imposed upon us. The Indian Act took away my parents' rights as Indian people. We were disenfranchised, and we were forced to live on a road allowance.

Back in the early 1960s, living on the road allowance was very, very difficult. We had nothing. To this very day, as I have observed Indians competing with all the different social organizations that exist, we still have nothing.

As we grew up, we were forced to leave the road allowance and move into the urban centers where we had to experience firsthand racism after racism. The Indian Act is racist, and being unable to live in the small towns or on the reservations, we had to face that racism.

We continue to face racism as we move into the urban centers. We saw the growth and development of many organizations such as the friendship centres. The friendship centres was probably one of the key groups that existed in the urban centers back in the early days, in the 1970s, but eventually grew to become corrupt. For a long period of time, we had no friendship centre, no services whatsoever.

I was very fortunate to be part of the Association of Metis and Non-Status Indians of Saskatchewan. We were led by one of Canada's Aboriginal leaders, Jim Sinclair, who was able to bring forward programs in housing, economic development, jobs. He brought a lot of jobs to our people, and we were able to live quite comfortably throughout the late 1970s and the early 1980s until governments began to change, demographics began to change, and the rights of non-status Indians, mostly 31 Indians, began to change.

avoir de quoi manger. Je me bats pour payer mon loyer chaque mois. Les gens se battent pour leurs enfants. Nos hommes, nos frères se battent pour avoir des emplois et des chances égales. Il se passe beaucoup de choses. Je me suis demandé sur qui je pariera si l'on envoyait un de nos Autochtones avec vous dans le ring. Je parierais sur celui qui se bat pour sa vie.

C'est tout ce que j'ai à dire. Merci.

La présidente : C'est maintenant au tour de Kevin Daniels, de l'Aboriginal Affairs Coalition of Saskatchewan.

Kevin Daniels, à titre personnel : Merci, honorables sénateurs. C'est un grand honneur de comparaître devant vous une fois de plus. La dernière fois que j'ai comparu devant les sénateurs, c'était, je crois, dans la Chambre rouge, à l'occasion de la deuxième présentation d'excuses aux victimes des pensionnats, il y a deux ans, et nous savons tous, je pense, ce qui s'est passé là-bas.

Encore une fois, c'est un honneur d'être ici pour vous présenter un aperçu historique des souffrances que vivent les Indiens hors réserve dans notre pays, et particulièrement en Saskatchewan.

J'ai été un Indien non inscrit pendant ma jeunesse. La Loi sur les Indiens est sans doute la loi la plus lourde qui nous ait été imposée. La Loi sur les Indiens a enlevé à mes parents leurs droits d'Indiens. Nous avons été privés de nos droits et nous avons été forcés de vivre dans les bas-côtés.

Au début des années 1960, il était très, très difficile de vivre dans les bas-côtés. Nous n'avions rien. Aujourd'hui encore, j'ai vu des Indiens aux prises avec les différents organismes sociaux existants et nous n'avons toujours rien.

Quand nous avons grandi, nous avons été forcés de quitter les bas-côtés pour aller nous installer dans des villes où nous avons continuellement fait l'expérience du racisme. La Loi sur les Indiens est raciste et comme nous ne pouvions pas vivre dans des petites villes ou dans des réserves, nous avons dû affronter ce racisme.

Nous sommes encore confrontés au racisme lorsque nous nous installons dans les centres urbains. Nous avons assisté à la croissance et au développement de nombreux organismes comme les centres d'amitié. Les centres d'amitié comptaient sans doute parmi les principaux groupes qui existaient dans les villes dans les années 1970, mais ils ont fini par se corrompre. Pendant longtemps, nous n'avons eu aucun centre d'amitié, aucun service.

J'ai eu beaucoup de chance de faire partie de l'Association of Metis and Non-Status Indians of Saskatchewan. Nous étions dirigés par l'un des dirigeants autochtones du Canada, Jim Sinclair, qui a pu mettre en place des programmes dans le domaine du logement, du développement économique et de l'emploi. Il a apporté de nombreux emplois à notre peuple et nous; avons pu mener une vie confortable à la fin des années 1970 et au début des années 1980 jusqu'à ce que les gouvernements commencent à changer, à ce que la démographie commence à changer et à ce que les droits des Indiens non inscrits, surtout les Indiens visés par l'article 31, commencent à changer.

We are still on the forefront of our struggle for freedom, and, most importantly, for the right to land and self-determination. We are still fighting for these rights after all of these years. We are landless in our own country. Without an economic land base, we are unable to build an economy for ourselves.

We are tired of putting our hands out, not only to governments but to our own leadership. I am a little saddened that the leadership is not here. Once I informed one of them that I was a former national leader of the Congress of Aboriginal People, he walked away from me, and that is the kind of treatment that we have to face after fighting all these years for Indian rights, treaty rights, Metis rights.

We stood on the front lines. We put up the blockades. We put up the fight to have our people entrenched in the Canadian Constitution, and this is how we are treated to this very day.

In Saskatchewan here, there is a protocol agreement that recognizes only two organizations, Federation of Saskatchewan Indian Nations and the Métis Nation, and I have the greatest respect for these two organizations, but unfortunately, they do not allow us participation in their process.

My band, Kawacatoose, from which my mother lost her status and later regained it, was able to get some services and is recognized as an elder on that reservation. The band will come to us during referendums, during voting time, whenever there is a major agreement such as treaty land entitlement. We are used as voters to get these agreements approved, and once these agreements are approved, we are no longer needed and we no longer benefit from our support of these claims such as treaty land entitlement. We have never seen one red penny as off-reserve Indians.

The Chair: Mr. Daniels, unfortunately we have run out of time.

Mr. Daniels: Thank you very much.

The Chair: Next is Mr. Kim Beaudin of the Aboriginal Affairs Coalition of Saskatchewan.

Kim Beaudin, as an individual: My name is Kim Beaudin. I am President of the Aboriginal Affairs Coalition of Saskatchewan. We are a provincial territory organization, a PTO, affiliated with the Congress of Aboriginal Peoples in Ottawa.

It is rather unfortunate that I only have a three-minute span here, but I am going to touch on a couple of issues.

With respect to the human rights issues, I want to talk about Bill C-31 and a little bit about Bill C-3 and the impact that it had on Metis people. For example, I just received a status card as a result of Bill C-3, and I notice that it did impact a lot of Metis people across Canada.

Nous en sommes encore au début de notre lutte pour la liberté et surtout, pour le droit à la terre et à l'autodétermination. Nous continuons de nous battre pour ces droits après toutes ces années. Nous sommes sans terres dans notre pays. Sans base économique, nous ne pouvons pas bâtir notre propre économie.

Nous sommes fatigués de tendre la main, non seulement au gouvernement, mais à nos propres dirigeants. Je suis un peu triste de voir que nos dirigeants ne sont pas là. Quand j'ai dit à l'un d'entre eux que j'étais un ancien dirigeant national du Congrès des peuples autochtones, il s'est éloigné de moi et c'est le genre de traitement auquel nous devons faire face après nous être battus toutes ces années pour les droits des Indiens, les droits issus des traités et les droits des Métis.

Nous nous sommes battus en première ligne. Nous avons érigé des barrages. Nous nous sommes battus pour que notre peuple soit inscrit dans la Constitution canadienne et c'est ainsi qu'on nous traite aujourd'hui.

Ici, en Saskatchewan, il y a un protocole d'entente qui reconnaît seulement deux organismes, la Federation of Saskatchewan Indian Nations et la Métis Nation et j'ai le plus grand respect pour ces deux organisations, mais malheureusement, elles ne nous laissent pas participer à leur processus.

Ma bande est celle de Kawacatoose dont ma mère avait été exclue. Elle a regagné son statut ultérieurement et a pu obtenir certains services et elle est reconnue comme une aînée dans cette réserve. La bande s'adresse à nous lorsqu'il y a des référendums, des votes ou une entente importante à conclure, par exemple sur les droits fonciers issus des traités. On se sert de nous comme électeurs pour faire approuver ces accords, mais une fois qu'ils sont approuvés, on n'a plus besoin de nous et nous ne bénéficions plus de notre soutien aux revendications, par exemple sur les droits fonciers issus des traités. Nous n'avons jamais touché un seul sou en tant qu'Indiens vivant hors réserve.

La présidente : Monsieur Daniels, malheureusement, votre temps est écoulé.

M. Daniels : Merci beaucoup.

La présidente : C'est maintenant au tour de M. Kim Beaudin, de l'Aboriginal Affairs Coalition of Saskatchewan.

Kim Beaudin, à titre personnel : Je m'appelle Kim Beaudin. Je suis le président de l'Aboriginal Affairs Coalition of Saskatchewan. Nous sommes un organisme provincial-territorial affilié au Congrès des peuples autochtones, à Ottawa.

Il est regrettable que je dispose seulement de trois minutes, mais je vais aborder une ou deux questions.

En ce qui concerne les droits de la personne, je voudrais parler du projet de loi C-31 et un peu du projet de loi C-3 et de ses répercussions sur les Métis. Par exemple, je viens de recevoir une carte de statut résultant du projet de loi C-3 et je remarque que cela a eu des conséquences pour beaucoup de Métis un peu partout au Canada.

The other issue is with respect to funding and the \$8-to-\$1 ratio. I want to ensure that the committee is aware that the PTOs of British Columbia, Manitoba, Alberta, Saskatchewan, and Ontario presently receive zero funding from the federal government, from Aboriginal Affairs in Ottawa.

We are an advocacy organization. We are a political organization. There are a number of issues that we address with respect to the province here. For example, we as an organization talked about section 10 of the Charter of Rights and Freedoms. We found that a lot of our people, whether they are First Nations, Metis or otherwise, do not understand the impact that human rights have on them individually. I find that they actually get railroaded in terms of the system itself. We saw that again when we were talking about other issues such as mental health, violence and gang issues.

A disturbing report came out about a month ago referring to the 90 per cent increase in the incarceration of Aboriginal women, and we only represent 4 per cent of the population. That is quite disturbing to me.

The other issue with respect to Metis and First Nations people is unemployment. Among First Nations in Saskatchewan, unemployment is 21.4 per cent and 10 per cent among Metis. These are disturbing numbers when we have an unemployment rate here in Saskatchewan that is sitting just under 5 per cent, and yet we have a government here that is running around to other countries trying to get people to come here to work. These are some of the things that are discussed.

What has happened in housing? Rent is out of the question. Do not even think about purchasing a house because that is a little much for people.

We had a recent election in the City of Saskatoon and we talked about Aboriginal issues, and not one Aboriginal issue was brought forward in the urban area, and I could probably say Regina is the same, or any other urban area. Those are big issues.

Kevin Daniels mentioned our bilateral agreement with the provincial government. One of the concerns that I have is that any funding, and it has all been chopped up, cut up and the pie is getting pretty slim, that is allocated goes to the province and into the general coffers. It does not reach the grassroots of our people in this province.

I have pretty well wrapped everything up in my three minutes, so thank you.

The Chair: There is one question that we would like the friendship centres to answer. We only need two, three minutes. In Winnipeg, this committee asked a panel of friendship centres how they anticipated responding to the changing Aboriginal demographics. The population is growing very quickly and is

L'autre question concerne le financement et le ratio de 8 \$ à 1 \$. Je tiens à m'assurer que le comité n'ignore pas que les PTO de Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Ontario n'obtiennent actuellement aucun financement du gouvernement fédéral et des Affaires autochtones à Ottawa.

Nous sommes un organisme de défense et de promotion des droits. C'est un organisme politique. Nous nous intéressons à un certain nombre d'enjeux concernant la province. Par exemple, nous avons parlé de l'article 10 de la Charte des droits et libertés. Nous avons constaté que beaucoup de gens, qu'ils appartiennent aux Premières nations, à la nation métisse ou autres, ne comprennent pas les conséquences que les droits de la personne ont pour eux personnellement. Je constate qu'ils se font rouler par le système. Nous l'avons également constaté à propos d'autres questions comme la santé mentale, la violence et le problème des gangs.

Un rapport inquiétant publié il y a environ un mois faisait état d'une augmentation de 90 p. 100 du taux d'incarcération des femmes autochtones alors qu'elles ne représentent que 4 p. 100 de la population. Je trouve cela inquiétant.

L'autre problème qui se pose à l'égard des Métis et des Premières nations est celui du chômage. Le taux de chômage en Saskatchewan est de 21,4 p. 100 pour les Premières nations et de 10 p. 100 pour les Métis. Ce sont des chiffres inquiétants quand on voit qu'en Saskatchewan le taux de chômage est d'un peu moins de 5 p. 100. Pourtant, le gouvernement va dans les autres pays essayer de convaincre des gens de venir travailler ici. Ce sont là certaines des questions dont nous discutons.

Que se passe-t-il dans le domaine du logement? Payer un loyer est hors de question. Nous ne songeons même pas à acheter une maison parce que c'est au-dessus de nos moyens.

Nous avons eu récemment des élections à Saskatoon et nous avons parlé de questions autochtones, mais aucune proposition n'a été faite à l'égard des problèmes en milieu urbain et je pourrais probablement dire que la situation est la même à Regina que dans toute autre ville. Ce sont de sérieux problèmes.

Kevin Daniels a mentionné notre accord bilatéral avec le gouvernement provincial. Une des choses qui m'inquiètent, c'est que le financement accordé, qui a beaucoup diminué, se retrouve dans les coffres de la province. Il ne rejoint pas les membres de notre communauté.

J'ai pas mal résumé tout ce que j'avais à dire pendant mes trois minutes, alors je vous remercie.

La présidente : Il y a une question que nous voudrions poser aux centres d'amitié. Nous avons seulement besoin de deux ou trois minutes. À Winnipeg, le comité a demandé à un groupe de centres d'amitié comment ils comptaient faire face à l'évolution démographique de la population autochtone. Cette population

very young. Will the role of friendship centres, in your view, need to change to reflect the changes in the Aboriginal population and, if so, how?

Ms. Bear: That is a good question. Would you be able to repeat the question again? Sorry, I just want to gather my thoughts.

The Chair: If you need to reflect on it, you can send us something in writing. This committee asked a panel of friendship centres in Winnipeg how they anticipated responding to the changing Aboriginal demographics. The population is growing very quickly and is very young. Will the role of friendship centres, in your view, need to change to reflect the changes in the Aboriginal population and, if so, how?

Ms. Bear: This is a topic of discussion we have had with our other PTAs across the country. I believe for us as a PTA, as a provincial territorial association, we will be working with the other provincial territorial associations.

Because we have such a unique structure and we are all united across Canada, we want to discuss change, how we can accommodate our people. I mentioned earlier that the friendship centres in Saskatchewan are at their limit right now. We have engaged in certain discussions, such as, for example, in Quebec, the social economy.

A lot of the PTAs are bringing in their own money and becoming self-reliant, and that is one thing that we are going to be looking at.

We do want support from the other organizations within the province. Working together is another way of doing this. I really believe working together is the key. I believe our grand chief had mentioned that. In that way we can tap the expertise that Ontario has, the expertise that you will see in B.C. That is where we want to be in Saskatchewan here.

In the near future we will be doing a 20-year strategic plan with the Ontario executive director who has been there 35 years and has had success within the province with all of their programs. They do research. They manage to bring in over \$5 million of their own revenue, so that is where we want to go to be able to accommodate what is happening in the province here. There are a lot of people coming in, and we cannot do everything. We can do little things, but not really well. We are doing the best that we possibly can with what we have, and I think we are doing a wonderful job at this time.

Mr. Mintram: As a friendship centre for Saskatoon, we are at a point where our facility is maxed out in terms of our services. We are not able to accommodate any additional staff. Some evenings we are running seven programs within a very confined space. It is something we need to be looking at, expanding the amount of

connaît une croissance rapide et elle est très jeune. À votre avis, va-t-il falloir modifier le rôle des centres d'amitié compte tenu des changements dans la population autochtone et si c'est le cas, comment?

Mme Bear : C'est une bonne question. Pourriez-vous la répéter? Désolée, je voudrais seulement rassembler mes idées.

La présidente : Si vous avez besoin d'y réfléchir, vous pouvez nous envoyer quelque chose par écrit. Notre comité a demandé à un groupe de centres d'amitié de Winnipeg comment ils comptaient répondre à l'évolution démographique de la population autochtone. Cette population connaît une croissance très rapide et elle est très jeune. À votre avis, le rôle des centres d'amitié va-t-il devoir changer pour tenir compte des changements au sein de la population autochtone, et si c'est le cas, comment?

Mme Bear : C'est un sujet de discussion que nous avons eu avec les autres associations provinciales-territoriales du pays. Je pense qu'en tant qu'association provinciale-territoriale, nous allons travailler avec nos homologues des autres provinces et territoires.

Comme nous avons une structure très particulière et que nous sommes tous unis d'un bout à l'autre du pays, nous voulons discuter des changements, de la façon de répondre aux besoins des gens. J'ai mentionné tout à l'heure que les centres d'amitié de la Saskatchewan ont atteint les limites de leur capacité. Nous participons à des discussions, par exemple au Québec, sur l'économie sociale.

Un grand nombre d'associations provinciales-territoriales s'autofinancent et commencent à compter sur leurs propres ressources et c'est une chose que nous allons examiner.

Nous voulons le soutien des autres organismes de la province. Une autre façon de procéder est de travailler ensemble. Je crois vraiment que la solution est de travailler ensemble. Notre grand chef l'a mentionné, je crois. De cette façon, nous pouvons faire appel aux compétences que possède l'Ontario ou celles que possède la Colombie-Britannique. C'est ce que nous voulons faire en Saskatchewan.

Nous allons prochainement établir un plan stratégique d'une durée de 20 ans avec le directeur exécutif de l'Ontario qui est en poste depuis 35 ans et dont tous les programmes ont été une réussite. Son association fait des recherches. Elle réussit à disposer de plus de 5 millions de dollars en revenus propres et c'est donc dans cette direction que nous voulons aller pour pouvoir faire face à la situation dans notre province. Il y a beaucoup de gens qui arrivent et nous ne pouvons pas tout faire. Nous pouvons faire des petites choses, mais pas vraiment bien. Nous faisons de notre mieux avec ce que nous avons et je pense que nous faisons un merveilleux travail.

M. Mintram : Au centre d'amitié de Saskatoon, nous en sommes au point où nos services fonctionnent au maximum de leur capacité. Nous ne pouvons pas accueillir du personnel supplémentaire. Certains soirs, nous offrons sept programmes en même temps dans un espace très limité. Nous devons envisager d'augmenter la

space that have, increasing the capital assets to be able to provide greater programming and greater opportunities to meet the demands in the community.

Mr. Sayese: Our centres in Saskatchewan will have to step up, identifying the population, identifying their needs, working together in partnership with the FSIN, our local tribal councils and our Metis locals. We have to come together for the friendship centres to continue to play a key role in providing quality services and programs to the Aboriginal population coming off reserve.

With the seven jails in Prince Albert, we are in a unique situation. When inmates get transferred to Prince Albert their families come with them. When they get out of jail they tend to stay in Prince Albert, so we are finding a population boom that is not recorded within the census. However, through community partners we are identifying what the needs are, such as the high gang rate, such as the homelessness amongst teens in the city of Prince Albert, the alcoholism, the drug use. We are actively pursuing other organizations to partner up in order to battle these social issues. Friendship centres will have to play a key and pivotal part.

The Chair: Mr. Rose?

Mr. Rose: I have nothing to say.

The Chair: Thank you for accommodating us.

Senator Brazeau: On behalf of the entire committee, we would like to thank the Indian and Metis Friendship Centre of Saskatoon for having us. It has been a pleasure. We have had some wonderful discussions. We could have gone on all day or for a couple of days, but we have to work with what we have, unfortunately.

Having said that, nothing precludes any individual or organization from forwarding their thoughts or recommendations on how we can move forward and in turn make recommendations to the government in our final report. That is the beauty of this committee. It is open. Everybody can have their voice heard if they choose to do so.

This is just the beginning of a dialogue. It is not the be all and end all, but it is very exciting to me as a First Nations person and to my colleagues around this table because this has not been done very often in the history of this country. It is a beginning, and hopefully it will not be the end.

Again, *meegwetch* to all of you for having us.

(The committee adjourned.)

superficie de nos locaux, d'augmenter nos immobilisations de façon à pouvoir offrir davantage de programmes et de services pour répondre aux demandes de la communauté.

M. Sayese : Nos centres de la Saskatchewan vont devoir renforcer leurs efforts, établir quelle est leur clientèle et ses besoins et travailler en partenariat avec la FSIN, nos conseils tribaux locaux et nos sections métisses. Nous devons unir nos forces pour que les centres d'amitié continuent à jouer un rôle de premier plan en fournissant des services et des programmes de qualité à la population autochtone qui quitte les réserves.

Avec les sept prisons de Prince Albert, nous sommes dans une situation très particulière. Quand les détenus sont transférés à Prince Albert, leurs familles les accompagnent. Lorsqu'ils sortent de prison, ils ont tendance à rester à Prince Albert et nous avons donc une explosion de population dont le recensement n'a pas tenu compte. Néanmoins, nous établissons quels sont les besoins par l'entremise de nos partenaires de la communauté, par exemple en ce qui concerne le grand nombre de gangs, les adolescents sans abri à Prince Albert, l'alcoolisme et la toxicomanie. Nous cherchons activement à convaincre d'autres organismes de s'associer avec nous pour combattre ces problèmes sociaux. Les centres d'amitié auront un rôle essentiel à jouer.

La présidente : Monsieur Rose?

M. Rose : Je n'ai rien à dire.

La présidente : Merci de nous avoir accueillis.

Le sénateur Brazeau : Au nom de tout le comité, nous tenons à remercier le Indian and Metis Friendship Centre, de Saskatoon, de nous avoir accueillis. C'était un plaisir. Nous avons eu d'excellentes discussions. Nous aurions pu continuer ainsi toute la journée ou pendant deux jours, mais nous devons malheureusement travailler avec ce que nous avons.

Cela dit, rien n'empêche une personne ou un organisme de nous envoyer ses réflexions ou ses recommandations au sujet des mesures à prendre pour aller de l'avant et nous pourrons formuler des recommandations au gouvernement dans notre rapport final. C'est le grand intérêt de ce comité. Il est ouvert. Chacun peut se faire entendre s'il le désire.

C'est seulement le début d'un dialogue. Cela ne réglera pas tout, mais c'est très stimulant pour moi en tant que membre des Premières nations et pour mes collègues autour de cette table, car cela n'a pas été fait très souvent dans l'histoire de notre pays. C'est un début et espérons que ce ne sera pas la fin.

Encore une fois, *meegwetch* à vous tous pour nous avoir accueillis.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Federation of Saskatchewan Indian Nations:

Vice-Chief Simon Bird.

Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan:

Gwen Bear, Executive Director;

Dylan Rose, Regional Desk Director, Cultural Connections for Aboriginal Youth.

Saskatoon Indian and Metis Friendship Centre:

William Mintram, Acting Assistant Director.

Indian and Metis Friendship Centre of Prince Albert:

George Sayese, President.

Kikinahk Friendship Centre:

Kayle Brown, Board Member.

Walk-Ons:

Jessica Gordon, as an individual;

Jacqueline Anaquod, as an individual;

Kevin Daniels, as an individual;

Kim Beaudin, as an individual.

TÉMOINS

Federation of Saskatchewan Indian Nations :

Chef adjoint Simon Bird.

Aboriginal Friendship Centres of Saskatchewan :

Gwen Bear, directrice exécutive;

Dylan Rose, coordonnateur régional, Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone.

Saskatoon Indian and Metis Friendship Centre :

William Mintram, directeur adjoint par intérim.

Indian and Metis Friendship Centre of Prince Albert :

George Sayese, président.

Kikinahk Friendship Centre :

Kayle Brown, membre du conseil.

Tribune ouverte :

Jessica Gordon, à titre personnel;

Jacqueline Anaquod, à titre personnel;

Kevin Daniels, à titre personnel;

Kim Beaudin, à titre personnel.